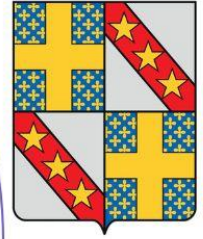


2024

Rapport sur l'administration des affaires





PREFACE

Après avoir bénéficié d'une année 2023 plus calme au niveau de la vie administrative, les équipes communales ont traversé une année 2024 rythmée par les opérations électorales.

Après une première « répétition » le 9 juin avec les élections régionales, fédérales et européennes, les équipes ont mis toute leur énergie à organiser les élections communales et provinciales qui se tenaient le 13 octobre.

Ce moment, particulièrement important dans la vie d'une Commune, a mobilisé tant les équipes techniques qu'administratives durant plusieurs semaines.

Cependant, la vie communale ne s'est pas arrêtée ! Bien au contraire ! En parallèle, de nombreux projets ont été initiés, poursuivis ou finalisés.

En cette fin d'année, le tronçon gesvois du Vicigal se termine après plusieurs années de travail intense lié à la recherche de subsides, le rachat de parcelles privées, la réalisation du marché public et enfin, la mise en œuvre des travaux.

Le réaménagement du Centre de Gesves commence concrètement avec la prochaine démolition du bâtiment RTG2, la rénovation énergétique du Hall des sports mais aussi le renforcement de la charpente de la Maison communale qui a nécessité le concours d'un Compagnon charpentier.

L'année 2024 marque également le début de la construction de la nouvelle implantation scolaire de Mozet qui devrait, à court terme, permettre d'accueillir une partie de la population scolaire de l'école de l'Envol.

Ces quelques projets ne sont qu'un échantillon des différents dossiers sur lesquels l'Administration communale a travaillé cette année. Je vous invite à découvrir en détail le rapport d'activité de cette année 2024 qui aborde les différentes thématiques gérées quotidiennement par les équipes communales.

Gageons que 2025 qui se profile à l'horizon sera tout aussi riche en projets et défis que l'année qui vient de s'écouler.

M-A Hardy

Directrice générale





TABLE DES MATIERES

AFFAIRES GENERALES	8
ORGANIGRAMME	9
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL JUSQU'AU 02/12/2024	10
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL DEPUIS LE 03/12/2024	13
COMMISSIONS-COMITÉS-CONSEILS	15
PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL	19
RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES OU RGPD	24
PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI)	25
COMMUNICATION	26
LOCATIONS ET MISES À DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATÉRIEL COMMUNAL	28
MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS	31
RECETTES & TAXES	32
COMPTE COMMUNAL 2023	36
BUDGET COMMUNAL 2024	37
TISSU ASSOCIATIF	38
PERSONNEL	39
SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)	44
MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « BÂTIMENTS » SUBSIDIÉS	45
MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « VOIRIES » SUBSIDIÉS	47
MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES	48
PATRIMOINE	51
PATRIMOINE CULTUREL	53
POPULATION & ELECTIONS	54
ETAT-CIVIL	58
ACCUEIL/CARTES IDENTITES/CERTIFICATS	60
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS	60
ETRANGERS	63
INFORMATIQUE	65
SERVICES TECHNIQUES	67
SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE »	68
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »	71
SERVICE TECHNIQUE « ESPACES VERTS »	74
SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC	76
CADRE DE VIE	77
URBANISME	78
ENVIRONNEMENT & URBANISME	81
GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS	84
OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL - FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)	90
BIEN-ÊTRE ANIMAL	93
ENERGIE	95
POLITIQUES LOCALES ENERGIE DURABLE ET CLIMAT (POLLEC)	96
MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	98
LOGEMENTS	100
VIE SOCIALE	105
TOURISME	106
CULTURE	110
BIBLIOTHÈQUE	111
RELATIONS NORD-SUD	118
PLAN DE COHÉSION SOCIALE	120
ACCUEIL TEMPS LIBRE	125
PLAINE DE VACANCES	126
CONSULTATIONS ONE	129
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS	130
JEUNESSE	132
3 ^{ÈME} AGE	133



INDÉPENDANTS ET PME.....	134
ENSEIGNEMENT.....	135
PARTENAIRES	147
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	148
GESVES EXTRA ASBL.....	153
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	158
CRÈCHES COMMUNALES.....	162
PARC NATUREL CŒURS DE CONDROZ ASBL	164

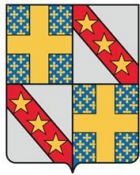




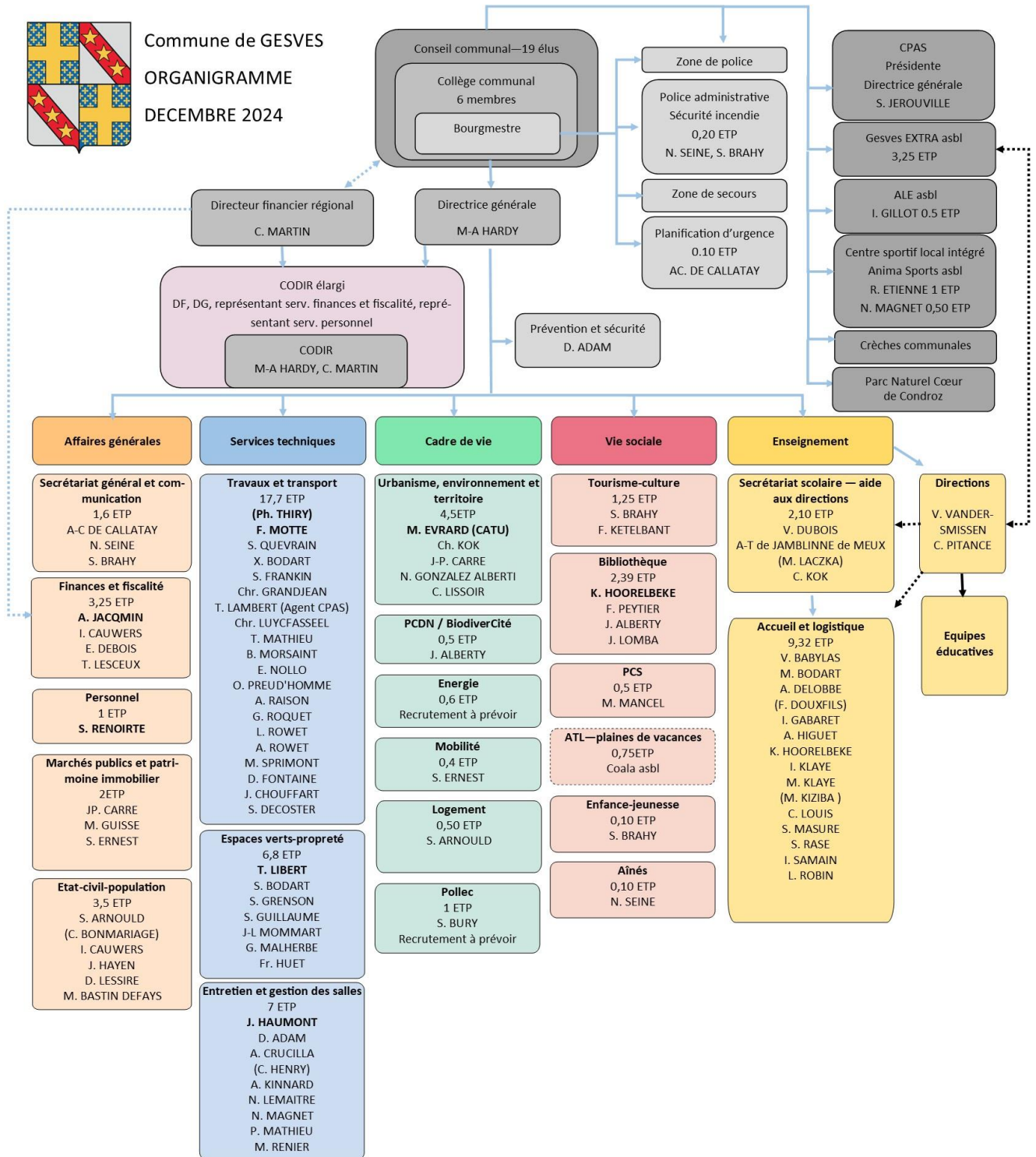
AFFAIRES GÉNÉRALES



ORGANIGRAMME



Commune de GESVES
ORGANIGRAMME
DECEMBRE 2024



COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL JUSQU'AU 02/12/2024

LE COLLÈGE COMMUNAL



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication, Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés publics



Madame Cécile BARBEAUX – 1^{ère} Echevine 0474/499.042
cecile.barbeaux@gesves.be

Attributions : Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, gestion des cours d'eau.



Monsieur Philippe HERMAND – 2^{ème} Echevin 0495/23.76.18
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE), Patrimoine communal et Petit patrimoine.



Madame Michèle VISART – 3^{ème} Echevine 0495/122.102
michele.visart@gesves.be

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation Citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel



Monsieur Benoit DEBATTY – 4^{ème} Echevin 0498/512.637
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Eclairage public.



Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS 083/670.325 – 0477/391.630
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicontact



GRADES LÉGAUX

Madame Marie-Astrid HARDY – Directrice générale – Secrétariat : 083 670.338 – dg@gesves.be

Monsieur Cédric MARTIN – Directeur financier – 083 670.328 – cedric.martin@gesves.be

LES SÉANCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Les réunions du Collège communal se tiennent en principe tous les lundis à l'Administration communale et à huis clos.

Le Collège communal s'est réuni 45 fois à la date du 30 novembre 2024 et a étudié 1693 dossiers.

LE CONSEIL COMMUNAL

Les attributions du Conseil communal sont de deux ordres : les matières d'intérêt communal, qui sont ses attributions propres inhérentes au pouvoir communal, et des matières d'intérêt général, pour lesquelles son intervention est expressément requise par la loi ou l'autorité supérieure.

Le pouvoir communal est souverain dans son propre domaine. Il ne doit rendre compte de ses actes que dans la limite tracée par la loi et sous réserve de l'intervention de l'autorité de tutelle.

Parmi les attributions les plus importantes du Conseil communal, il y a chaque année, l'approbation des comptes annuels de l'exercice précédent et le vote du budget de l'exercice suivant.

LES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 19 membres. Les réunions du Conseil communal sont publiques.

Le Conseil communal s'est réuni 9 fois et, à la date du 30 novembre 2024, a étudié 140 points inscrits à l'ordre du jour des séances publiques et 104 points inscrits à l'ordre du jour des séances à huis clos.



COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

	Fonction	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	BOURGMESTRE	
	Martin VAN AUDENRODE	RPG +
	ECHEVINS	
	Cécile BARBEAUX	ECOLO
	Philippe HERMAND	RPG +
	Michèle VISART	ECOLO
	Benoit DEBATTY	RPG +
	PRESIDENTE DU CPAS	
	Nathalie PISTRIN	RPG +
	PRESIDENT	
André VERLAINE	RPG+	
CONSEIL COMMUNAL	CONSEILLERS	
	André VERLAINE	RPG+
	Francis COLLOT	RPG +
	José PAULET	Indépendant
	Simon LACROIX	GEM
	Eddy BODART	GEM
	Annick SANZOT	Indépendante
	Carine DECHAMPS	GEM
	André BERNARD	GEM
	Denis BALTHAZART	GEM
	Maggi LIZEN	RPG +
	Mélanie WIAME	GEM
	Joseph TOUSSAINT	GEM
	Corentin HECQUET	ECOLO
	Julie DUPONT	RPG+



COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL DEPUIS LE 03/12/2024

LE COLLÈGE COMMUNAL



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Police, Pompiers, Planification d'urgence, Affaires juridiques, Finances, Personnel, Communication, Coordination du Programme Stratégique Transversal (PST) et du plan POLLEC, Population et de Etat-civil, Supracommunalité, Commémorations patriotiques, Informatique, Archives, Participation citoyenne, Bibliothèque.



Monsieur Arnaud DEFLORENNE – 1^{er} Echevin **0497/460.850**
arnaud.deflorenne@gesves.be

Attributions : Urbanisme et Aménagement du Territoire, Sports, Infrastructures sportives, Développement rural, Environnement, Forêt et Espaces verts, Associations.



Monsieur Benoit DEBATTY – 2^{ème} Echevin **0498/512.637**
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voiries, bâtiments, garage), Mobilité et Sécurité routière, Sentiers Cimetières.



Madame Julie DUPONT – 3^{ème} Echevine **0476/780.280**
julie.dupont@gesves.be

Attributions : Enseignement, Petite enfance et Enfance, Extrascolaire, Jeunesse, Coopération internationale.



Monsieur Philippe HERMAND – 4^{ème} Echevin **0495/237.618**
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Tourisme, Culture, Patrimoine, Agriculture, Energie, Economie et Emploi, Festivités, Prêt de matériel et de la location des salles, Fabriques d'église, Infrastructures scolaires.



Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS **083/670.325 – 0477/391.630**
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicapté



COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

	Fonction	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	BOURGMESTRE	
	Martin VAN AUDENRODE	RPG +
CONSEIL COMMUNAL	ECHEVINS	
	Arnaud DEFLORENNE	ECOLO
	Benoit DEBATTY	RPG +
	Julie DUPONT	RPG+
	Philippe HERMAND	RPG +
	PRESIDENTE DU CPAS	
	Nathalie PISTRIN	RPG +
	PRESIDENTE	
	Hélène LAIGNEAUX DE ROECK	ECOLO
	CONSEILLERS	
	José PAULET	LCG
	Simon LACROIX	GEM
	Carine DECHAMPS	GEM
	Eddy BODART	GEM
	Denis BALTHAZART	GEM
	Hugues BERNARD	RPG+
	Eléonore MERSCH	RPG+
	Didier RASE	RPG+
	Justine DAMSIN MARCHAL	GEM
	Géraldine DAMAR	RPG+
	Manon MATHIEU	GEM
	Marcel GAUTHIER	LCG



COMMISSIONS-COMITÉS-CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE - LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2024. Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2023-2024 ;
- L'édition du Plan d'Action Annuel (PAA) 2024-2025 ;
- La formation de base et continue des accueillant(e)s ;
- Le déménagement de la Plaine Communale ;
- L'évolution de la newsletter ATL par et pour les opérateurs ;
- Les activités Vacances (CDV et PAD) des opérateurs identifiés à l'ONE ;
- Le salon de l'éducation à Marche-en-Famenne.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

La Commission du Trophée communal du Mérite ne s'est pas réunie en 2024.

COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation s'est réuni à 2 reprises, en 2024 :

- Début juin, principalement pour faire le point sur le compte 2023 du Centre, même si cette rencontre a aussi été l'occasion d'aborder d'autres points (engagement à envisager d'un/e assistant/e social/supplémentaire, au vu de la complexification croissante des dossiers ; avenir du service I.L.A. et des services internes de réinsertion ; partenariats à envisager ou à renforcer, à l'avenir ; travaux de rénovation à prévoir à la maison de repos ; conséquences que pourraient avoir, pour les C.P.A.S., la limitation des allocations de chômage, dans le temps ; nouvelles obligations résultant de la réforme de la fonction publique locale).
- Fin septembre, pour analyser les modifications budgétaires à l'ordinaire du Centre.



COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un inventaire des points noirs sur le territoire communal avait été établi par les citoyens dans le cadre de la commission sécurité routière, de la commission locale de développement rural ou lors d'interpellations citoyennes. Sur la base de ces informations, la Commune a travaillé à l'amélioration et la résolution des éléments jugés prioritaires.

La Commission s'est réunie en janvier pour faire le point sur les aménagements réalisés par la Commune et la Région au cours des 3 dernières années et recueillir les remarques et lieux problématiques relevés par les membres présents.

Les actions prises globalement pour favoriser la sécurité et la mobilité sur la commune ont été présentées :

- Formation d'un Conseiller en mobilité à mi-temps,
- Achat et l'installation de radars préventifs,
- Visites annuelles du Conseiller en sécurité des aménagements de voiries (SPW Mobilité et Infrastructures),
- Contacts avec la zone de police lors d'analyses de trafic et avec le SPW concernant les voiries régionales, avec pour résultat entre autres l'installation d'un radar répressif à Sorée,
- Réalisation de tests d'aménagements avec des équipements temporaires,
- Adoption de règlements complémentaires de roulage par le Conseil communal,
- Rédaction d'article de sensibilisation dans le Gesves Info.

Au niveau des réalisations, la commune a œuvré prioritairement sur les points suivants :

- Limites d'agglomérations,
- Mise en sens unique de voiries,
- Limitation de la vitesse : quartiers en zone 30, réduction de la vitesse à 50 ou 70 km/h,
- Création de zones de rencontres,
- Sécurisation des abords de l'école de l'Envol,
- Aménagements ralentisseurs : sinusoidales, chicanes, rétrécissements,
- Partage de la voirie : chevrons, bandes colorées, panneaux de dépassement des cyclistes, Vicigal.
- Mise en place d'une chaussée à voie centrale au niveau du bois de Gesves, entre Gesves et Faulx-Les Tombes.

Une cinquantaine d'aménagements spécifiques ont également été présentés.

Les membres ont fait part de leur satisfaction quant aux aménagements réalisés et ont relevé d'autres points noirs qui seront pris en considération par la suite.



COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ

En 2024, 5 réunions plénières de la CCATm ont eu lieu. Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal, des demandes visant des écarts aux outils communaux (GCU et SDC) et des dérogations au plan de secteur, ou sur recours, consultations obligatoires prévues par le CoDT, soit 12 avis (contre 23 en 2023). Une session spéciale sur l'aménagement du plateau/quartier administratif s'est tenue.

La CCATM de Gesves est une assemblée de réflexion, ainsi faute de pouvoir présenter des dossiers de demande de permis sensu stricto, nous les invitons à :

- Apporter leurs connaissances du terrain lors de projets de plan inondation, projets de mobilité, projet concernant le patrimoine communal, ligne de conduite en matière d'infrastructures d'énergie renouvelable,
- Effectuer la mise à jour de l'inventaire des arbres et haies remarquables
- Projet d'urbanisme opérationnel
- Informations sur les réformes successives
- Cette mandature se réfère aux travaux d'élaboration du SDC et GCU

La CCATm compte 17 membres : 8 effectifs, 8 suppléants et un Président.

Le secrétariat de la CCATm est assuré par le CATU.

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Conseil Communal Consultatif des Aînés s'est réuni à 3 reprises en 2024. Le groupe de travail « Relais citoyen » a répondu à un appel à projets de la Province de Namur afin d'obtenir des subsides pour mettre en place le projet « Citoyens en marche ». Le but est de créer un relais citoyen visant à créer/recréer du lien avec les personnes âgées ou non, isolées mais aussi avec les nouveaux habitants.

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La CLDR s'est réunie à 3 reprises. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions étaient :

- Suivi des projets Budget participatif 2023 : Abri à Haut-Bois et terrain de pétanque à Sorée
- Approbation des compte-rendu, des documents officiels.
- Projets présentés à des demandes de subsides : Centre récréatif de Sorée, Centre récréatif de Mozet, Maison de la Nature à Gesves.
- Présentation des défis mobilité : mobilité douce utilitaire, le réseau points nœuds pédestre, l'autostop encadré.
- Le BEP a présenté les résultats de sa mission sur le Parc rural du centre de Gesves/RTG.
- Inauguration du ViciGAL



En juin 2023, un appel à candidatures a été lancé via le Gesves Info afin de recruter de nouveaux membres mais la CLDR n'a reçu aucune candidature supplémentaire en 2024. La CLDR devra être renouvelée en 2025.

COMMISSION COMMUNALE DE CONSTATS DE DÉGÂTS AUX CULTURES

La Commission communale de constats de dégâts aux cultures s'est réunie le 30 août en cause des pluies persistantes et abondantes dans le courant d'automne 2023 à l'été 2024. Un total de 19 dossiers ont été introduits. La demande de reconnaissance par le Gouvernement wallon a été introduite via le guichet des pouvoirs locaux en date du 5 novembre 2024.

GROUPE NATURE ET BIODIVERSITÉ

Les membres se sont réunis en janvier et en mars pour mettre en place la plantation citoyenne d'une haie rue de Reppe et organiser une balade autour des mares dans le cadre des journées de l'eau. Ils ont également contribué à la rédaction des fiches-projets introduites dans le cadre du subside régional "BiodiverCité" (semaine de l'arbre, plantations, mares, ...) pour un montant de 12.000€ et réfléchit aux projets à introduire dans le cadre de l'appel à projet « Végétalisation des quartiers ». En novembre, ils ont réalisé une plantation citoyenne dans le cadre de la Semaine de l'arbre.

COMMISSION CLIMAT

Cette année la Commission climat s'est réunie en janvier et avril. Elle a été informée de l'état d'avancement des actions prioritaires du Plan d'actions énergie durable et climat (PAEDC). En outre, elle a réfléchi aux actions concrètes à mettre en place au niveau citoyens : plantations, réseau cyclo-piétons, covoiturage et auto-stop encadré. Certains membres ont souhaité contribuer à la fiche "cheminements cyclo-piétons" du PCDR.

COMMISSION CYCLISTES

La Commission cycliste s'est réunie en mars et a notamment abordé les points suivants : chaussée à voie centrale Gesves/Faulx-Les Tombes, projets de bandes colorées à Faulx-Les Tombes, Vicigal et le réseau cyclable structurant en Région wallonne.



PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

AGENT RÉFÉRENT : STÉPHANIE ARNOULD

Le 25 septembre 2019, le Conseil communal prenait acte du premier PST de la commune de Gesves.

En 2021, arrivés à mi-législature, la 1^{ère} évaluation intermédiaire du PST a été réalisée.

De 2022 à 2024, le PST a continué sa route :

- Le pilotage des actions et projets en cours par les agents en collaboration avec la Direction ;
- La mise à jour des tableaux de bord pour le volet interne et le volet externe ;
- La mise en œuvre de plusieurs synergies avec le CPAS ;
- L'évolution des projets communs avec les partenaires externes : PCS, GAL, Gesves Extra, etc ;
- L'élaboration du baromètre 2024 pour l'état d'avancement des actions menées aux volets interne et externe ;
- L'évaluation continuée par les autorités des projets et actions en cours.

Les rapports d'exécution et de l'évaluation finale de notre PST1 ont été soumis aux organes décisionnels :

Le 16/09/2024 – Le Collège communal a adopté les rapports d'exécution de l'évaluation finale du PST 2019-2024.

Le 25/09/2024 – Le Conseil communal a pris acte des rapports d'exécution de l'évaluation finale du PST 2019-2024.

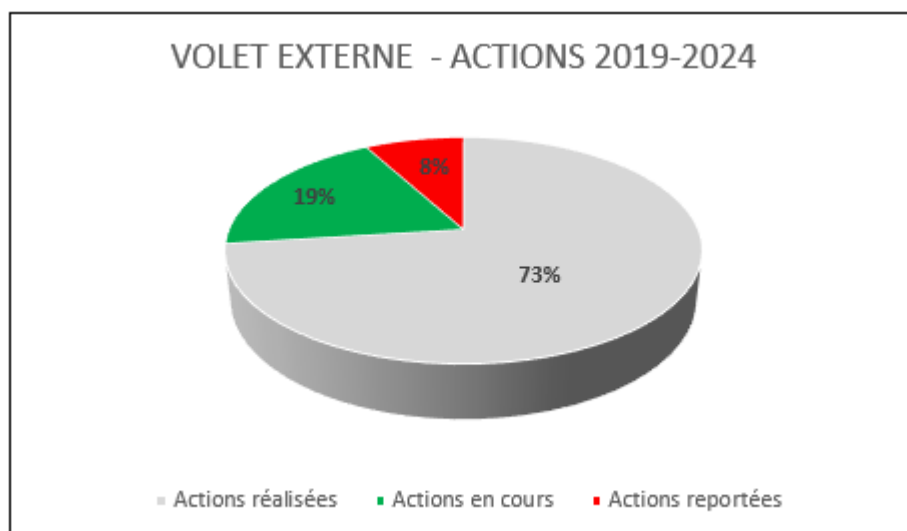
ETAT D'AVANCEMENT DES TÂCHES DU PST 2019-2024

VOLET EXTERNE (développement des politiques économiques, sociales et environnementales)

73 % des actions sont réalisées

19 % des actions sont en cours de réalisation

8 % des actions sont reportées (ou bloquées)

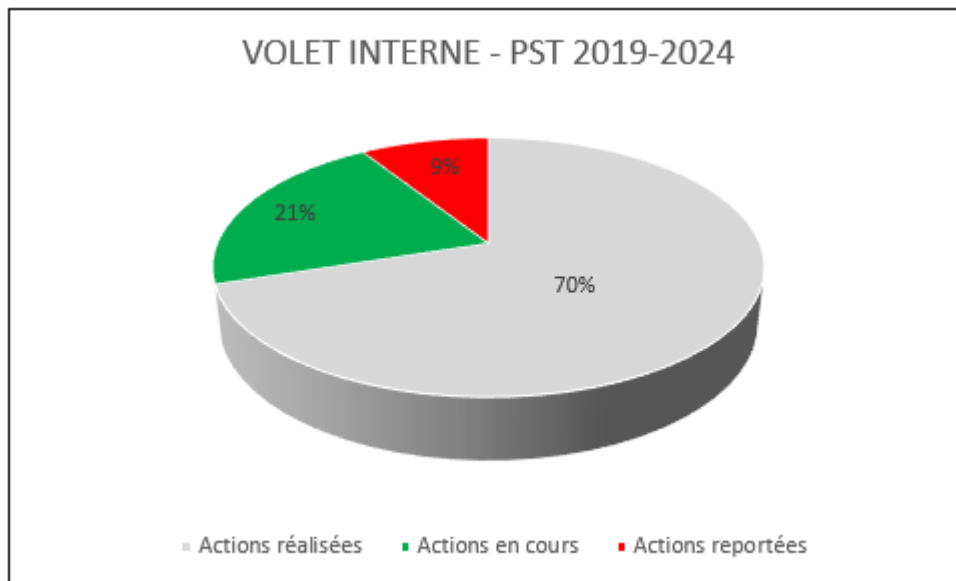


VOLET INTERNE (gestion de l'administration générale-organisation des services)

70 % des actions sont réalisées

21 % des actions sont en cours de réalisation

9 % des actions sont reportées (ou bloquées)



Au terme de la période 2019-2024, les éléments suivants peuvent être mis en évidence par rapports aux démarches liées au PST :

- Le PST est le reflet de la Déclaration de Politique Communale et un outil de planification lié à cette déclaration ;
- L'utilisation du logiciel e-comptes a été abandonnée rapidement : manque d'appropriation de l'outil par les agents, perçu par les différents utilisateurs comme excessivement chronophage ;
- Remplacement de l'utilisation du logiciel e-comptes par un tableau Excell et une feuille de route simplifiée pour les agents ;
- L'implication des agents par rapport au PST est proportionnelle au nombre d'actions et de tâches reprises dans le PST pour cet agent ;
- L'implication du CoDir et du Collège communal sont nécessaires pour la rédaction et l'évaluation du PST ;
- La communication à propos du PST doit être structurée au niveau de l'administration tant en interne (2X/an) que vis-à-vis de la population (1X/an).



Nous avons pu constater au fil de l'évolution de la législature que le rôle principal de la feuille de route de notre premier PST facilite les échanges et la gestion entre la Direction administrative et l'autorité politique.

L'outil permet également de maintenir un contact avec l'ensemble des services administratifs, techniques et partenaires externes à l'occasion de rencontres annuelles, lesquelles favorisent les échanges et l'information sur l'ensemble des projets en cours et à venir. Chaque acteur des services administratifs et techniques peut prendre conscience de l'organisation structurelle transversale, de la charge de travail et de la diversité des tâches à réaliser en vue du développement des politiques sociales, économiques et environnementales définies par la Déclaration Politique Communale.

Les rencontres-PST « Midi du PST » donnent du sens à l'action et invitent les agents à faire part de leurs expériences. A terme, l'idée serait que chaque service puisse présenter aux autres l'état d'avancement des actions et projets en cours.

Le caractère évolutif du PST donne l'opportunité de recalibrer les actions-projets et leur budgétisation en fonction des événements extérieurs et des impondérables qui furent nombreux au cours de cette législature.

Des perspectives d'amélioration sont établies pour permettre de faire du PST un outil plus dynamique et fédérateur, sans investissement démesuré.

Le succès de la démarche et son amplification requiert néanmoins des bases solides :

- Une déclaration de politique communale structurée et précise ;
- Le maintien d'heures de travail d'un agent-référent ;
- L'implication de la Directrice générale et d'au moins un membre du Collège communal, à fortiori le Bourgmestre en sa qualité de Président du Collège communal ;
- L'établissement d'un nombre d'actions-projets raisonnables afin de garantir le pilotage de la démarche ;
- La transparence vis-à-vis du Conseil communal.

Rappelons que le socle du PST est basé sur les **VALEURS de l'administration communale** :

OUVERTURE, EQUITE, CONFIANCE, ADAPTABILITE, EFFICACITE



LES SYNERGIES COMMUNE-CPAS DU PST 2019-2024

Au sein des tableaux de bord respectif de chaque entité, un code couleur BRUN a été attribué aux actions traitées en synergie avec la Commune et le CPAS.

En voici une liste non exhaustive :

VOLET INTERNE (gestion de l'administration générale et de l'organisation des services)

- La Présidente du CPAS participe aux séances du Collège communal et du Conseil communal ;
- Le Directeur financier est commun aux 2 entités ;
- Le Comité de Direction : transmission de données entre les 3 grades légaux ;
- Réunions du Comité de Concertation - partage d'informations et de coordination entre les 2 entités ;
- Un agent référent PST commun aux 2 entités ;
- Les services administratifs et techniques des 2 entités communiquent entre eux ;
- Les service GRH fonctionnent avec le même logiciel (statuts, règlements, horaires, congés, pension...) ;
- Evaluer les risques psychosociaux et prendre les mesures adéquates en termes de sécurité et bien-être au travail ;
- SIPPT : chaque entité dispose d'une Conseillère en prévention qui communiquent entre elles ;
- SEPPT : Liantis permet l'accompagnement d'une conseillère en prévention externe ;
- Comité de Prévention et Protection au travail : 2 conseillères internes et 1 externe ;
- PGUI : plusieurs réunions avec les différentes disciplines ont été organisées en synergie Commune-CPAS notamment pour la participation à la D2 (discipline 2 – aide médicale urgente) ;
- ...

VOLET EXTERNE (développement des politiques économiques, sociales et environnementales)

- Communication et logistique : Echange/Prêt/entretien véhicules, matériel, outillage ...
 - Du personnel technique communal participe à l'entretien de locaux et logements sociaux ;
 - Assurer une large communication des services existants (FB, site internet, bulletin communal, etc.).1 agent administratif communal à disposition du CPAS pour faciliter la communication entre les 2 entités
- Gouvernance : le service communal des marchés publics guide et conseille en termes de cahiers des charges, achats groupés, contrats communs, marchés conjoints ... en vue de réaliser des économies d'échelles.
- PCS, POLLEC-GAL : Les différents services se rencontrent afin de mener des actions concrètes notamment en matière de sensibilisation aux économies d'énergie au niveau des logements.
- Energie : Un conseiller en énergie commun au 2 entités : accompagnement social
 - Diminuer les dépenses énergétiques et réaliser des ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie



- Environnement/Santé :
 - Poursuivre le défi ZERO déchet ;
 - Utiliser des produits respectueux de l'environnement et de la santé ;
 - Poursuivre l'engagement GREEN DEAL.
- ILA (Initiative Locale d'Accueil) : une collaboration administrative de l'agent communal mis à disposition du CPAS assure la gestion, avec le service social, des dossiers DPI (Demandeur de Protection Internationale)
- Actions sociales :
 - Participer à la création d'une épicerie sociale et soutenir le développement de la Cocoricoop ;
 - Poursuivre la dynamique du service maraîchage ;
 - Collaborer à l'opération « Eté solidaire » ;
 - Action « Taxi social » pour tous les habitants de la commune ;
 - Organiser des ateliers collectifs et des actions (permis de conduire, estime de soi, etc) avec le PCS ;
 - Bénéficier de subsides en lien avec le bien-être animal ;
 - Gérer la banque alimentaire en collaboration avec le PCS – Action « Pains suspendus » ;
 - Collectes de dons à thématiques avec le PCS ;
 - Collaboration avec le service Espaces verts : bois de chauffage pour bénéficiaires du CPAS ;
 - Un contact régulier est entretenu avec la responsable ALE pour les dossiers des 2 entités ;
 - La bibliothèque communale offre la gratuité aux usagers du Centre.
- Les aînés :
 - La bibliothèque communale propose, en prêt, des livres aux résidents FSA ;
 - Action cantines durables et engagement GREEN DEAL pour le FSA ;
 - Les services communaux technique et de l'environnement réalisent des travaux au FSA ;
 - « Cœur de village » - aménagement d'un parc avec terrain de pétanque et espaces de convivialité au FSA.
- La réinsertion :
 - Locaux et terrains de la commune à disposition gratuitement pour les services blanchisserie et maraîchage ;
 - Mise à disposition du personnel Art 60 du CPAS vers la Commune pour missions spécifiques ;
 - La blanchisserie peut entretenir le linge de services communaux.
- Les logements :
 - La Présidente du CPAS est également Echevine du Logement ;
 - Deux logements d'urgence sont loués par le CPAS à la Commune ;
 - Un agent administratif communal est en charge de la gestion administrative et le suivi des états des lieux des logements en collaboration avec le service social et le service technique communal.



RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES OU RGPD

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?



La Commune de Gesves, en tant qu'administration publique est soumise aux règles du RGPD lorsqu'elle traite des données à caractère personnel concernant une personne.

En 2024, aucune demande ou intervention n'a été réalisée dans le cadre du RGPD.

Si vous souhaitez plus d'informations quant à vos droits, nos obligations, le rôle du Délégué à la Protection des Données ou pour toutes autres questions relatives à cette matière : rgpd@gesves.be

PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI)

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

Le PGUI contient les lignes directrices du mode d'intervention et de coordination des services de secours tant au niveau opérationnel que stratégique lors de catastrophe.

Avec l'aide de la société NA4SP, désignée en 2022, la cellule de sécurité a rédigé le Plan Général d'Urgence et d'Intervention communal (PGUI).

Le PGUI est un document qui se veut pratique et utile en cas de crise. Adopté par le Conseil communal le 18 octobre 2023. Il a été approuvé par le Gouverneur de la Province de Namur sans remarque majeure le 02/05/2024.

Information à la population lors de crise

La Commune de Gesves a souscrit au système d'information Be-Alert. Celui-ci permet de diffuser des informations auprès de la population lors de la survenance d'une crise.

Les messages (sms et/ou e-mail) sont envoyés :

- Aux personnes préalablement inscrites
- Aux personnes présentes sur le territoire à proximité d'antennes relais GSM définies.

Fin 2024, 701 personnes sont inscrites dans la base de données Be-Alert de Gesves.

En 2024, la Commune s'est portée volontaire pour être Commune Pilote dans la mise en place d'une Equipe de Citoyens Volontaire en Gestion de crise en partenariat avec les services du Gouverneur de la Province de Namur.



COMMUNICATION

LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL – WWW.GESVES.BE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



L'analyse des statistiques du site Internet indique un nombre croissant de visiteurs. Le taux de rebond indique que les utilisateurs sont satisfaits par les informations trouvées sur notre site et repartent aussitôt. De plus en plus d'utilisateurs naviguent sur notre site Internet via leur smartphone.

LA GESTION QUOTIDIENNE DES RÉSEAUX SOCIAUX - COMMUNE DE GESVES

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



Les différentes pages de la Commune de Gesves sur les réseaux se veulent être la vitrine du site Internet et bien plus encore, car ces pages permettent d'entrer plus facilement en contact avec les citoyens.

À l'heure actuelle, la **page Facebook** (<https://www.facebook.com/gesves.be>) compte 3.559 « followers » soit une augmentation de plus de 12% depuis décembre 2023. La majorité des abonnés (65%) sont des femmes. Bien que

99% des abonnés proviennent de Belgique, d'autres viennent de France, d'Algérie, d'Espagne, du Portugal ou encore du Bénin et de la Côte-d'Ivoire.

Cette page Facebook est un excellent outil de communication qui permet aux utilisateurs de poser leurs questions, d'obtenir facilement des renseignements et de partager les informations.

Depuis 2023, la Commune de Gesves dispose d'un **compte Instagram** (https://www.instagram.com/commune_gesves/) qui compte 157 followers, soit une augmentation de 67% par rapport à décembre 2023.



GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Le Gesves info est distribué dans toutes les boîtes aux lettres gesvoises 6 fois par an.

Cette brochure retrace les événements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité et permet à l'administration et aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».



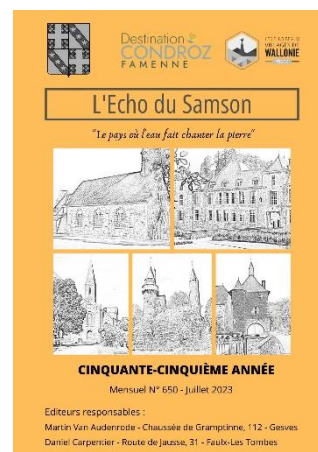
L'ECHO DU SAMSON

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

Diffusé chaque mois, la brochure « L'Echo du Samson » informe les habitants de la commune des projets, activités, animations, manifestations et événements divers de la vie locale dans nos villages. Il tient à rester, pour toutes et tous, l'écho des nouvelles du coin.

L'Echo du Samson est disponible :

- Sur le site internet de la commune de Gesves : www.gesves.be ;
- À la maison communale, à l'Office du Tourisme et de la Culture, au bureau de poste de Gesves et au niveau des boîtes à livres ;
- Dans les commerces gesvois ;
- A la demande, par envoi informatique ou postal.



LOCATIONS ET MISES À DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATÉRIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

OCCUPATIONS PONCTUELLES 2024

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total
Salle de Gesves (à partir du 19 septembre)	0	5	0	2	0	7
Salle de Haut-Bois	8	8	0	23	3	42
Salle de Strud	4	3	1	10	3	21
Centre récréatif de Mozet (en travaux depuis octobre)	3	4	2	14	1	24
Centre récréatif de Sorée (en travaux depuis octobre)	4	3	0	6	1	14
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	3	12	0	10	0	25
Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)	11	9	1	7	1	29
Maison de l'Entité (Salle moyenne)	5	7	0	6	1	19
Maison de l'Entité (Petite salle)	0	0	0	0	0	0

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles.

Durant toute l'année, les **salles communales de Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois, Sorée et Mozet accueillent** également des cours ainsi que les activités culturelles et sportives organisées par les écoles, les groupements des aînés, l'asbl ANIMASPORTS et certaines associations locales.

LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2024

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après.

La salle communale de GESVES (1^{er} étage de l'Administration) est à nouveau mise à disposition depuis fin septembre et occupée comme suit :

- Entraînement du TT Gesves
- Interclubs du TT Gesves

Salle communale de Gesves	
2024-2025	5 heures/semaine



Le Centre Récréatif de MOZET est occupé comme suit :

- Cours de gymnastique pour les aînés 2x/semaine
- Cours de gym pour tous : 1x/semaine
- Cours de Yoga : 1x/semaine

Centre Récréatif de Mozet	
<i>2023-2024</i>	5 heures/semaine
<i>2024-2025</i>	5 heures/semaine

La salle de STRUD est occupée comme suit :

- Un soir par semaine par une association locale.

Salle « Sainte Cécile » de STRUD	4 heures/mois
---	----------------------

La salle de HAUT-BOIS est occupée comme suit :

- un après-midi par mois, toute l'année, par le club senior de Strud, Haltinne et HautBois

Salle de HAUT-BOIS	
<i>2023-2024</i>	4 heures/semaine
<i>2024-2025</i>	4 heures/semaine

Le Centre Récréatif de Sorée a été occupé jusqu'au 1^{er} septembre 2024 comme suit :

- Cours de psychomotricité de l'école de la Croisette :2x/semaine
- Activités extrascolaires : 3x/semaine
- Cours de Zumba : 2x/semaine

Centre Récréatif de Sorée	9 heures /mois
----------------------------------	-----------------------



La salle « moyenne » de l'Entité à Faulx-Les Tombes est occupée comme suit :

- Cours de généalogie, le 4^{ème} samedi du mois
- Cours de couture, tous les mercredis après-midi
- Réunion mensuelle des 3x20 de Faulx-Les Tombes : 3^{ème} mercredi du mois

Salle « moyenne » de l'Entité à Faulx-Les Tombes

9 heures /mois

La « petite » salle de l'Entité à Faulx-Les Tombes n'est plus occupée de manière récurrente.

LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Le matériel est mis gracieusement à la disposition des associations gesvoises et, moyennant le payement d'une location, à destination des habitants gesvois.

L'évolution des mises à disposition se résume comme suit :

Matériel communal	2024	2023	2022
<i>Chapiteaux</i>	<i>37</i>	<i>35</i>	<i>41</i>
<i>Tentes</i>	<i>41</i>	<i>31</i>	<i>33</i>
<i>Matériel divers</i>	<i>139</i>	<i>120</i>	<i>149</i>
<i>Total</i>	<i>217</i>	<i>186</i>	<i>223</i>



MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

AUTORISATIONS

En 2024, 346 autorisations et/ou ordonnances de police ont été délivrées.

Détail des autorisations	2024	Total 2024	2023	Total 2023	2022	Total 2022
Courses cyclistes	2	6	6	13	7	24
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - essais sportifs - quads etc.	3		6		8	
Motocross / Motos	1		1		9	
Emplacements (Ambulants)	0	0	3	3	3	3
Grands feux	3	75	4	84	2	47
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	72		80		45	
Battues	4	265	4	316	4	262
Circulation dans les bois / VTT / Marches / Trails / Joggings / Corridas	40		27		35	
Cueillettes dans les bois	3		4		4	
Divers (abattage arbre, placement container, ...)	55		11		27	
Travaux (ordonnance de police)	163		269		192	
TOTAUX	346		346		415	



RECETTES & TAXES

AGENT TRAITANTS : ELISE DEBOIS, TAMARA LESCEUX

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

On distingue :

- Les impôts communaux additionnels : impôt des personnes physiques (IPP) et les centimes additionnels au précompte immobilier (PRI)
- Les impôts purement communaux :
 - ~ La taxe communale est le prélèvement réalisé sur les moyens tant des personnes physiques que des personnes morales de droit public ou privé, des associations sans personnalité morale et des associations de faits ou des communautés, qui se situent sur son territoire ou y ont des intérêts, afin de l'utiliser à des services d'utilité publique. Les impôts sont toujours levés pour couvrir les dépenses générales de la commune.
 - ~ La redevance communale qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément.

A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2700 centimes
- **Impôt personne physique** : 8,5 %
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail du service consiste en l'élaboration des règlements/redevances ainsi que la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, des rappels, des sommations, des contraintes et des dossiers de contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.



Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2024 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité
➤ Bibliothèque ®	23/10/19	2020 ⇔ 2025
➤ Centimes additionnels ①	18/10/23	2024
➤ Changement de prénom(s) ®	27/03/19	2019 ⇔ 2025
➤ Cimetières – Concessions ®	23/10/19	2020 ⇔ 2025
➤ Cimetières – Exhumations ®	23/10/19	2020 ⇔ 2025
➤ Cimetières – Caveaux attente ®	23/10/19	2020 ⇔ 2025
➤ Cimetières – Translations restes mortels ®	23/10/19	2020 ⇔ 2025
➤ Déchets ménagers ①	18/10/2023	2024
➤ Déchets ménagers – Vente conteneurs ®	09/11/22	2023 ⇔ 2025
➤ Déchets ménagers – MAD conteneur ®	27/11/19	2020 ⇔ 2025
➤ Déchets ménagers – Prix vente Sacs ®	27/11/19	2020 ⇔ 2025
➤ Documents administratifs ®	09/11/22	2023 ⇔ 2025
➤ Documents administratifs – Urbanisme ®	09/11/22	2023 ⇔ 2025
➤ Ecrits publicitaires ①	28/10/20	2021 ⇔ 2025
➤ Eoliennes ①	28/10/20	2021 ⇔ 2025
➤ Immeubles inoccupés ①	25/09/19	2020 ⇔ 2025
➤ Impôt personnes physiques ①	18/10/2023	2024
➤ Locations matériel communal ®	25/09/19	2020 ⇔ 2025
➤ Locations salles communales ®	25/09/19	2020 ⇔ 2025
➤ Prestations effectuées pour des tiers ®	27/11/19	2020 ⇔ 2025
➤ Secondes résidences ①	09/11/22	2023 ⇔ 2025
➤ Séjour ①	09/11/22	2023 ⇔ 2025
➤ Terrains de camping ①	09/11/22	2023 ⇔ 2025
➤ Terrains non bâtis – <u>Dans</u> lotissement ①	09/11/22	2023 ⇔ 2025
➤ Parcelles non-bâties – <u>Hors</u> Lotissement ①	27/11/19	2020 ⇔ 2025
➤ Versages sauvages ①	25/09/19	2020 ⇔ 2025

① = Taxe - ® = Redevance

Remarques : les taxes et/ou redevances sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous.

Les montants des taxes sont soumis à une majoration en cas de non-déclaration dans les délais prévus. Ceci peut engendrer des différences entre les montants annuels.

➤ **Ecrits publicitaires non adressés :**

❖ 2019	39.137,09 €	684 articles	❖ 2024		
❖ 2020	26.422,24 €	464 articles	❖ -1 ^{er} semestre	9.323,88 €	172 articles
❖ 2021	33.045,51 €	450 articles	❖ - 2 ^e semestre	<i>En cours</i>	
❖ 2022	30.787,51 €	446 articles			
❖ 2023	23.996,72 €	462 articles			



➤ **Eoliennes (3 mâts) :**

❖ 2019	45.000,00 €
❖ 2020	45.000,00 €
❖ 2021	51.000,00 €
❖ 2022	51.000,00 €
❖ 2023	51.000,00 €
❖ 2024	51.000,00 €

➤ **Immeubles inoccupés**

❖ 2019	4 articles
❖ 2020	10 articles
❖ 2021	7 articles
❖ 2022	2 articles
❖ 2023 :	7 articles
❖ 2024 :	<i>Procédure en cours</i>

➤ **Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé**

❖ 2019	16.210,00 €	27 articles
❖ 2020	16.650,00 €	25 articles
❖ 2021	21.807,00 €	26 articles
❖ 2022	17.825,00 €	26 articles
❖ 2023	25.105,00 €	34 articles
❖ 2024	<i>Procédure en cours</i>	

➤ **Terrains non-bâti (hors lotissement)**

❖ 2019	37.709,86 €	92 articles
❖ 2020	19.455,00 €	51 articles
❖ 2021	34.404,80 €	89 articles
❖ 2022	25.099,85 €	57 articles
❖ 2023	12.593,17€	33 articles
❖ 2024	<i>Procédure en cours</i>	

➤ **Immondices – Evolution des rôles**

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits
2019	2970	402.945,85 €	139.340,85 €	263.605,00 €
2020	3002	429.431,90 €	179.831,90 €	249.600,00 €
2021	3030	460.068,17 €	200.018,17 €	260.050,00 €
2022	3066	472.081,43 €	198.263,43 €	273.818,00 €
2023	3109	518.958,96 €	213.173,46 €	305.785,50 €
2024 (*)	3143	504.110,54 €	199.876,54 €	304.234,00 €

(*) Simulations des rôles effectuées au 21 novembre 2024 (sans les levées de novembre)



➤ **Secondes résidences**

❖ 2019	58.880,00 €	91 articles
❖ 2020	59.520,00 €	93 articles
❖ 2021	52.800,00 €	81 articles
❖ 2022	52.480,00 €	82 articles
❖ 2023	57.600,00 €	79 articles
❖ 2024	54.720,00 €	75 articles

➤ **Terrains de camping :**

		<i>Emplacements</i>
❖ 2019	21.210,00 €	196
❖ 2020	14.850,00 €	144
❖ 2021	14.850,00 €	144
❖ 2022	14.850,00 €	144
❖ 2023	16.290,00 €	144
❖ 2024	16.290,00 €	144

➤ **Séjours :**

❖ 2023	24.648,00 €	66 articles
❖ 2024	<i>Procédure en cours</i>	

➤ **Rappels et recouvrement :**

	Rappels	Sommation	Contraintes
2023	1.157	297	0
2024	860	260	156

➤ **Gestion des réclamations :**

Réclamation toutes taxes

Nombre de dossiers en cours :

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
6	4	1	-	-	1	7	12*

(*) Dont 2 dossiers en cours au Tribunal



COMPTE COMMUNAL 2023

AGENT TRAITANT : SERVICE DES FINANCES

BILAN	Actif	Passif
	49.791.043,91 €	49.791.043,91 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	10.834.349,91 €	12.037.982,41 €	-69.763,21 €
Résultat d'exploitation (1)	12.857.136,53 €	15.817.463,53 €	2.960.327,00 €
Résultat exceptionnel (2)	360.570,06 €	0,00 €	360.570,06 €
Résultat de l'exercice (1+2)	16.413.124,08 €	16.413.124,08 €	0,00 €

Tableau de synthèse	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	12.131.236,21	5.840.076,79	17.971.313,00
- Non-Valeurs	31.957,79	0,00	31.957,79
= Droits constatés net	12.099.278,42	5.840.076,79	17.939.355,21
- Engagements	11.180.097,14	5.840.076,79	17.020.173,93
= Résultat budgétaire de l'exercice	919.181,28	0,00	919.181,28
Droits constatés	12.131.236,21	5.840.076,79	17.971.313,00
- Non-Valeurs	31.957,79	0,00	31.957,79
= Droits constatés net	12.099.278,42	5.840.076,79	17.939.355,21
- Imputations	11.161.914,11	1.726.806,87	12.888.720,98
= Résultat comptable de l'exercice	937.364,31	4.113.269,92	5.050.634,23
Engagements	11.180.097,14	5.840.076,79	17.020.173,93
- Imputations	11.161.914,11	1.726.806,87	12.888.720,98
= Engagements à reporter de l'exercice	18.183,03	4.113.269,92	4.131.452,95



BUDGET COMMUNAL 2024

AGENT TRAITANT : SERVICE DES FINANCES

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	12.604.337,76 €
Dépenses totales exercice proprement dit	12.558.405,45 €
Boni exercice proprement dit	45.932,31 €
Recettes exercices antérieurs	921.705,39 €
Dépenses exercices antérieurs	151.619,29 €
Prélèvements en recettes	0,00 €
Prélèvements en dépenses	700.000,00 €
Recettes globales	13.526.043,15 €
Dépenses globales	13.410.024,74 €
Boni global	116.018,41 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	6.738.974,14 €
Dépenses totales exercice proprement dit	6.804.076,14 €
Boni exercice proprement dit	-65.102,00 €
Recettes exercices antérieurs	462.000,00 €
Dépenses exercices antérieurs	366.952,00 €
Prélèvements en recettes	657.388,03 €
Prélèvements en dépenses	260.000,00 €
Recettes globales	7.567.926,14 €
Dépenses globales	7.567.926,14 €
Boni global	0,00 €



TISSU ASSOCIATIF

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

En 2019, la commune a voté un règlement d'octroi d'un subside aux associations et aux clubs gesvois.

Afin de soutenir ce secteur important de la vie locale, 46 associations bénéficient d'un subside annuel allant de 250 € à 1750€.

Ces associations et clubs gesvois profitent également de la mise à disposition gratuite d'une salle communale par an et de l'ensemble du matériel communal.

La commune veille également à promouvoir gratuitement les activités de ce tissu associatif via ses outils de communication (Gesves info, L'Echo du Samson, site Internet, ...)

Les associations sportives gesvoises bénéficient pour la pratique sportive de la mise à disposition du Hall sportif, des salles et des infrastructures sportives communales au tarif de 5€/heure, via l'ASBL AnimaSport.

La commune en collaboration avec l'ASBL communale AnimaSport et/ou l'Union des associations et des clubs du grand Gesves coordonne régulièrement des événements comme la kermesse de Gesves, la corrida, les comptoirs gesvois, le marché de Noël.

Enfin, certaines associations participent ou contribuent à la rénovation du petit patrimoine communal comme ce fut le cas en 2024 pour la chapelle Sacré-Coeur à Gesves qui a été rénovée par l'ASBL Gesven'ment en collaboration avec le personnel technique communal.



PERSONNEL

AGENT TRAITANT : SOPHIE RENOIRTE

PERSONNEL COMMUNAL

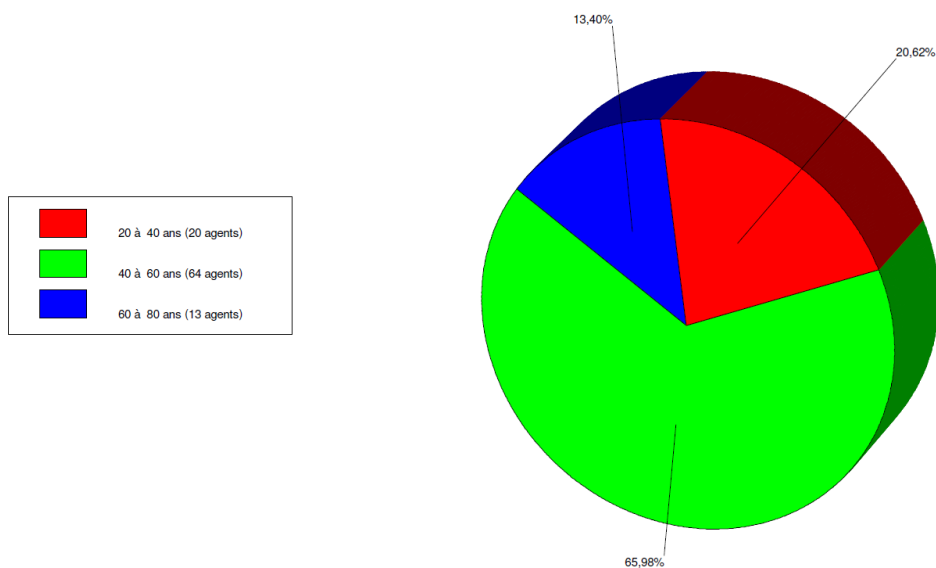
Le nombre total d'agents est de 86, contre 84 en 2023, employés pour 73,07 ETP prestés, avec 52 femmes et 34 hommes.

Ventilation du personnel employé au 29/11/2024

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	2	1	50,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00	1	50,00	0	00,00
Niveau A ou équivalent	2	1	50,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00	1	50,00	0	00,00
Niveau B ou équivalent	5	4	80,00	1	20,00	0	00,00	0	00,00	4	80,00	1	20,00
Niveau C ou équivalent	5	0	00,00	5	100,00	0	00,00	1	20,00	0	00,00	4	80,00
Niveau D ou équivalent	39	22	56,41	17	43,59	2	05,13	0	00,00	20	51,28	17	43,59
Niveau E ou équivalent	33	24	72,73	9	27,27	2	06,06	0	00,00	22	66,67	9	27,27
Totaux	86	52	60,47	34	39,53	4	04,65	3	03,49	48	55,81	31	36,05
Totaux ETP	73,07	41,49	56,78	31,58	43,22								

RÉPARTITION PAR ÂGE

Répartition par âge - 29/11/2024



PERSONNEL

Le nombre total d'agents est en légère augmentation par rapport à 2023, chez les femmes et chez les hommes, ainsi que le nombre d'ETP.

DÉPARTS À LA PENSION

- Personnel ouvrier :
 - Dominique MEURISSE (01/05/2024), Surveillante Ecole de l'Envol depuis le 01/09/1993
 - Pierre HOORELBEKE (01/01/2024), Ouvrier service Bâtiments depuis le 01/06/1998

ENGAGEMENTS

Personnel employé :

- Magali BASTIN, employée en CDR au Service Population
- Françoise KETELBANT, employée en CDD au service Info/Tourisme
- Anne-Thérèse de Jamblinne de Meux, employée en CDR au Service Enseignement

Personnel Ouvrier :

- Julien CHOUFFART, Ouvrier au Service Technique Bâtiments
- Daniel FONTAINE, Ouvrier au Service Voirie
- Frédéric HUET, Ouvrier au Service Espaces verts
- Sébastien DECOSTER, Ouvrier au Service Voirie

PÉRENNISATION DE L'EMPLOI : CDI

- Julien CHOUFFART, Ouvrier au Service Technique Bâtiments
- Daniel FONTAINE, Ouvrier au Service Voirie
- Frédéric HUET, Ouvrier au Service Espaces verts
- Tamara LESCEUX, employée au Service finances
- Christophe LUYCFASSEEL, Ouvrier au service Bâtiments



Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2024 - 31/12/2024

Catégorie : Statutaires	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2024	7	6,44
2ème trimestre 2024	7	6,44
3ème trimestre 2024	7	6,44
4ème trimestre 2024	7	6,44
Moyenne	7	6,44

Catégorie : Contractuels (y compris ACS 474)	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2024	13	7,25
2ème trimestre 2024	13	7,71
3ème trimestre 2024	12	7,85
4ème trimestre 2024	11	6,72
Moyenne	12,25	7,38

Catégorie : A.P.E.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2024	60	47,74
2ème trimestre 2024	59	48,68
3ème trimestre 2024	59	46,84
4ème trimestre 2024	59	48,59
Moyenne	59,25	47,96

Catégorie : Etudiants et Moniteurs	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2024	1	0,07
2ème trimestre 2024	4	0,20
3ème trimestre 2024	3	0,11
4ème trimestre 2024	1	0,06
Moyenne	2,25	0,11

Catégorie : Plan ACTIVA, SINE	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2024	1	1,00
2ème trimestre 2024	1	1,00
3ème trimestre 2024	1	1,00
4ème trimestre 2024	1	1,00
Moyenne	1	1,00

Catégorie : Autres	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2024	4	0,38
2ème trimestre 2024	4	0,38
3ème trimestre 2024	6	0,35
4ème trimestre 2024	6	0,52
Moyenne	5	0,41

Total Statutaires, Contractuels, APE, Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2024	80	61,43
2ème trimestre 2024	79	62,83
3ème trimestre 2024	78	61,13
4ème trimestre 2024	77	61,75
Moyenne	78,5	61,78



Liste 028-04

PERSee - 02/12/2024



RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION AU 01/12/2024)

GRADES LEGAUX	Agents	Barème RGB	ETP presté
	HARDY	MARIE-ASTRID	1
	MARTIN	CEDRIC	1
ADMINISTRATION GENERALE			
	ADAM	DOMINIQUE	E2 1
	ARNOULD	STEPHANIE	D6 1
	BASTIN DEFAYS	MAGALI	D4 0,5
	BONMARIAGE	CAROLINE	D4 0,5
	BRAHY	STÉPHANIE	D6 0,8
	BURY	SEBASTIEN	B1 0,5
	CARRÉ	JEAN	D4 1
	CRUCILLA	ANITA	E2 1
	CAUWERS	INGRID	D2 1
	DE CALLATAY	ANNE-CATHERINE	D6 1
	DEBOIS	ELISE	D6 0,75
	De JAMBLINNE de MEUX	ANNE-THERESE	D6 0,8
	ERNEST	SÉBASTIEN	C4 0,8
	EVARD	MARC	A1 1
	GONZALEZ ALBERTI	NATALIA	D4 0,8
	GUISSE	MARIE	D4 1
	HAUMONT	JOELLE	E3 0,8
	HAYEN	JUSTINE	D4 0,8
	HENRY	CINDY	E2 1
	HENNART	ELIABEL	B1 0,5
	JACQMIN	ALAIN	C4 1
	KETELBANT	FRANCOISE	D6 0,5
	KOK	CHANTAL	D2 0,5
	LEMAITRE	NATACHA	E2 0,5
	LESCEUX	TAMARA	D4 0,8
	LESSIRE	DOMINIQUE	D4 1
	LISSOIR	CARINE	D6 1
	MAGNET	NATACHA	E2 0,5
	MANCEL	MARION	D6 0,5
	QUEVRAIN	SOPHIE	D4 0,8
	RENIER	MARYLINE	E2 1
	RENOIRTE	SOPHIE	D6 1
	SEINE	NATHALIE	B2 1
SERVICE TECHNIQUE			
	BODART	XAVIER	D2 1
	CHOUFFART	JULIEN	D4 1
	DECOSTER	SEBASTIEN	D2 1
	FONTAINE	DANIEL	D2 1
	FRANKIN	SACHA	D2 1
	GRANDJEAN	CHRISTIAN	E2 1
	LUYCFASSEEL	CHRISTOPHE	E2 1
	MATHIEU	THIERRY	D2 1
	MOMMART	JEAN-LUC	D3 0,8
	MORSAINT	BERNARD	D3 0,8
	MOTTE	FABRICE	D2 1
	NOLLO	ERIC	D2 1
	PREUD'HOMME	OLIVIER	D4 0,8
	RAISON	ALAIN	D2 0,8
	ROQUET	GUY	D2 1
	ROWET	LAURENT	D4 0,8
	ROWET	ANTHONY	E2 1
	SPRIMONT	MICHEL	D3 1
	THIRY	PHILIPPE	C2 1
	THIRY	PHILIPPE	C2 (SIPPT) 0,05
ENVIRONNEMENT/ PROPRETE			
	BODART	SAMUEL	E2 1
	GRENSON	SIMON	E2 1



	GUILLAUME	SIMON	E2	1
	HUET	FREDERIC	E2	1
	LIBERT	TOM	D4	1
	MALHERBE	GUILLAUME	E2	1
ECOLE COMMUNALES				
	BABYLAS	VINCIANE	E3	0,74
	BODART	MARYLINE	E2	0,88
	DOUXFILS	FABIENNE	E2	0,5
	CORTES BUENO	PATRICK	E216	0,04
	DELOBBE	ANNICK	E2	0,55
	DUBOIS	VALERIE	D6	0,8
	GABARET	ISABELLE	E2	0,8
	HIGUET	AMELIE	E2	0,5
	HOLVOET	MARIE	E216	0,08
	HOORELBEKE	KELLY	E2	1
	KIZIBA	ILUNGA	E3	0,8
	KLAYE	ISABELLE	E2	1
	KLAYE	MARIE	E2	0,5
	KOK	CHANTAL	D2	0,5
	LOUIS	CHRISTELLE	E2	0,5
	MASURE	STÉPHANIE	E2	1
	MAES	SACHA	E216	0,04
	NOTTIN	CECILE		0,04
	RASE	SANDRA	E2	0,64
	ROBIN	LAURENCE	E2	0,6
	SAMAIN	ISABELLE	E3	0,65
GESTION SALLES COMMUNALES				
	MATHIEU	PATRICE	E2	0,23
	KINARD	ANNIE	E2	0,11
BIBLIOTHEQUE/PCDN				
	ALBERTY	JULIETTE	D4	0,5
	HOORELBEKE	KIM	B1	1
	PEYTIER	FLORENCE	B1	0,75
	LOMBA	JACQUELINE	D2	0,64

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU SERVICE

Organisation de procédures de recrutement

- Pour un poste d'Ouvrier Voirie

FORMATIONS

- Tous les agents suivent des formations ponctuelles organisées par les organismes compétents suivant les matières gérées dans leur service et considérées comme nécessaires en fonction du thème proposé.
- Les agents des services administratifs suivent, à leur rythme, et en fonction des disponibilités du service des modules des cours de sciences administratives organisés par la Province.
- Les agents des Services Techniques suivent les cours et formations qui leur permettent d'améliorer leur compétence, d'augmenter la sécurité sur chantier ou d'aborder des sujets d'ergonomie qui diminuent les risques d'accidents.



SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE ADAM

Au cours de l'année 2024, le CPPT s'est réuni à 4 reprises. A cette occasion, différents points ont été abordés :

- Adoption du plan d'action annuel 2024
- Adoption du plan global 2024 à 2029
- Adoption du plan annuel 2025
- Adoption du ROI du CPPT
- Adoption du Document d'identification
- Visite des lieux de travail : le garage communal
- Mise en conformité des bâtiments
- Formation du personnel technique

Ces différents points ont été préparé en collaboration étroite avec le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail, LIANTIS.

L'ensemble du personnel communal a été convié à une première rencontre « Midi du bien-être au travail » qui a permis d'aborder les thématiques suivantes :

- Les acteurs du bien-être au travail, leurs droits et leurs devoirs
- La personne de confiance
- Le conseiller en prévention
- La boîte à idées
- Le registre des faits de tiers
- Conseils en lien avec un accident de travail survenu dans une école

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de jours d'incapacité à 100 % en 2024 de 70 jours.

Situation des accidents de travail en 2024 :

Date accident	Accident du Travail / Chemin du Travail	Incapacité Temporaire	Incapacité Permanente	Nombre jours avec IT	Statut dossier	Sexe
10/01/2024	Accident du travail	Oui	Non	9	Dossier accepté	F
29/01/2024	Accident du travail	Non	Non	0	Dossier accepté	M
11/04/2024	Accident du travail	Oui	Non	16	Dossier accepté	M
21/05/2024	Accident du travail	Oui	Non	10	Dossier refusé	M
18/07/2024	Accident du travail	Oui	Non	0	Dossier accepté	M
18/10/2024	Accident du travail	Oui	Non	35	Dossier en cours	F
		TOTAL		70 jours		



MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « BÂTIMENTS » SUBSIDIÉS

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

MARCHÉS ET CHANTIERS EN COURS

1. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170030
Estimation	274.402,34€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise ARTEBAT SPRL	332.673,92€ TVAC
Ordre de commencer	03/08/2020
Réception Provisoire	02/09/2024
Réception Définitive	02/09/2026 à confirmer

2. PCDR-Convention –FP 1.18– Rénovation du centre récréatif de Mozet	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	762/723-60 (20230018)
Estimation	
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	14/12/2023- approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	
Attribution du marché :	
A l'Entreprise ARTEBAT SPRL	
Ordre de commencer	
Réception Provisoire	
Réception Définitive	
En cours d'étude :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Conseil a décidé le 26 juin 2024 de confier les missions particulières d'études et de coordination sécurité santé à l'Inasep conformément à leur proposition N°BAT-24-5397 d'un montant estimé à 106.447,50€. 2. Le Collège du 23 septembre 2024 a décidé d'attribuer le marché "Audit énergétique des locaux du centre récréatif sis rue des deux Chênes 9 - 11 à 5340 MOZET" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit Ener-Consult, Chemin des Acacias, 9 à 5530 Godinne pour le montant d'offre contrôlé de 2.200,00 € hors TVA ou 2.662,00 €, 21% TVA comprise. 	

3. Infrasports – Rénovation Energétique du Hall des sports à Gesves	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	764/733-60-20220019
Estimation	1.041.476,60€ 21% TVAC
Subsides	Infrasports
Principe et CSC :	Conseil du 30 août 2023
Accord de principe subvention	20 septembre 2023 INFRASPORTS
Principe et CSC travaux :	30/08/2023
Attribution du marché :	12/02/2024
A l'Entreprise :	RECO+ SPRL, RUE DE CHESSEROUX, 5 à 4651 BATTICE pour le montant d'offre contrôlé de 1.404.582,01 €, 21% TVAC
Ordre de commencer	10/06/2024
Réception Provisoire	A venir
Réception Définitive	A venir



4. Cœur de Village – Transformation et extension de la maison de village à Sorée	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	762/723-60-20220012
Estimation	492.692,30€ TVAC
Subsides	SPW Infrastructures
Principe et CSC :	21/02/2024 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	5/01/2023
Attribution du marché :	24/06/2024
A l'Entreprise :	RECO+ SPRL, RUE DE CHESSEROUX, 5 à 4651 BATTICE pour le montant d'offre contrôlé de 623.081,08€, 21% TVAC
Ordre de commencer	28/10/2024
Réception Provisoire	A venir
Réception Définitive	A venir
En cours d'approbation par le SPW Infrastructures	

5. PPT – Conception et construction d'une nouvelle implantation scolaire liée à l'école de l'Envol	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	722/722-60 (20180015)
Estimation	1.194.674,28€ TVAC
Subsides	FWB
Principe et CSC :	25/05/2022 - approbation du Conseil
Accord de principe	29 juin 2023 - FWB
Attribution du marché :	05/12/2022
Ordre de commencer	28 août 2023
Permis d'urbanisme	17 juin 2024
Réception Provisoire	A venir
Réception Définitive	A venir
Etude de conception étant finalisée, les travaux ont débuté en septembre 2024	



MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « VOIRIES » SUBSIDIÉS

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement PIMACI 2022-2024 PHASE I – Réfection de la rue de Strud	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/2020230010 & 20230012
Estimation	738.627,50€ TVAC
Subsides	SPW-Infrastructure PIC 60% et PIMACI 80%
Principe et CSC :	24/05/2023 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	20/11/2023
A l'Entreprise	GERDAY Travaux S.A pour le montant d'offre contrôlé de 772.104,45 €, 21% TVAC
Ordre de commencer	4/03/2024
Réception Provisoire	A venir
Réception Définitive	A venir

2. Plan d'investissement PIMACI 2022-2024 PHASE II – Réfection de la rue du Ruisseau et son pont	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/2020230010
Estimation	318.980,81€ TVAC
Subsides	SPW-Infrastructure PIC 60%
Principe et CSC :	À venir
Attribution du marché :	12 août 2024
A l'Entreprise	EECOCUR sa, Rue du Tronquoy, ZI, Nov. 47 à 5380 Fernelmont pour le montant d'offre contrôlé et corrigé de 321.592,80 €, 21% TVAC
Ordre de commencer	3 mars 2025
Réception Provisoire	A venir
Réception Définitive	A venir

3. VICIGAL - Aménagement d'une voie verte au cœur du Condroz namurois	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20180018
Estimation	Gesves- 870.714,97€ TVAC
Subsides	SPW-Mobilité – 86.032,00€ SPW-Déplacement doux – 8.250,00€ CGT – 75.000,00€ SPW-Infrastructures – 150.433,13€ SPW-DGO ³ -PCDR – 731.001,60€
Principe et CSC :	25/05/2022 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	23/12/2022
A l'Entreprise	Colas SA 1.136.178,63€ TVAC Pour le tronçon de Gesves
Ordre de commencer	16/08/2023
Réception Provisoire	A suivre
Réception Définitive	A suivre

4. PIWACY – Aménagement d'une voie centrale banalisée entre Gesves et Faulx-Les Tombes	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20220011
Estimation	180.705,03€ TVAC
Subsides	SPW-DGO1- 60%
Principe et CSC :	22/02/2023 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	16/10/2023
A l'Entreprise	COLAS Belgium, Grand'Route, 71 à 4367 Crisnée pour le montant d'offre contrôlé de 172.404,28 €, 21% TVA comprise ;
Ordre de commencer	5/03/2024
Réception Provisoire	15/10/2024
Réception Définitive	15/10/2026 à confirmer



MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : MARIE GUISSÉ - SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
202403-PLAFOND-ADMIN-112	Réalisation d'un plafond intégrant le système d'éclairage et les luminaires à la salle communale de Gesves	104/723-51 20240001	27 mai 2024 RECO+ SPRL 135.811,89 € TVAC
2024/FA/T/vitr aux - St-Lambert	Marché public de travaux de protection des vitraux ouest de l'église Saint-Lambert de Mozet	790/724-54/20240025	21 octobre 2024 VITRERIE ANDENNAISE (N.M.M.) 11.822,18 € TVAC
PNDPP/T/Rése au de chaleur Envol	Marché public de conception, réalisation et maintenance d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière biomasse sur le site de l'Envol	124/723-60 (projet 2024009)	En cours : estimation à 515.204,00 € TVAC
202406-RTG2	Démolition RTG2 - Approbation des conditions et du mode de passation - PST 2.4.2.1	124/723-60 20240007	12 novembre 2024 DUBOIS DAWANCE 59.774,00€TVAC
Entretien des voiries 2024	Marché public relatif à l'entretien des voiries 2024	421/731-60	En cours d'étude

Marchés publics de services	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20231204/FA/S /Géomètre	Désignation d'un Géomètre-Expert dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'alignement particulier et d'un plan de situation pour la création d'une servitude d'utilité publique en sous-sol	124/122-01	22 décembre 2023 TOPOGEX – Arnaud FOSSION 2.299,00 € TVAC
PNSPP/S/trans ports scolaire 24-25	Marché public de services de transports scolaires pour l'année académique 2024-2025 - lot 1 relatif aux transports exceptionnels dans le cadre des excursions scolaires	72201/124-06 et 72202/124-06	24 juin 2024 VOYAGES & AUTOCARS ROQUET 3.570,08 € TVAC
PNSPP/S/trans ports scolaire 24-25	Marché public de services de transports scolaires pour l'année académique 2024-2025 - lot 2 relatif aux transports réguliers dans le cadre des cours de natation pour les classes primaires	72201/124-06 et 72202/124-06	24 juin 2024 VOYAGES & AUTOCARS ROQUET 35.219,56 € TVAC



FA/S/agence immobilière - rue du Centre SOREE	Marché public de services relatif à la désignation d'une agence immobilière en vue de la vente d'un bien communal sis rue du Centre 31 à 5340 SOREE	104/122-48	08 juillet 2024 STEPHANIE IMMO 1,57% TVAC
2024/FA/S/Des destruction archives	Marché public de service de destruction d'archives (casier judiciaire)	104/123-06	26 août 2024 MERAK 160,53 € TVAC
20240814/FA/S /Géomètre	Désignation d'un Géomètre-Expert dans le cadre de l'élaboration d'un plan de situation pour la création d'une servitude d'utilité publique en sous-sol rue de l'Abbaye à 5340 FAULX-LES-TOMBES	124/124-01	02 septembre 2024 TOPOGEX – Arnaud FOSSION 847,00 € TVAC
PIC+ Ent 2025-2026-2027	Marché public relatif à la désignation d'un auteur de projet pour l'entretien des voiries 2025 à 2027 & programmation PIC 2025 à 2027	421/731-60	09 septembre 2024 SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL (VOIRIES) 38.184,50 € TVAC
AUDIT ÉNERGÉTIQUE	Rénovation du centre récréatif de Mozet en Maison de village et aménagement des abords – Audit énergétique	762/723-60 20230018	23 septembre 2024 ENER-CONSULT 2.662,00 € TVAC
2024/Plaines de vacances 24-28	Marché public de services relatif à la mission de coordination de la plaine de vacances	761/124-02	14 octobre 2024 C.O.A.L.A. 11.500,00 € TVAC, soit 46.000,00 € TVAC avec les éventuelles reconductions
FA/S/24-28-Gardiennage Noël	Marché public de services de gardiennage dans le cadre du marché de Noël organisé par la Commune	762/124-48	En cours : estimation à 2.200,00 € TVAC

Marchés publics de fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20231025/FA/F /sel	Marché public de fourniture de sel de déneigement	421/140-13	27 novembre 2023 K+S BENELUX 10.487,07 € TVAC
20240119/FA/F /sel	Marché public de fourniture de sel de déneigement pour l'année 2024	421/140-13	29 janvier 2024 QSALT 10.781,10 € TVAC
20231113/FA/F /véhicule d'occasion	Marché public de fournitures d'un véhicule avec benne basculante d'occasion	421/743-52/20240015	02 avril 2024 BPI CARS (B PROJET INVEST) 20.900,00 € TVAC



FA/F/Fournitures scolaires 24-25	Marché public de fournitures scolaires pour les écoles communales pour l'année académique 2024-2025	72201/124-02 et 72202/124-02	15 avril 2024 VIROUX 15% réduction sur catalogue et montant maximum de commande de 22.379,99 € TVAC
FA/F/radars préventifs 2024	Marché public de fournitures relatif à l'acquisition de radars préventifs à alimentation solaire avec système de fixation	421/744-51/20240015	22 avril 2024 ETS BOSQUET SPRL 4.931,45 € TVAC
ACDC/202401/informatique	Marché public de fourniture pour le remplacement de l'infrastructure serveur et stockage de l'Administration communale	742-53 20240004 et 104/123-13	22 avril 2024 UPFRONT 87.541,52 € TVAC
20240214/FA/F/chambre froide	Marché public de fourniture d'une chambre froide avec groupe frigorifique pour le restaurant de la Pichelotte	124/723-60/20240007	27 mai 2024 L.P. COOLING 15.889,12 € TVAC
20240221/FA/F/véhicule d'occasion	Marché public de fournitures d'un véhicule d'occasion	421/743-52/20240015	03 juin 2024 STORE BILZEN DE SCHAETZEN 22.900,00 € TVAC
20230327/Produits de nettoyage	Analyse de la situation concernant les produits et accessoires de nettoyage	/	17 juin 2024 Centrale d'achats du Service Public Wallonie
2024/FA/F/Lave-vaisselle-Entité	Marché public de fourniture d'un lave-vaisselle à capot neuf pour la Maison de l'Entité	762/744-51/20240021	26 juin 2024 LP HORECA 4.452,33 € TVAC
2024/FA/F/Plaques patrimoine	Marché public de fourniture de plaques d'identification pour des éléments du patrimoine public	773/724-60	01 juillet 2024 SCHMITZ DIGITAL PRINTING, 789,20 € TVAC
PNSPP/F/plateforme 24-28	Marché public de fourniture d'une plateforme informatique permettant la gestion administrative, financière, et de communication des écoles communales, de l'accueil extrascolaire et des plaines de vacances communales	722-01/123-48 ; 722-02/123-48 ; et 761/123-13	29 juillet 2024 AP KIOSK 6.657,42 € TVAC, soit 26.629,68 € TVAC avec les éventuelles reconductions
20240808/FA/F/Impression répertoire 2024	Marché public d'impression du répertoire des acteurs économiques et associatifs	511/124-48	26 août 2024 SCHMITZ DIGITAL PRINTING 2.050,59 € TVAC



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : MARIE GUISSÉ

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES (VENTE, ACQUISITIONS, ÉCHANGES...)

Acquisitions

- Acquisition des parcelles cadastrées division 5, section A et numéros 164/2, 164/3 et 169R, situées rue de la Bergerie à SORÉE – *signature de l'acte le 19 juillet 2024*
- Acquisition de la parcelle cadastrée division 5, section A et n°268 G, située rue de la Croisette 15 à SORÉE – *signature de l'acte le 31 juillet 2024*
- Projet d'acquisition de la parcelle cadastrée division 3, section B et n°225 T, situées rue des Deux Chênes à MOZET – *refus*
- Projet d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée division 1, section E 448 G3, située chaussée de Gramptinne 122-124 à GESVES – *en cours*
- Projet d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée division 3, section B et n°68 M, située rue des Deux Chênes à MOZET – *en cours*

Echanges

- Proposition d'échange entre des parcelles privées et des bois communaux – *refus*

Ventes

- Vente des parcelles cadastrées division 1, section F, n° 435 H et 435 P, situées chaussée de Gramptinne à GESVES – *signature de l'acte le 08 décembre 2023*
- Vente d'un excédent de voirie du chemin n°23 situé rue de Reppe à GESVES – *signature de l'acte le 27 juin 2024*
- Vente d'un excédent de voirie du chemin n°5 situé rue de la Drève à SORÉE – *en cours*
- Vente du presbytère de Sorée cadastré division 5, section A et numéro 176 B, situé rue du Centre 31 à SORÉE – *en cours*

GESTION DES BIENS COMMUNAUX

- Location du droit de chasse des bois communaux 2024-2033
- Reconduction de la jouissance des essarts communaux pour les années 2024 et 2025
- Convention d'occupation du local CAP Condroz à MOZET par une ASBL
- Occupation du RTG4 à GESVES : changement de représentant d'un des occupants ; résiliation de l'occupation des ateliers de reliure de livres ; répartition de la surface d'occupation du garage entre les différents occupants ; nouvelle convention d'occupation par un club



- Résiliation de la convention d'occupation de l'ancienne cuisine de l'École de l'Envol à FAULX-LES TOMBES
- Projet de convention d'occupation des terrains communaux situés à l'arrière de l'Administration communale et Ry del Vau à GESVES
- Convention de mise à disposition d'une partie du parking du Hall des Sports de GESVES pour l'installation d'un kiosque GAB
- Reconduction 2024-2027 et résiliation de la convention de mise à disposition d'un terrain communal situé à Surhuy à GESVES
- Convention d'occupation des locaux de la Pichelotte à GESVES par une ASBL
- Résiliation du bail emphytéotique passé entre la Commune et le CPAS pour le presbytère de SORÉE – *en attente de la signature de l'acte*
- Cessation d'occupation de la parcelle communale cadastrée division 1, section F et n°139 A sise rue de Houyoux à GESVES dans le cadre de futurs travaux

VOIRIES COMMUNALES (CRÉATION, MODIFICATION ET SUPPRESSION DE VOIRIES COMMUNALES)

- Analyses de chemins et sentiers (statut, largeur, etc.) : sentier n°82 situé Impasse du Blancbou à FAULX-LES TOMBES ; chemin n°11 situé El Roue à GESVES ; chemin n°76 situé rue de Reppe à GESVES ; chemin n°8 situé Tour de Muache à HALTINNE ; chemin n°41 situé Fausurchamps à MOZET ; chemin n°48 situé rue J.J. Merlot à MOZET ; sentier n°69 situé Try de Goyet à MOZET...
- Alignements particuliers entre des parcelles privées et les chemins n°28 et 33 situés rue des Fontaines à GESVES ; le chemin n°12 situé rue de la Croisette à 5340 SORÉE ; et le chemin n°46 situé rue Pieltain à 5340 MOZET
- Tracé et aménagement du sentier n°74 situé rue du Ruisseau à MOZET
- Suppression d'un excédent de voirie situé rue de la Drève à SORÉE – *suppression en date du 28 aout 2024*



PATRIMOINE CULTUREL

AGENT TRAITANT : MARIE GUISSÉ

MISE EN AVANT DU « PETIT PATRIMOINE »

La chapelle du Sacré-Cœur, dévotion catholique au cœur du Christ, située à proximité de la Ferme d'En Bas, a été rénovée en août 2024 par l'ASBL « Gesven'ment » en collaboration avec les services communaux. Cette dernière a été bénite en 1731 par l'abbé Colson et était visitée lors des processions du 15 août.



POPULATION & ELECTIONS

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

MOUVEMENT DE LA POPULATION

En 2024, au-delà de la situation géopolitique mondiale, ce sont les élections européennes, législatives, régionales et locales qui donnent le ton !

La crise de l'Ukraine reste préoccupante et un renouvellement du statut de protection temporaire a été prolongé jusqu'au mois de mars 2025.

A noter qu'au jour où ces lignes sont écrites, l'ensemble du parc locatif de nos logements du service public, soit 59 logements, sont occupés ainsi que les 3 logements destinés à l'accueil des demandeurs de protection internationale.

LES MOUVEMENTS : entrées / sorties / mutations (cf. les graphiques)

470 habitants (enquêtes de résidence en cours comprises).

On enregistre toujours un grand nombre de mouvements de population pour 2024 (cf. tableaux infra).

8 radiations pour l'étranger.

18 radiations d'office.

Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille. Les dossiers pour suspicions de fraude sociale continuent de faire l'objet d'une attention particulière.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, plusieurs citoyens sont enregistrés avec une adresse provisoire. 21 d'entre elles concernent le « village vert » (zone de loisirs et non habitat permanent). Les autres concernent des habitations en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction. Parfois ils logent dans une caravane ou une yourte sur leur terrain en attendant la fin de la construction.

Les inscriptions en adresse de référence.

Certaines personnes sont inscrites en « adresse de référence ». La majorité de ces personnes sont inscrites au CPAS.

Ce type d'inscription revêt un caractère exceptionnel et règlementé par les directives du SPF Intérieur.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Colocations.

Les demandes pour une domiciliation en « maison communautaire » ou en colocation tout en gardant un statut 'isolé' reste toujours une réalité de terrain. Le but étant majoritairement de garder un statut de personne 'isolée' et bénéficier des allocations d'aides spécifiques.



Le processus de reconnaissance d'un bail de colocation est transmis aux citoyens malgré qu'il s'agisse de la sphère privée (contrat de résidence principale entre bailleur et preneurs colocataires).



Il s'agit principalement de jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.).

Ce type de logement est soumis à une procédure spécifique en matière urbanistique et bail de résidence (bail unique et pacte de colocation).

De plus en plus de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels sont réceptionnées. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation préalable avec le service de l'urbanisme pour l'octroi de la sous-numérotation.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens DPI (Demandeurs de Protection Internationale) par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

ELECTIONS AUX URNES CITOYENS !!

Cette année 2024 a été marquée et rythmée par l'organisation des élections législatives régionales, fédérales et européennes le 9 juin et par l'organisation des élections communales et provinciales le 13 octobre.

Ce processus démocratique a mobilisé l'ensemble des équipes communales durant l'année de façon à mener à bien les différentes opérations électorales.

Une évaluation des élections en juin a entraîné une réorganisation des élections d'octobre 2024 et a permis une plus grande fluidité dans le déroulement des opérations électorales. En octobre 2024, 10 bureaux ont été installés dans des locaux indépendants. Lors des deux éditions, la majorité des présidents de bureaux et des assesseurs étaient des bénévoles soucieux de s'investir dans l'organisation de ce processus démocratique.

LA LISTE DES JURÉS D'ASSISES

Tous les 4 ans, la liste des Jurés d'Assises est renouvelée. La liste actuelle est valable jusqu'en 2025.

LES SENIORS

En 2024, la population compte 1897 seniors (60 ans et +), soit 54 de plus qu'en 2023.

ANNEES	2000	2008	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Seniors (60 et +)	1058	1153	1555	1617	1664	1721	1771	1843	1897



LE « CLIMAT » GENERAL ...

Tout comme les années précédentes, l'année 2024 est toujours marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population.

Notre service est au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asile.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voire même urgentes. Les soucis de manque de logements à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en termes d'emploi ou de situation familiale.

Pour pouvoir répondre aux réclamations du citoyen, une convention a été adoptée avec le SPW afin de mettre en place un **Service de Médiation Communal (SMC)**.

En 2024, les dossiers de litiges ou de réclamations en matière de mouvements de population ou de logements ont tous été résolus sans transiter par le service SMC.

LES CHIFFRES – L'ANALYSE

Au **31.11.2024**, nous enregistrons 7454 habitants, répartis en 3006 ménages.

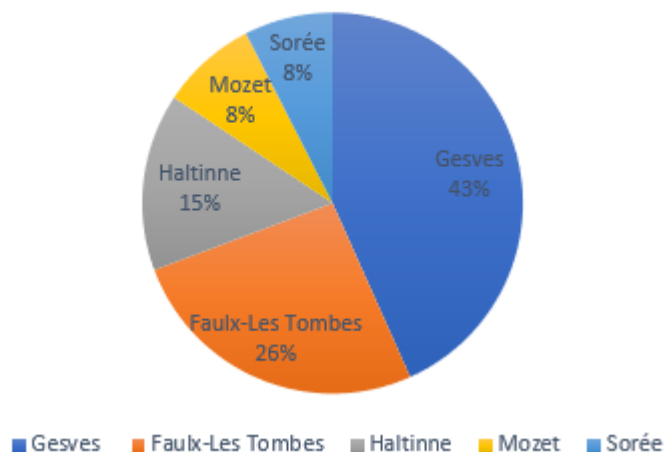
LES MENAGES

Moyenne d'habitants par ménage en 2024 : 2.4 habitants

MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers..	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	10 pers.	Total
Gesves	372	388	229	211	73	18	5	2	0	0	1298
Faulx-Les Tombes	211	227	138	144	42	6	3	0	0	0	771
Haltinne	128	136	70	76	26	5	3	0	0	0	444
Mozet	89	85	36	31	8	3	1	0	0	1	254
Sorée	82	66	38	39	10	2	1	1	0	0	239
2024	882	902	511	501	159	34	13	3	0	1	3006
2023	833	918	483	506	162	37	12	2	0	2	2975
2022	818	918	508	485	166	43	13	1	0	2	2954
2021	829	916	467	464	177	45	11	0	1	1	2911
2020	823	870	493	451	174	47	10	1	1	0	2872
2019	821	861	488	455	182	52	7	3	2	2	2873
2018	786	872	479	466	188	46	8	3	1	0	2849
2017	768	865	464	474	185	44	12	5	1	0	2818
2016	785	851	435	474	199	44	11	6	1	0	2806



Nombre d'habitants par section



	2000	2006	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
GESVES	2245	2591	3004	3038	3077	3067	3087	3114	3099	3141	3204	3251	3328
FAULX-LES TOMBES	1602	1732	1794	1811	1803	1789	1790	1836	1839	1896	1959	1965	1936
HALTINNE	957	1028	1122	1128	1136	1145	1126	1122	1109	1122	1127	1115	1123
MOZET	588	629	629	636	678	658	651	626	630	649	632	639	606
SOREE	447	480	540	545	552	559	581	553	560	553	555	566	560
TOTAL	5839	6460	7089	7158	7246	7218	7236	7251	7237	7361	7477	7536	7454



ETAT-CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.12.2023 AU 30.11.2024

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Naissances	72	71	75	83	68	62
Naissance à Gesves	1	1	2	2	1	0
Déclarations de mariage	23	16	25	15	30	33
Mariages	23	16	25	23	24	50
Cohabitations légales	33	37	33	39	30	39
Cessations de cohabitation	24	12	17	11	18	10
Noces d'or	22	16	18	14	17	14
Noces de diamant	4	2	5	4	4	5
Noces de Brillant	3	2	2	0	3	0
Noces de Platine	0	1	1	1	0	0
Décès	68	76	76	69	83	57
Déclarations de dernières volontés	32	3	11	10	14	24
Attestation relative au mode de sépulture	61	66	73	69	62	42
Don d'organes	10	9	6	2	4	26
Euthanasie	56	52	33	24	26	22
Divorces	31	28	22	31	25	27
Reconnaisances avant naissance	42	37	45	44	34	40
Déclaration de choix de nom	0	4	0	1	0	0
Changement de prénom	1	2	2	1	3	0
Changement de sexe	0	0	1	1	0	0
Changement de nom	3	0	0	0	0	0
Changement de nom (cascade)	4	0	0	0	0	0
Adoptions	0	1	1	4	0	0
Reconnaisances paternelles	0	4	1	2	0	0
Demandes de nationalité	8	12	0	0	0	0
Acquisitions de nationalité	7	5	2	4	4	2
Incinérations	22	29	26	21	19	14
Dossiers de demande de pension de retraite	0	1	2	0	5	4
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	18	24	24	30	32	38
TOTAL	568	527	528	505	506	510

Depuis le 01/07/2024, chaque adulte est autorisé à changer de nom une fois dans sa vie si cette demande vise le nom du père, celui de la mère ou une combinaison des deux. Ce changement incombe à l'Officier de l'Etat civil de la commune de domicile. Dans tous les autres cas, la demande reste soumise au SPF justice.

Ce changement s'impose en tout ou partie aux descendants mineurs au premier degré non émancipés, si le nom de ce parent leur a été attribué ou constitue une partie du double nom qui leur a été donné.



Le nouveau nom sera attribué d'office au(x) descendant(s) mineur(s) de moins de 12ans, aux descendants mineurs ayant atteint 12 ans qu'avec leur consentement recueilli au moment de la demande du parent. L'Officier de l'Etat civil établit un acte de changement de nom pour chaque personne impliquée dans la demande initiale.

DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Carnets de mariage	23	16	25	20	30	33
Actes de décès pour pompes funèbres	124	140	144	138	175	285
Documents pour crématorium	44	54	52	42	38	28
Certificats de milice	0	0	0	2	0	2
Certificats de nationalité	15	6	8	9	10	13
Certificats d'état civil	7	4	8	7	10	17
Certificats de vie	12	8	23	25	15	19
Attestations d'hérédité	0	0	0	0	0	0
Certificats de filiation	10	16	22	6	9	4
Certificats d'honorabilité	0	0	0	0	0	0
Demandes diverses : avocats, mails	436	254	205	213	194	0
TOTAL	671	498	487	462	481	401



ACCUEIL/CARTES IDENTITES/CERTIFICATS PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : JUSTINE HAYEN

GESTION ACCUEIL – CARTES D'IDENTITÉ - CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2023	Nombre 2024
Envois convocations Cie	211	720
Envois rappels Cie	210	320
Envois convocations Kids-ID	148	208
Activations de Cie	457	995
Activations de Kids- ID	252	308
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	128	150
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	141	151
Traitements des cartes d'identité défectueuses	5	4
Autorisations parentales légalisées	170	247
Certificats Composition de ménage	1072	923
Certificats de vie	8	12
Certificats de nationalité	7	15
Certificats de résidence	144	145
Demandes diverses - courrier	569	582
TOTAL	3522	4780

TYPE DE PRODUITS	Nombre 2023	Nombre 2024
Poubelles jaunes	151	88
Poubelle 140L	44	45
Poubelle 240L	22	16
Vente de sacs biodégradables et PMC	801	745
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	13	18
Vente de cartes postales	2	0
Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B	183	464
TOTAL	1216	1376

Généralement, le premier contact du citoyen avec l'Administration communale s'effectue au guichet du Service Accueil-Population.

Le service Population/Etat-Civil est accessible librement chaque matin et le mercredi après-midi sur rendez-vous.

Toute demande ou délivrance de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire ainsi que toute demande de légalisation de signature oblige le citoyen à se déplacer au Service Population.

De nombreux documents tels que composition de ménage, certificat de résidence, certificat de vie, certificat de nationalité belge, certificat de cohabitation légale peuvent être obtenus, électroniquement et gratuitement, via l'application du SPF Intérieur « MonDossier ».



La Commune de Gesves dispose également d'un guichet électronique (eGuichet) par lequel le citoyen peut demander et recevoir divers documents tels que les extraits de casier judiciaire. Cette année, il y a eu plus de **1212** demandes de documents via eGovFlow. Le nombre de demandes est en augmentation par rapport à l'année dernière, 875 pour 2023.

Les codes PUK et PIN restent indispensables lors de la procédure d'activation d'un document électronique. Cependant, la simplification des procédures ultérieures liées au code PIN des nouvelles cartes dotées d'une puce à contact exempte leurs propriétaires d'en demander une réimpression.

Cette année 2024, les chiffres restent relativement stables pour les demandes de documents. Nous constatons une belle augmentation pour les convocations et délivrances de cartes d'identité cette année car nous sommes arrivés au 1^{er} terme de 10 ans de renouvellement des cartes.

GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

Au 30.11.2024, nous enregistrons 702 permis de conduire soit 65 de plus que l'année 2023.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2020	326	-17.67 %
2021	461	+ 41.41 %
2022	453	-1,73 %
2023	637	+ 40,62%
2024	702	+ 10,20 %

Cette année, le service a procédé à l'encodage de 52 permis internationaux, 97 permis provisoires, 548 demandes de permis définitifs, renouvellement ou sélection médicale.

Au 30.11.2024, nous enregistrons 544 passeports, un chiffre similaire au nombre de passeports délivrés en 2023.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2020	98	-68.69 %
2021	132	+34.69 %
2022	443	+235.60 %
2023	540	+ 21,89 %
2024	544	+ 0,74 %

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 1 demande très urgente, 6 demandes urgentes, 111 demandes < 18 ans et 425 demandes > 18 ans.



GESTION ENTRÉES ET SORTIES

Chaque domiciliation de citoyen sur notre commune (entrée) nécessite l'encodage de ses informations dans notre base de données (1 dossier/ménage). Chaque déménagement en dehors de notre commune (sortie) nécessite également un transfert de documents vers la commune d'accueil.

Types de documents	Nbre de dossier 2022	Nbre de dossier 2023	Nbre de dossier 2024
Dossiers Entrées	320	483	498
Dossiers Sorties	282	396	397

GESTION EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire varie en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Pour les demandes de modèle général le service délivre directement le document. Pour les modèles 2 (contact avec des mineurs), la demande transite par la Zone de Police des Arches pour vérifications avant la délivrance du document.

Une grande majorité des demandes d'extrait de casier judiciaire concerne les demandes d'emploi et notamment le secteur de l'éducation (modèle 2), mais aussi les licences d'armes.

Cette année nous avons délivré 842 extraits de casier judiciaire.



ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

En 2020 : 131 étrangers sur le territoire

En 2021 : 145 étrangers sur le territoire (avec le registre d'attente)

En 2022 : 138 étrangers sur le territoire (avec le registre d'attente)

En 2023 : 195 étrangers sur le territoire (avec registre d'attente) soit 2,6 % de la population

En 2024 : 212 étrangers sur le territoire (avec registre d'attente) soit 2,8 % de la population

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Les regroupements familiaux peuvent concerner des enfants venant rejoindre des parents.

2020 : 4 nouveaux dossiers, 2 dossiers en traitement et 2 dossiers terminés

2021 : 3 nouveaux dossiers, 1 dossiers en traitement et 2 dossiers terminés

2022 : 4 nouveaux dossiers, 3 en traitement, 1 terminé

2023 : 6 nouveaux dossiers, 2 en traitement, 5 terminés

2024 : 4 nouveaux dossiers, 2 en traitement , 2 terminés

MARIAGES ET COHABITATIONS LÉGALES

Cette rubrique concerne exclusivement les mariages et cohabitations légales entre gesvois et personnes étrangères.

- ✓ En 2020 : 2 nouveaux dossiers
- ✓ En 2021 : 1 nouveau dossier
- ✓ En 2022 : 3 nouveaux dossiers
- ✓ En 2023 : 5 nouveaux dossiers

ETUDIANTS

Etudiants UE et non UE sur le territoire de la commune.

	2024	2023	2022	2021	2020
Nbre d'étudiants UE et non UE	2	2	5	6	2

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Demande de famille pour visites familiales

- Annexe 3bis : 10



DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2024	2023	2022	2021	2020
	99	99	109	105	92

+ Documents divers liés au séjour : **49**



INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique est situé sur les sites de l'Administration communale, du garage communal, les bureaux de l'administration localisés sur le site de la Pichelotte, l'Ecole communale de l'Envol, l'Ecole communale de la Croisette et la Bibliothèque communale.

La gestion de ce parc informatique consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur, le domaine (Active directory), les procédures de backup, les interventions dans le cadre des contrats de maintenance
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (WIN)
- Gérer le réseau de téléphonie (WIN)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec le service Marchés publics*)
- Évaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

PROJETS RÉALISÉS EN 2024

En 2024, le Collège communal a finalisé et lancé de nouveaux projets, à savoir :

- Le renouvellement de nos infrastructures (achat d'ordinateurs portables pour faciliter le télétravail, d'écrans...).
- Suite à la mise en route d'un marché public conjoint en 2023 pour remplacer les serveurs de l'Administration communale et du CPAS par de nouveaux serveurs physiques financés via le subside de 104.256,00€ obtenu dans le cadre de l'appel à projet TOP, du Ministre Christophe COLLIGNON, le CPAS et l'Administration communale de Gesves ont acquis un nouveau serveur par entité.
- La réalisation d'un état des lieux du parc des imprimantes multifonctions en vue de rédiger un cahier des charges de fourniture et entretien des imprimantes.
- Mise en route de la migration des mails sur Microsoft 365.
- Partenariat financier avec la Zone de Police des Arches pour la mise en place de la fibre optique.



QUELQUES PROJETS POUR 2025

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Renouvellement du marché public de gestion des imprimantes communales
- Migration de certains services et applications sur le Cloud
- Renforcement de la sécurité de nos infrastructures
- Création d'une charte d'utilisation du parc informatique
- Mise en place de la fibre optique
- Lancement d'un nouveau marché de maintenance et de consultance informatique pour les sites de l'Administration communale, du CPAS, de la Bibliothèque et des Ecoles communales.



SERVICES TECHNIQUES



SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE »

AGENT TRAITANT : FABRICE MOTTE

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2024, les ouvriers affectés au Service technique Bâtiment ont assuré l'entretien des bâtiments et logements communaux ainsi que de ceux appartenant au CPAS.

L'équipe technique Bâtiments est épaulée par 1 ouvrier délégué par le CPAS.

BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments/Responsable festivités
CHOUFFART Julien	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
GRANDJEAN Christian	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments/Festivités
GIGOT Benoît	Ouvrier ALE	Temps partiel	Festivités
LAMBERT Terry	Ouvrier CPAS	Temps plein	Bâtiments
LUYCFASSEEL Christophe	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments/Garage/Service bus
MOTTE Fabrice	Brigadier ff	Temps plein	Responsable ouvriers
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	1/2 temps	Bâtiments
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments

ADMINISTRATIF - TÂCHES DU BRIGADIER

Le Brigadier réalise différentes tâches administratives et techniques dont les principales sont :

- Travail administratif/surveillance chantiers communaux « Bâtiments » et CPAS + entretien charroi,
- Planification des travaux et gestion de l'équipe d'ouvriers,
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences,
- Gestion des demandes de travaux,
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes,
- Rédaction et signature des bons de commande,
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres,
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures,
- Réception des travaux réalisés par tiers,
- Demandes de prix et achat matériel et outillage divers.

Le secrétariat encode les demandes de travail dans le logiciel 3P et rédige les arrêtés de police (travaux, manifestations, ...).



BÂTIMENTS

Liste des travaux effectués sur des bâtiments communaux :

- Mise en conformité électrique des bâtiments (Croisette 17, Croisette 19, Foot de Strud, Foot de Faulx, Grottes de Goyet, Foot de Sorée)
- Logements sociaux : réparations, peintures, éclairage, entretien chauffage, enlèvement d'encombrants, nettoyer les traces d'humidité et remédier aux divers problèmes, transports de mobiliers donnés par des particuliers vers les logements sociaux et déménagements internes...
- Salles communales : travaux et aménagements divers
- Crèches et écoles communales : travaux d'entretien et de maintenance
- Réfection de certains murs dans les cimetières de Gesves, Haltinne, Sorée et Haut-Bois
- Réfection de l'ancienne forge de Strud (Maçonnerie et toiture) et du muret le long du Strouvia
- Réfection 1^{er} étage de la Maison Communale (Salle des fêtes, Bar ping-pong, blocs sanitaires, hall escaliers)
- Réorganisation et mise en conformité du Garage Communal
- Evacuation complète du RTG2 dans le cadre de sa démolition
- Rénovation complète de l'appartement 1C, rue Léon Pirsoul
- Aménagements des bureaux à la bibliothèque de Gesves (Mobilier et électricité)
- Aménagements extérieurs pour la crèche de Sorée (Clôtures et barrières)
- Aménagements extérieurs pour Gesves Extra (Cours et terrasses)
- Réfection des couloirs et cages d'escaliers du Foyer St Antoine
- Réorganisation des bureaux et électricité pour le Maraîchage

FESTIVITÉS

Ce service est assuré par les ouvriers du bâtiment. Il répond aux demandes annuelles traitées en 2024 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles ainsi qu'à la mise à disposition de matériel divers.

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes à concurrence de 4 jours/semaine. Un ouvrier « ALE » est régulièrement sollicité pour épauler le Service « Festivités ».

Il consiste surtout en :

- Prêts, mises à disposition et montage des deux tentes, des deux chapiteaux et des huit échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ... ;
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobiliers ou matériels divers : bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, matériel didactique... ;



- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Conseil communal ;
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

GARAGE COMMUNAL

Le Service d'entretien du charroi communal installé chaussée de Gramptinne 173 à Gesves garantit l'entretien des véhicules et des engins motorisés.

Un ouvrier qualifié assure l'entretien des véhicules du charroi et les réparations nécessaires.

Les réparations les plus lourdes de génie civil sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées.

Le matériel nécessaire à certaines interventions ciblées est loué à des sociétés extérieures (nacelles, mini pelles ou autres chargeurs et grues).



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : FABRICE MOTTE

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2024, l'équipe du Service technique VOIRIE est composée principalement de 8 ouvriers. Ces derniers sont aidés dans certaines tâches d'entretien par d'autres ouvriers polyvalents selon les besoins.

DECOSTER Sébastien	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Service déneigement
FONTAINE Daniel	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Service déneigement
FRANKIN Sacha	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Service déneigement— Service bus
MORSAINT Bernard	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service déneigement
PREUD'HOMME Olivier	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service déneigement
ROQUET Guy	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Service déneigement - Cimetières
NOLLO Eric	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Service bus
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Service déneigement - Cimetières

ENTRETIEN DES VOIRIES

- Réparations et entretien des voiries (combler les nids de poules et entretien des abords tarmaqués ou empierrés), des fossés, des accotements, des filets d'eau,
- Remplacement de taques d'égouts,
- Enlèvement dépôts sauvages, dépouilles d'animaux, arbres couchés sur le sol,
- Réfection de ponts et des ouvrages d'art,
- Entretien des avaloirs.

Ces travaux sont réalisés tout au long de l'année ou en opération ciblée à la demande des riverains.



TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

- Pose de tuyaux béton ou PVC dans le cadre de la création de réseaux ou collecteurs d'égouttage ;
- Pose d'éléments linéaires en béton, de filets d'eau, de bordures filets d'eau et d'avaloirs ;
- Traversées de voirie avec raccordement au réseau existant ou mises à disposition de tranchées pour la SWDE et l'AIEG ;
- Pose de tarmac à chaud ou à froid ;
- Placement de filets d'eau et avaloirs, rue Les Fonds, au croisement avec la rue du Puits ;
- Placement de filets d'eau et avaloirs, sur le parking de la crèche de Sorée, au niveau de la rue Maubry ;
- Placement de tuyauterie pour la traversée du sentier, rue de La Chapelle et réalisation de la zone de croisement ;
- Placement de filets d'eau et avaloirs, rue de Han ;
- Placement de filets d'eau, avaloirs et traversées de voirie, rue des fontaines ;
- Réfections accotements, îlots directionnels, chicanes, ... ;
-

SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation, et notamment de la signalisation mobile pour les festivités, chasses, demandes d'administrés... ;
- Pose de miroirs ;
- Pose de bandes sonores ;
- Marquage au sol ;
- Mise en « circulation locale » de certaines voiries ;
- Placement du radar préventif ;
- Mise en place de « zone 30 » Baty-Pire, Inzeculot, Ruelle Burton, El Roue, Les Forges, Monjoie.

Les radars préventifs ont été installés à divers endroits suivant les décisions du Collège communal résultant entre autres des demandes ciblées des concitoyens concernés et désirant attirer l'attention sur la dangerosité de la vitesse excessive des véhicules empruntant les voiries communales.



DÉNEIGEMENT

Le déneigement et le sablage des voiries communales est assuré par 2 camions équipés de trémies d'épandage et de lames de déneigement. Les chauffeurs et les accompagnateurs assurent des gardes de 24 heures.

Les voiries empruntées par le TEC ainsi que les routes les plus pentues sont considérées comme prioritaires.

Des entrepreneurs équipés en matériel pour le déneigement sont susceptibles d'être rappelés en cas de besoin pour épauler le Service communal concerné.

Comme la neige s'est faite rare en 2024, les véhicules ne sont sortis que 3,5 jours pour le salage.

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Sacha FRANKIN et Thierry MATHIEU.

Pour les écoles communales de l'Entité mais aussi pour les écoles Libres et de la Communauté française.

± 30.000 kms sont parcourus chaque année par le bus communal.

PROXIBUS

Chauffeur : Eric NOLLO.

± 7.000 kms parcourus cette année

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé 3 fois par semaine pour les sorties (activités extérieures) organisées par les écoles et le Foyer St-Antoine.

CIMETIÈRES

Les ouvriers affectés au Service « Cimetières » sont appelés à assurer diverses missions :

- Assurer les inhumations :
- que ce soit en pleine terre avec réalisation d'excavations,
- inhumation de cercueils dans les concessions murées
- dépôt des urnes dans les columbariums,
- dispersion des cendres dans les pelouses créées à cet effet,
 - Réparation des murs d'enceinte des cimetières,
 - Enfouissement de caveaux préfabriqués dans les cimetières,
 - Affichage pour les sépultures en défaut d'entretien.

Cette année 2024, du matériel a été acquis pour creuser les tombes en pleine terre de manière sécurisée.



SERVICE TECHNIQUE « ESPACES VERTS »

AGENT TRAITANT : TOM LIBERT

LES MISSIONS

1. L'entretien des 85 espaces verts communaux, mission principale exercée par le service ;
2. La propreté : le ramassage des déchets le long des routes et la tournée hebdomadaire des 70 poubelles communales ;
3. La fauche, la taille et le balisage de plus de 70 sentiers et servitudes et d'une trentaine de chemins communaux agricoles et forestiers ;
4. L'entretien de la végétation aux abords de voiries (fauchage en période de végétation et taille) ;
5. Le travail au sol durant les abattages et élagages sécuritaires avec le grimpeur élagueur communal attitré ;
6. La collaboration dans le cadre de certaines activités ou festivités organisées par différents services (BiodiverCité, Office du Tourisme...) ;
7. Travaux sylvicoles.

PLANTATIONS ET VÉGÉTALISATION

- Plantation et aménagement d'un verger au « foyer St-Antoine » ;
- Plantation d'environ 3000 plants dans nos bois communaux ;
- Taille de plusieurs haies agricoles avec le porte-outil « Avant ».

LES AUTRES RÉALISATIONS DE 2024

- Aide à la transformation de bois, en buches pour le CPAS ou en planches/poutrelles pour différentes utilités (scierie mobile Kallen) ;
- Entretien général du « Vicigal » ;
- Aménagement d'un ponton dans le sentier bordant la rue des Fontaines ;
- Réfection de diverses passerelles dans les bois communaux ;
- Fabrication d'une table-banc pour aménager les abords de la Pichelotte ;
- Pose de diverses clôtures ;
- Fabrication d'un banc en pierre aux abords de la chapelle St-Hubert ;
- Création d'une mare aux appartements de la rue des Bourreliers, à Sorée ;
- Pressage de pommes avec les citoyens gesvois au verger conservatoire ;
- Distribution d'environ 700 plants dans le cadre de la Semaine de l'arbre ;



L'ÉQUIPE

L'équipe technique environnement et propreté est composée de :

- **1 personne sous contrat APE** : Guillaume MALHERBE, sous contrat jusqu'au 17/12/2024
- **6 personnes engagées à durée indéterminée comme ouvriers qualifiés** : Jean-Luc MOMMART, Michel SPRIMONT, Simon GRENSON, Simon GUILLAUME, Samuel BODART, Frédéric HUET

La coordination du service est gérée par Monsieur Tom LIBERT, sous contrat à durée indéterminée.

Son rôle est :

- la planification journalière des travaux en fonction des compétences de chacun, des urgences, des saisons et de la météo ;
- l'aide à l'équipe sur le terrain, principalement pour les travaux de nouvelles réalisations mais aussi pour l'entretien en période de végétation ;
- la rencontre avec les citoyens concernés par des travaux projets d'aménagements ou d'entretien communal d'espaces verts communaux, des chemins, des sentiers ;
- l'achat de fournitures et matériel via marché public et bons de commande ;
- le relevé hebdomadaire du ramassage des poubelles communales et du suivi d'entretien des 85 espaces verts communaux ;
- l'enregistrement des congés, récupérations, absences, pointage des heures supplémentaires du personnel de l'équipe dans le logiciel dédié ;
- la rédaction, le suivi et la mise en œuvre des points présentés au Collège communal.



SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRÉ

L'outil de gestion de l'éclairage public mis en place par Ores, Muse Web, permet aux Administrations :

1. De signaler des pannes à Ores,
2. D'accéder aux informations de leurs parcs d'éclairage public respectifs,
3. De consulter les travaux réalisés sur le patrimoine communal.

SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il existe trois possibilités pour signaler une panne :

1. Le site internet d'ORES : www.ores.be
2. Le numéro de dépannage : 078/78.78.00
3. L'Administration communale
4. En cas de situation d'urgence ou dangereuse : 112

Le signalement doit comprendre le numéro d'identification du luminaire et sa localisation.

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 2024, Ores a procédé à 189 réparations (contre 344 en 2023) sur le parc de l'éclairage public de la commune de Gesves.



CADRE DE VIE



URBANISME

AGENTS TRAITANTS : MARC EVRARD, NATALIA GONZALEZ, CHANTAL KOK ET CARINE LISSOIR

Les valeurs qui figurent dans le texte et dans les tableaux ont été arrêtées du 1^{er} janvier 2024 au 29 novembre 2024

Quatre agents sont chargés du traitement des dossiers relatifs à l'urbanisme, matière transversale par excellence.

LÉGISLATION

Le **Code du Développement Territorial** est d'application depuis le 1^{er} juin 2017, modifié le 1^{er} avril 2024

Le Code du Patrimoine est entré en vigueur le 1^{er} juin 2024

Le Schéma de développement du territoire (SDT) adopté par le Gouvernement wallon le 23 avril 2024 est entré en vigueur le 1^{er} août 2024

La version coordonnée officielle mise à jour est disponible sur http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/index.php/juridique/codt

Le Service de l'Urbanisme répond à toutes les questions relatives à la réglementation en vigueur :

- Le **CODT**, Code du développement territorial- Réglementation régionale, s'agissant du plan de secteur, des procédures et formalités concernant les permis mais aussi les recours et suspension, des dispenses de permis, etc. ;
- Le **SDC**, Schéma de développement communal, (SDC - Art. D.II.9 et ss du CoDT) s'agissant de la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal ;
- Le **GRU**, Guide régional d'urbanisme, (GRU - Art. D.III.2 §1 du CoDT), s'agissant des indications et des normes concernant les zones protégées de la commune de type Bâtisses en Site Rural ;
- Le **GCU** (RCU), Guide communal d'urbanisme, (GCU- Art. D.III.4 du CoDT), s'agissant des prescriptions urbanistiques sur les aires différenciées du territoire Gesvois ;
- Les **PUR**, Permis d'urbanisation (anciennement « permis de lotir ») – 215 références sur Gesves ;

La Commune bénéficie de la présence d'un Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme et reçoit une subvention annuelle régionale de 28.000€ grâce à l'application cumulée du SDC, du GCU et d'une Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

STATISTIQUES 2024

Les 100 dossiers enregistrés dans la base de données urb@web ont généré 300 décisions du Collège communal. L'instruction administrative respecte les délais de rigueur imposés par le CoDT. Certains dossiers de permis d'urbanisme nécessitent un triple visa, avec le rapport collégial intermédiaire et la délivrance de l'acte final.



PERMIS D'URBANISME ET CERTIFICAT D'URBANISME N°2

PERMIS D'URBANISME Nature des permis d'urbanisme	2018	2019	2020 Covid	2021 Covid	2022	2023	2024
Nouvelles habitations type 4 façades	24	20	40	28	33	15	17
Nouvelles habitations groupées	3	3	7	4	5	5	1
Extensions/Transformations Rénovation habitation	15	16	15	28	18	19	18
Transformation avec changement de destination, y compris du logement	2	4	5	4	6	2	4
Autres : hangar, abri, garage, citernes, panneaux PhV, destination, ...	38	41	18	18	18	21	17
Régularisation			5	7	8	3	6
Refus			18	13	19	20	8
Article d'utilité publique D.IV.22			2	8	9	12	17
TOTAL	108	105	110	110	116	97	88

AUTRES DOSSIERS EN 2024 : PERMIS D'URBANISATION, DIVISION DE BIEN, CERTIFICAT D'URBANISME

PERMIS D'URBANISATION	0		
DEMANDES NOTAIRES 2023	14 Divisions de bien 191 Infos notariales - renseignements urbanistiques		
CERTIFICATS D'URBANISME N°1	13		
CERTIFICATS D'URBANISME N°2	3 refus	0 octroi	1 en cours

PERMIS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE (ART. D.IV.22 DU CoDT)

- NATAGORA, création de mares – Bois de Gesves 11/04/2024
- Administration communale, Cœur de Sorée, transformation et extension de la maison de village et des jeunes Sorée 19/04/24
- ZONE DE POLICE ARCHES, extension commissariat Gesves 17/05/2024
- INASEP, Collecteur STEP Gesves 24/05/2024
- Administration communale, Nouvelle implantation scolaire Rue 2 Chênes - Mozet 17/06/2024
- Administration communale, Réfection de voirie et remplacement du pont - Goyet 17/06/2024
- SWDE, autoroute de l'eau Sorée 20/06/2024
- SWDE, aménagement du site de prises d'eau de Houte et Houyoux 22/11/2024
- BATOPIN, Placement d'un distributeur de billet à Gesves 27/06/2024
- Administration communale Construction d'un abri à la plaine de jeux–Salle Haut-Bois 06/08/2024
- ORES ASSETS, construction d'une cabine électrique - Brionsart Gesves 13/08/2024
- Administration communale Démolition RTG2 - Chaussée de Gramptinne Gesves 26/09/2024
- Administration communale, Maintien d'une Yourte Ecole - Faux-Les Tombes 12/11/2024



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

PERMIS UNIQUE

Un permis unique de classe 2 introduit fin 2023 pour des installations destinées à l'équitation et ses annexes à Gesves a été octroyé partiellement le 21/05/2024 par le Collège communal.

Une demande est en cours pour la construction et l'exploitation d'une station d'épuration d'eaux urbaines résiduaires du village de Gesves - capacité nominale de 700 EH – avec rejet final après épuration au ruisseau du Samson.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Aucune demande de permis d'environnement n'est intervenue en 2024.

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

En 2024, 92 déclarations ont été introduites tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
2016	9	33	13	13	5	73
2017	17	39	10	5	8	79
2018	14	35	7	7	5	68
2019	30	36	9	9	12	96
2020	27	39	12	6	4	88
2021	26	35	6	12	11	90
2022	21	54	4	11	7	97
2023	20	31	7	3	2	63
2024*	21	43	16	4	8	92

*Les chiffres de 2024 sont arrêtés au 25 novembre

URBANISME

PERMIS INTÉGRÉS ET PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Depuis 2021, le Collège communal ne remet plus qu'un avis sur les dossiers limitrophes qu'en cas de réel impact sur le territoire communal. A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

Au 25/11/2024, 191 informations urbanistiques et 13 certificats d'urbanisme n° 1 ont été réalisés.

DIVISION DE BIENS

Au 25/11/2024, le Collège communal a remis 14 avis sur des demandes de divisions de biens.



OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR



Depuis avril 2017, la commune a l'ambition d'être « Communes Zéro Déchet ». En collaboration avec le BEP diverses actions sont mises en place chaque année à destination d'un public varié.

Une page Facebook dédiée à l'opération Zéro Déchet relaye l'ensemble des actions entreprises ; à ce jour, elle compte 287 abonnés. <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedeGesves/>

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024

REPAIR VÉLO



Créé en juin 2022, le Repair vélo a eu moins de succès en 2024 : les rendez-vous ont eu lieu en mars et septembre. 11 familles ont pu apprendre à intervenir sur leur vélo. 14 vélos ont été révisés, réparés ou simplement entretenus en 2024.

ATELIERS GRATUITS À DESTINATION DES CITOYENS

Cette année, les ateliers ouverts à l'ensemble de la population ont permis d'appréhender la fabrication de produits cosmétiques, la préparation de pain au levain et la cuisine de conservation d'aliments. Au total, 25 familles ont pu approfondir leurs gestes vers le zéro déchet.



GROUPE DE TRAVAIL INTERNE ECOTEAM



L'EcoTeam s'est réunie 3 fois en 2024. L'une des actions entreprises en 2024 est la sensibilisation des agents à l'économie d'énergie. L'affiche « ensemble économisons l'énergie » a été posée dans chaque bureau pour ouvrir le défi « Chokoff » qui se tiendra durant 6 mois de novembre 2024 à mai 2025. Une fois par mois, un passage dans les bureaux aura lieu afin d'être attentif à ce que l'éclairage et les écrans soient éteints et que les thermostats soient mis sur la petite étoile avant le départ. Ces gestes seront récompensés par un petit chocolat.

ATELIER « PAIN AU LEVAIN ET KEFIR » POUR LES AGENTS COMMUNAUX

En mars, les agents communaux ont été invités à une après-midi autour de la cuisine zéro déchet ! Les filles ont fait leur pain et cette bénéfique et délicieuse boisson qu'est le kéfir.



SENSIBILISATION DES AGENTS COMMUNAUX A LA RÉDUCTION DES PAPIERS CARTONS

En novembre, l'ensemble des agents communaux étaient invités à une conférence de sensibilisation de l'utilisation du papier et du numérique. Au cours de cette après-midi, les agents présents ont pu avoir une réflexion sur le système d'archivage et voir les bénéfices de l'utilisation du numérique.

BIOBOX ET COMPOSTEURS

Le groupe des 4 citoyens du site de Haut-Bois, le jardin partagé de Mozet et le site de la Pichelotte sont toujours opérationnels. La biobox du parking de la maison de l'Entité après avoir été réinstallée a été ouverte durant quelques mois. Toutefois, les bénévoles qui la géraient ont été contraints de stopper leur activité. Aucun bénévole ne s'est manifesté pour en reprendre la gestion, la biobox a donc dû être fermée.

OPÉRATION BEWAPP – GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Pour la 10^{ème} édition, 8 membres de l'équipe communale étaient sur le terrain lors du grand nettoyage qui a eu lieu en mars. En outre, 8 équipes de citoyens gesvois ont participé à cette action.



GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

AGENTS TRAITANTS : JUSTINE HAYEN, ELISE DEBOIS

Les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune permettent d'optimiser la qualité et la quantité des déchets ménagers.

RAMASSAGES PORTE À PORTE

Cette année, l'ensemble du ramassage au porte à porte est programmé ***le mardi***.

- ~ Tous les mardis : Ordures ménagères et déchets organiques ;
- ~ 1 mardi sur deux : PMC
- ~ 1 mardi sur 4 : Papiers – cartons
- ~ Sur rendez-vous avec la Ressourcerie Namuroise : Encombrants

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

Volume annuel collecté en porte-à-porte – Volume par habitant :

Année	Volume annuel	Volume par habitant
2021	529.220 kg	73,03 kg par habitant
2022	505.180 kg	68,88 kg par habitant
2023	516.770 kg	69,91 kg par habitant
2024	522.240 kg*	69,81 kg par habitant*

*Extrapolation pour les derniers mois 2024

Tarifs de vente de conteneurs : Tarif 2024 :

40 Litres	38,50 €
140 Litres	50,00 €
240 Litres (gris et jaune)	56,00 €
660 Litres (gris et jaune)	245,00 €
1100 Litres (gris et jaune)	340,00 €
Serrures (sauf 40 litres)	50,00 €
Puce seule	10,00 €
Livraison	10,00 €

	2020	2021	2022	2023	2024(*)
Nouveaux conteneurs à puce vendus	69	150	52	66	64

(*) Chiffres arrêtés au 27 novembre 2024



Taxe sur les déchets ménagers

<u>PARTIE FORFAITAIRE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
71,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
95,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
101,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
130,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
135,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
141,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
145,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
20,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (Par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,51 € par kilo supplémentaire		
2,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
5,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
8,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles (suivant la situation au 1^{er} janvier)

- Les personnes bénéficiant du revenu d'intégration social (RIS), d'une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), de l'intervention majorée de l'assurance à 100% (BIM) et d'une réduction d'autonomie de 66 % au moins peuvent bénéficier, sur demande, des réductions suivantes :

Ménage 1 personne (isolé)	33,00 €
Ménage de 2 personnes	44,00 €
Ménage de 3 personnes	55,00 €
Ménage de 4 personnes	66,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	77,00 €

- Les familles nombreuses de 3 enfants et plus et bénéficiant des allocations familiales bénéficient d'une réduction annuelle de 16,50 euros
- Les ménages qui, sur base d'un certificat médical, comptent une ou plusieurs personne(s) incontinente(s) ou une ou plusieurs(s) personne(s) utilisant des poches de dialyses, âgée(s) de plus de trois ans, peuvent sur demande bénéficier d'une réduction annuelle de 38,50 euros (par personne concernée)
- Tout ménage, isolé et/ou second résident non desservis par les services d'enlèvement des déchets bénéficie sur demande d'une réduction annuelle de 16,50 euros
- La partie variable est réduite annuellement de 38,50 € par enfant de 0 à 2,5 ans.

Ces réductions sont toutefois limitées au montant de l'enrôlement pour la partie variable de la taxe.



DÉCHETS ORGANIQUES

Les déchets organiques sont collectés chaque mardi au moyen de sacs biodégradables réglementaires à l'effigie du BEP. Ils sont en vente au prix de 3,00 € le rouleau de 10 sacs dans de nombreux commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Trier ses déchets / Déchets organiques ».

Volume annuel prélevé en porte-à-porte – Volume par habitant :

Année	Volume annuel	Volume par habitant
2021	241.000 kg	33,26 kg par habitant
2022	234.040 kg	31,91 kg par habitant
2023	240.030 kg	32,47 kg par habitant
2024	256.440 kg*	34,28 kg par habitant*

*Extrapolation pour les derniers mois 2024

ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

La Ressourcerie Namuroise assure un service de proximité de **collecte gratuite d'encombrants** chez le particulier (en bon et en mauvais état), suivi d'un tri et d'une gestion globale des déchets.

Les Gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : www.laressourcerie.be - ☎ 081/260.400

Année	Volume annuel	Volume par habitant
2021	86.500 kg	11,94 kg par habitant
2022	76.920 kg	10,49 kg par habitant
2023	67.136 kg	9,08 kg par habitant
2024	80.480 kg*	10,76 kg par habitant*

*Extrapolation pour les derniers mois 2024

PMC (BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS)

Depuis fin 2019, une collecte élargie des PMC a été mise en œuvre. De nombreux emballages plastiques peuvent désormais être mis dans les sacs bleus.

Pour plus d'informations : <https://www.bep-environnement.be/trier-ses-dechets/>

Volume annuel collecté en porte-à-porte – Volume par habitant :

Année	Volume annuel	Volume par habitant
2021	192.670 kg	26,59 kg par habitant
2022	198.920 kg	27,12 kg par habitant
2023	215.120 kg	29,10 kg par habitant
2024	223.240 kg*	29,84 kg par habitant*

*Extrapolation pour les derniers mois 2024



PAPIERS - CARTONS

Des conteneurs (240 litres) jaunes spécifiques à la collecte des cartons sont en vente à l'Administration communale au prix de 56€.

	2020	2021	2022	2023	2024(*)
Nouveaux conteneurs à carton vendus	97	400	258	181	88

(*) Chiffres arrêtés au 27 novembre 2024

Volume annuel collecté en porte-à-porte – Volume par habitants :

Année	Volume annuel	Volume par habitant
2021	193.608 kg	40,51 kg par habitant
2022	276.488 kg	37,70 kg par habitant
2023	246.280 kg	33,32 kg par habitant
2024	283.320 kg*	37,87 kg par habitant*

*Extrapolation pour les derniers mois 2024

AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

Emplacement des bulles à verres :

Gesves	<ul style="list-style-type: none">- Chaussée de Gramptinne (au pied de la rue Les Forges)- Parking de l'Eglise de Gesves- Rue Grande commune- Rue des Hautes Arches- Hall omnisport- Rue de la Pichelotte- Rue de Goyet
Faulx-Les Tombes	<ul style="list-style-type: none">- Rue de Jausse (Camping)- Place de l'Eglise- Rue de la Goyette
Haltinne	<ul style="list-style-type: none">- Rue de Chaumont - Rue de Haut-Bois
Sorée	<ul style="list-style-type: none">- Rue du Rond Bois (Cimetière)
Mozet	<ul style="list-style-type: none">- Place de l'Eglise (temporaire)

Volume annuel prélevé aux bulles situées sur la commune – Volume par habitant :

Année	Volume annuel	Volume par habitant
2021	234.892 kg	32,41 kg par habitant
2022	250.397 kg	34,14 kg par habitant
2023	236.291 kg	31,97 kg par habitant
2024	226.296 kg*	30,25 kg par habitant*

*Extrapolation pour les derniers mois 2024



PARCS À CONTENEURS

Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Parcs les plus proches :

~ Assesse Lieu dit Corioule (N4)	☎ 083/63.61.74
~ Ohey – Route de Ciney (N921)	☎ 071/74.19.50
~ Hamois : Rue des Papillons (Schaltin)	☎ 083/61 27 68
~ Andenne : Chée d'Anton (Sclayn)	☎ 085/84 37 77
~ Namur : Chemin de Malpair (Naninne)	☎ 081/40 24 68

Pour plus d'informations : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/>

Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un Gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur.

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS

La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes et sanctionnant les déchets ménagers collectés de manière non sélective excédant un seuil fixé par décret. Le mécanisme en vigueur prévoit que les communes dont la quantité annuelle de déchets ménagers bruts excède des seuils spécifiques par habitants sont redevables d'une taxe proportionnelle à la quantité de déchets récoltés excédant ces seuils.

Pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. En 2024, la moyenne est estimée à 69,81 kg par habitant ⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses. Depuis 2012, **ce taux doit se situer entre 95 et 110 %**.

Chaque année, les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service gère annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2025 – données 2024).



- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du Coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2025 – données 2024).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du Coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2024 – données 2025).

Tableau comparatif des prévisions budgétaires ÷ au coût réel

	Coût-Vérité - Budget	Coût-Vérité - Réel
2015	104 %	105 %
2016	103 %	101 %
2017	103 %	105 %
2018	103 %	101 %
2019	99 %	95 %
2020	98%	94 %
2021	99 %	96 %
2022	98 %	95%
2023	101%	106%
2024	105%	
2025	104%	



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL - FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2022-2032

Sur base d'un état des lieux de la commune, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre dans les villages pour la dizaine d'années à venir. Ce document est en constante évolution jusqu'à sa validation finale par la Commission Locale de Développement Rural et son approbation par le Conseil communal.

Il est composé de six parties :

1. Une analyse des caractéristiques de la commune
2. Les résultats de la participation de la population
3. La rédaction d'un diagnostic partagé résultant de la confrontation des 1^o et 2^o et l'élaboration d'une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans
4. La stratégie de développement énoncée sous forme d'objectifs spécifiques à la commune
5. Les projets visant à atteindre les objectifs
6. Un tableau récapitulatif détaillant les différents projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis.

Le 2^{ème} PCDR de Gesves a été approuvé par le Gouvernement Wallon le 17 février 2022 pour une durée de 10 ans. Il est composé de 62 projets répartis dans le temps et programmés en 3 lots :

- **Le lot 1 : les projets à initier entre 2022 et 2025**
- **Le lot 2 : les projets à initier entre 2026 et 2029**
- **Le lot 3 : les projets à initier entre 2030 et 2032**

Cette répartition reste indicative et la souplesse est de mise en fonction des opportunités et des besoins de la population. Ces projets émanent directement des consultations de la population organisées entre 2017 et 2021. Ils constituent donc des réponses directes aux besoins et demandes des habitants de la commune.

La liste complète des projets du PCDR est disponible sur <https://www.pcdr-gesves.info>



PREMIÈRES FICHES-PROJETS ACTIVÉES ET CONVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Lot 1 Fiche 2 Réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves : le Conseil communal a adopté en novembre 2022 une convention confiant au Bureau Économique de la Province (BEP) une mission d'ouvrage en vue de la réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves :

Les agents du BEP ont rencontré plusieurs acteurs et usagers du centre de Gesves afin d'établir un diagnostic du centre de Gesves.

À l'issue de plusieurs réunions en 2023 avec les mandataires et l'Administration communale, et après des échanges avec les associations locales, le BEP a présenté son travail finalisé à la CLDR et à la CCATm : le rapport se concentre sur la stratégie de programmation et la spatialisation et traite également des aspects de mise en œuvre. Le plan masse a été revu suivant les remarques reçues et les aspects de stratégie et programmation ont également été simplifiés pour davantage de clarté.

Lot 1 Fiche 15 Rénovation du centre récréatif et de la maison des jeunes de Sorée en maison rurale polyvalente, et aménagement des abords : cette fiche a été activée dans le cadre d'un appel à projets intitulé « Cœur de village » lancé par le SPW et soumis par le Collège communal le 15 septembre 2022. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 19/04/2024 et les travaux ont débutés en novembre 2024. Natagora transmettra en 2025 son diagnostic relatif à l'intégration de la faune et la flore dans le projet bâti et non bâti.

Lot 1 Fiche 18 Rénovation du centre récréatif de Mozet en maison de village et aménagement des abords + Lot 3 Fiche 57 Création d'un réseau de chaleur à Mozet – réalisation d'une étude de pertinence et mise en œuvre éventuelle : la « Convention DR (1^{er} projet PCDR de Gesves 2022-2032 subventionné par le Développement rural) » a été approuvée et signée par la Ministre Tellier le 14/12/2023. Le permis d'urbanisme de la nouvelle implantation scolaire à l'arrière du Centre récréatif a été délivré en date du 17/06/2024. Le réseau de chaleur sera réparti sur les deux bâtiments. L'INASEP a été désigné comme auteur de projet (étude et coordination sécurité santé).

Lot 1 Fiche 3 Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales phase 1 LV : Les membres de la CLDR ont eu à cœur d'activer cette fiche en 2024. Une balade exploratoire sur les divers chemins concernés a eu lieu en juin 2024. Les discussions initiées reprendront en 2025.

LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La CLDR est une commission consultative communale composée d'au moins 3/4 de citoyens, et de représentants du Conseil communal. Elle est le lieu principal de co-construction, puis de suivi de la mise en œuvre du Programme Communal de Développement Rural c'est à dire une stratégie de développement de la commune pour les 10 ans à venir, avec des objectifs et des projets concrets pour améliorer le cadre et la qualité de vie des Gesvois.



Les membres de la CLDR ont pour objectif de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux, et d'accompagner les projets de la commune.

La composition actuelle de la CLDR a été approuvée par le Conseil communal du 27 février 2019. Monsieur Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre, en est le Président. La CLDR compte 49 membres issus des différents villages de l'entité.

La CLDR s'est réunie à 3 reprises en 2024 et a réalisé deux visites de terrain.

BUDGET PARTICIPATIF

Tous les deux ans, sur proposition de la CLDR, une Commune disposant d'un PCDR en cours de validité peut solliciter une subvention de maximum 10.000 euros dans le cadre d'un projet de budget participatif. Le taux de subvention est de 50 % c'est-à-dire que chaque euro investi par la Région wallonne doit aussi l'être, au minimum à part égale, par la Commune concernée.

En novembre 2022, le Conseil communal a approuvé le Règlement du budget participatif de développement rural proposé par la CLDR et a imputé une dépense de 10.000 euros au budget extraordinaire 2022.

En août 2023, la Commune a reçu l'accord de subvention à la commune de Gesves pour le budget participatif d'un montant de 10.000 euros de la Ministre de la Ruralité.

Les projets retenus et en cours de réalisation en 2024 sont :

- **« Haut-Bois en éveil, rapproche ses habitants solidaire ».** Ce projet permettra notamment d'aménager un abri couvert avec une table et des bancs, un BBQ, des arceaux à vélo sur le site de la plaine de jeux et du verger de Haut-Bois.
- **« Terrain de pétanque »**, projet qui sera aménagé avec un banc sur le site de la plaine de jeux de Sorée.

Ces deux projets permettront de renforcer la convivialité au sein de nos villages !

GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail (Biodiversité, Logement, etc.) et diverses Commissions (Climat, Cyclistes, etc) ont été mis en place sur la Commune. Bien que ces groupes n'émanent pas directement de l'ODRRII, ils participent à faire évoluer le PCDR en ce sens que leurs actions contribuent à l'aboutissement de certaines fiches projets du programme.

COMMUNICATION

Les PV, l'actualité, les photos, les enquêtes... sont disponibles sur www.pcdr-gesves.info

Les dernières informations et actualités sont sur www.facebook.com/PCDRdeGesves/



BIEN-ÊTRE ANIMAL

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Notre Commune est dotée d'un plan de stérilisation des chats errants et de crédits budgétaires pour permettre ces stérilisations par des vétérinaires du territoire, ayant signé une convention avec la Commune. (Mme DEBARSY-LEGRAND, Mr LEDOUX, Mme DAUBE et Mme GOVAERTS)

Cette année, nous avons reçu une subvention du SPW de 5.000.00 € pour les différentes actions menées dans notre commune.

Evolution des actes vétérinaires :

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Castration (♂)	10	19	19	8	9	6
Stérilisation (♀)	26	19	18	16	18	13
Euthanasie	0	0	3	4	4	6
TOTAL	36	38	40	28	31	25

NOURRISSAGE DES CHATS ERRANTS SUR LE TERRITOIRE GESVOIS

La commune de Gesves offre aux citoyens et citoyennes qui le souhaitent la possibilité de nourrir les chats errants sur le domaine public du territoire communal, sans pour autant déroger aux dispositions du Règlement général de police. Cette autorisation est contractée via la signature d'une charte entre la commune et le/la citoyen(ne) et symbolisée par la remise d'une carte d'autorisation de nourrissage. Cette carte est gratuite et permet de nourrir les chats errants en toute légalité.

A ce jour, il n'y a eu aucune demande.

CHIENS RECONNUS DANGEREUX

Evolution des déclarations :

	2024	2023	2022	2021
Déclarations	0	1	6	3
Déclarations en cours	0	-	-	-



PERMIS DE DÉTENTION D'ANIMAUX

Depuis le 1er juillet 2022, il faut présenter un extrait du fichier central, démontrant que l'on n'est pas déchu du permis de détention d'un animal lors de l'achat ou de l'adoption d'un animal de compagnie.

Toute personne majeure en dispose d'office. Il peut cependant être retiré en cas de mauvais traitement envers un animal. La déchéance est prononcée pour une période déterminée, (de quelques mois voire à vie, en cas de récidive).

En 2024, l'administration a délivré 241 extraits du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal.

ACTIONS PARTICULIÈRES

- Récolte de vivres dans le cadre du marché de Noël en partenariat avec le PCS.
- Le conseil communal des enfants (CCE) a créé une vidéo de sensibilisation au bien-être animal.



ENERGIE

AGENT TRAITANT : SERGE LEFRANÇOIS 3/5 TEMPS

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou sur rendez-vous.

Les interventions chez les demandeurs portent essentiellement sur l'enveloppe des bâtiments et les économies d'énergie.

PEB

L'octroi de permis d'urbanisme est, entre autres, conditionné par le respect d'exigences de performance énergétique des bâtiments liées à la transposition d'une directive européenne en réglementation wallonne. Ces exigences sont régulièrement renforcées afin d'atteindre le standard Q-ZEN.

Le Conseiller en énergie analyse les performances énergétiques des futures constructions lors de demandes de permis d'urbanisme.

CADASTRE ÉNERGÉTIQUE

Le cadastre énergétique des bâtiments communaux, actualisé annuellement, est un outil qui permet de fixer les priorités d'interventions pour l'amélioration de la qualité de l'enveloppe des bâtiments et ainsi réduire les consommations pour les besoins de chauffage.

COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Conseiller en énergie tient à jour la comptabilité énergétique des bâtiments. L'objectif est de maîtriser les consommations énergétiques et les coûts y afférent.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Un audit d'une partie de l'école de la Croisette a été réalisé en vue de répondre à l'appel à projet PIE de la FWB.



POLITIQUES LOCALES ENERGIE DURABLE ET CLIMAT (POLLEC)

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN BURY

La cellule POLLEC est composée de Sébastien BURY engagé à mi-temps et encore en fonction et Eliabel Hennart, également à mi-temps (jusqu'au 20 octobre 2024). Les agents ont été engagés grâce aux subsides POLLEC RH 2020 et 2022,

MISSIONS

- Coordination des Politiques Locales Energie durable et Climat en vue de répondre aux objectifs de réduction des émissions de CO2 du territoire (55% à l'horizon 2030) suite à l'inscription à la Convention des Maires (2016), au vote d'urgence climatique (19/12/2019) et aux subsides POLLEC 2020 et 2022
- Mise en place du Plan d'Actions Energie durable et Climat adopté en juin 2022
- Animation des commissions citoyennes : Commission climat et Commission cyclistes
- Montage de dossiers d'appel à projets en vue de bénéficier de subsides pour mener à bien les politiques POLLEC (UREBA exceptionnel et POLLEC)
- Mise en place d'actions de sensibilisation en lien avec les politiques POLLEC : Semaine de la Mobilité, As du climat, Journée de l'arbre, plantations citoyennes

POLLEC 2022 – RESSOURCES HUMAINES

Animation du PAEDC : La Commune de Gesves est inscrite à la Convention des Maires en son nom propre depuis juin 2022.

Convention des Maires : Les coordinateurs POLLEC ont chacun participé aux 4 ateliers obligatoires, mis en place par le Bureau régional de la Convention des Maires. Ces ateliers étaient destinés à accompagner les coordinateurs POLLEC dans l'utilisation des outils (POLLEC, Adapte ta commune), à la mobilisation citoyenne autour du PAEDC, à la mobilité durable etc.

Des ateliers supplémentaires, organisés par le BEP et ENERGIE COMMUNE, en lien avec les communautés d'énergies, la mobilité, les communes zéro déchet et l'intégration du PAEDC dans le PST ont été suivis par le coordinateur.

Les coordinateurs ont suivi une formation "Adapter les territoires face aux changements globaux", donnée par Academia. Cinq ateliers théoriques et 3 ateliers pratiques ont été suivis en 2024.

DIMINUTION DE LA CONSOMMATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

SENSIBILISATION

En partenariat avec le Conseiller en Energie, des petits travaux économiseurs d'énergie ont été menés dans les bâtiments communaux très énergivores et les occupants sont sensibilisés sur la consommation d'énergie (lancement du défi « ensemble, économisons l'énergie » à destination du personnel communal).

VOLET MOBILITE – ACTION 3 DU PAEDC



Action de sensibilisation, auto-stop encadré et défi dans le cadre de la Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre

Inauguration du ViciGal le 21/09 : Petit déjeuner et balade avec une centaine de participants

Mobilité autour des écoles : en novembre 2024, nous avons initié le dialogue avec l'asbl Coeur de Condroz et les comités de parents pour réfléchir la mobilité autour des écoles de la commune pour l'année 2025.

SENSIBILISATION : AS DU CLIMAT – ACTION 5 DU PAEDC

AS DU CLIMAT EDITION 2023-24

Sensibilisation citoyenne, réalisée grâce à la subvention POLLEC 2021, autour des sujets suivants : mobilité/biodiversité/achats durables/énergie. Les thématiques sont chacune abordées une fois par mois de septembre à juin sous la forme d'ateliers de fabrication, de visites de terrain, de conférences et ciné-débat.

14 rencontres ont eu lieu de janvier à juin 2024. Nombre de participations : 271

AS DU CLIMAT EDITION 2024-25

Le lancement de la troisième édition des As du climat a eu lieu le 5 octobre. Cette 3^{ème} édition a été pensée différemment. Avec l'accord de la région Wallonne, nous avons organisé le défi sous la forme d'un calendrier auquel les citoyens s'inscrivent et participent à la carte. Cela permet plus de flexibilité dans l'engagement.

La matinée de lancement a rassemblé une quinzaine de personnes. A ce stade, 7 rencontres ont eu lieu de septembre à décembre 2024 et ont permis de rassembler environ 50 personnes,

POLITIQUES URBANISTIQUES DURABLES - ACTION 9 DU PAEDC

L'action est menée en collaboration avec les agents des services urbanismes et les coordinateurs POLLEC des communes d'Assesse et de Profondeville.

Elle a pour objectif de définir une Note d'orientation à l'attention des candidats bâtisseurs-rénovateurs pour les guider dans l'intégration de critères climatiques dans leur projet. Deux rencontres ont eu lieu et les documents ont été utilisés en phase test au sein du service POLLEC de la commune de Gesves durant 3 mois. Une rencontre est prévue en février 2025 avec les autres agents et coordinateurs, après leurs phases test pour définir la suite du projet.

SENTIER PÉDAGOGIQUE « ENERGIE » - ACTION 13 DU PAEDC

Le sentier pédagogique sur la thématique de l'énergie a été présenté aux écoles de la commune, de même que le dossier pédagogique et est utilisé comme activité ludique autour de l'énergie par le réseau POLLEC. Des Guides Energie ont été formés par le GAL pour renforcer l'aspect pédagogique des balades. Des contacts avec la Maison du Tourisme sont en cours pour renforcer la visibilité du Sentier Energie.

BIODIVERSITÉ - ACTION 21 DU PAEDC

La liste des arbres et haies remarquables a été remise à la Région Wallonne en vue de mettre à jour la liste de ces éléments à haute valeur biologique ou patrimoniale.

Deux plantations citoyennes ont été organisées, une en février, regroupant 25 personnes, et une en novembre, regroupant une quarantaine de personnes pour planter un totale de 51 arbres en alignement et 780 m de haie.



MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST - CEM

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE ROULAGE

Sur base des points noirs notamment relevés par les membres de la Commission sécurité routière, différents aménagements nécessitant des règlements complémentaires de roulage validés par le SPW ont été et approuvés par le Conseil communal :

Séance du Conseil :	Décision :
27 mars 2024	Règlement complémentaire de roulage - Haltinne - Rue de Strud - Passage pour piétons
27 mars 2024	Règlement complémentaire de roulage - Route d'Andenne à Faulx-Les Tombes - Établissement d'une priorité de passage
22 mai 2024	Règlement complémentaire de roulage - Rue de Strud - Établissement d'une priorité de passage
28 août 2024	Règlement complémentaire de roulage - Rue Monjoie - Établissement d'une zone 30
28 août 2024	Règlement complémentaire de roulage - Rue du Chauris - Établissement d'une zone 30
28 août 2024	Règlement complémentaire de roulage - Rue du Baty Pire - Extension d'une zone 30
28 août 2024	Règlement complémentaire de roulage - Rue du Baty Pire - By pass Cyclable
28 août 2024	Règlement complémentaire de roulage - SPW - N942 - Chaussée de Gramptinne à Gesves - Création d'une zone limitée à 70Km/h - Avis

Par ailleurs, des radars préventifs sont installés en tournante dans différentes rues de l'entité afin de sensibiliser les automobilistes et les inciter à réduire leur vitesse.

Des radars préventifs fixes sont installés :

- Rue Monty (Sorée)
- Chaussée de Gramptinne (Faulx-Les Tombes)
- Goyet
- Route de Jausse (Faulx-Les Tombes)

Des bâches avec une image et l'inscription « Un enfant peut surgir n'importe quand » sont également installées à proximité des écoles ou lors de manifestations.

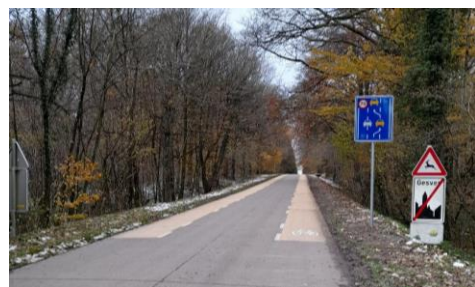


GESVES COMMUNE CYCLABLE

Dans le cadre de l'appel à projet **PIWACY 2019-2021**, la commune a obtenu un subside permettant de financer 80 % des travaux relatifs à la liaison cyclable via la chaussée à voie centrale banalisée entre Gesves et Faulx-les tombes. Les travaux ont été finalisés en automne 2024.

En outre, différentes actions ont été menées dans le cadre de la **semaine de la mobilité** en septembre dernier. : Repair vélo, balade vélos à la rencontre d'artisans locaux et balades autour du Vicigal.

Le projet du **VICIGAL**, mené par le GAL depuis plusieurs années en partenariat avec les communes concernées est entré dans sa phase de réalisation. Ce projet de piste cyclo-piétonne reliant Yvoir à Huy et passant par Gesves est subsidié à 90 % par la Région wallonne. Il s'inspire du tracé de l'ancien chemin de fer vicinal reliant la gare de Courrière à Ben-Ahin. Les travaux relatifs à la liaison sur Gesves se sont terminés fin 2024. A Gesves, le cheminement se fait principalement en site propre.



LOGEMENTS

EN SYNERGIE COMMUNE & CPAS

AGENTS TRAITANTS :

- ARNOULD Stéphanie - Agent d'administration : état des lieux, gestion des réclamations et relais avec le service technique
- CRUCIFIX Lola - Assistante sociale : gestion des dossiers sociaux pour les attributions de logements.
- MOTTE Fabrice- Chef du service technique f.f. : planification des interventions techniques.

Une seule adresse pour toutes les questions citoyennes : logement@gesves.be

INTRODUCTION

Le droit à un logement décent est un droit fondamental et un objectif primordial indissociable de la dignité humaine. La Commune est un des acteurs clés dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW.

Le Collège communal poursuit son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les citoyens pour tout ce qui a trait au logement. Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et les oriente vers l'organisme compétent.

Le service logement reçoit les citoyens dans les bureaux du Centre Public d'Action Sociale, rue de la Pichelotte, 9A à 5340 Gesves et est accessible du lundi au vendredi de préférence sur rendez-vous.

LA VISION ET LES OBJECTIFS PRIORISÉS 2019-2024

La déclaration de politique du logement adoptée au Conseil Communal en octobre 2019, vise les priorités suivantes :

- ✓ Mise en place d'une politique favorisant les logements à loyer modéré pour les jeunes ;
- ✓ Mise en place d'une politique favorisant des logements adaptés pour les seniors ;
- ✓ Continuer la collaboration avec les Logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney ;
- ✓ Améliorer la qualité du bâti et de l'offre de logements ;
- ✓ Réfléchir à de nouvelles formes d'habitat et d'habiter ;
- ✓ Sensibiliser et aider les citoyens à améliorer l'isolation de leur logement ;
- ✓ Création d'un nouveau logement d'urgence ;
- ✓ Etablir une procédure d'attribution pour les logements communaux.



Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

La volonté du Collège communal est d'user de toutes les prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logements et devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

LE PARC LOCATIF : 62 LOGEMENTS

- **2 logements d'urgence sous la gestion du CPAS ;**
- **8 logements** sous la gestion de la Commune ;
- **4 logements** sous la gestion du CPAS (ILA, rue du Haras) et bail de résidence principale (rue Bouchet) ;
- **26 logements** sous la gestion des Logis Andennais ;
- **22 logements** sous la gestion de l'AIS.

A noter que depuis 2023, 3 logements sis sur le site de la Pichelotte sous la gestion des Logis Andennais ont fait l'objet d'un avenant au mandat initial. Les 3 logements sont à présent gérés par la Commune qui est responsable de l'attribution, du suivi des baux de résidence principale et de leurs renouvellements.

Le CPAS peut également, le cas échéant, implémenter le bail de résidence principale d'une clause particulière relative à l'accompagnement social.

LES DEMANDES DE LOGEMENTS EN COURS ET ATTRIBUES

Au vu des crises du logement et de l'énergie actuelles, les demandes de logements se multiplient de manière récurrente. Plusieurs demandes de logements restent hélas sans solution, faute de places.

A noter que certains demandeurs dans le besoin souhaitent malgré tout impérativement rester à Gesves mais qu'ils n'entrent pas dans les conditions d'attribution des logements libres d'occupation.

RÉDUCTION DU PRÉCOMPTE IMMOBILIER

Un listing des logements a été dressé en vue de l'exonération du précompte immobilier. Les documents utiles ont été transmis aux partenaires gestionnaires des logements afin qu'ils puissent accompagner leurs locataires dans leurs démarches avec le SPW afin de pouvoir bénéficier de la réduction du précompte immobilier.

Les demandes qui sont introduites directement au service Logement sont réorientées vers la plateforme du SPW qui a repris cette compétence.

LES INTERVENTIONS TECHNIQUES AU SEIN DES LOGEMENTS

Un nombre important de demandes d'interventions techniques très variées sont adressées par les locataires au service Logement.

Les demandes d'interventions pour les logements sous gestion communale ou du CPAS qui sont transmises au service Logements sont automatiquement transférées au secrétariat Travaux en vue de la planification des interventions techniques. Une plateforme d'encodage des demandes d'interventions permet de recevoir automatiquement un accusé de réception, l'évolution de la demande d'intervention peut donc être tracée.



Les demandes d'interventions pour les logements sous gestion partenaires externes AIS et Logis andennais sont redirigées vers le gestionnaire du logement.

Une affiche reprenant les contacts utiles est affichée au sein de l'ensemble des logements gesvois et personnalisée en fonction du gestionnaire du logement.

LES ÉTATS DES LIEUX, LES BAUX ET CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION

En 2024,

- ▶ 2 logements d'urgence occupés (Gesves) en continu avec 2 entrées (2 ménages 3 personnes, 1 avenant et 2 sorties).
- ▶ 1 logement sous gestion communale (Gesves) est resté occupé et fait l'objet d'un suivi régulier en termes d'accompagnement social.
- ▶ 2 logements sous gestion communale (Sorée et Faulx-Les Tombes) ont fait l'objet de 2 sorties et d'1 entrée sous contrat de commodat (Fabrique d'Eglise).
- ▶ 3 logements nouvellement sous gestion communale sur le site de la Pichelotte ont fait l'objet de 3 entrées, 1 avenant et une sortie.
- ▶ 1 logement ILA est resté occupé et 2 autres ont fait l'objet de 2 sorties et 2 entrées.
- ▶ 2 logements inoccupés (Haltinne et Sorée) : travaux de reconditionnement en attente en vue de reprise de gestion par l'AIS.
- ▶ 1 logement (Sorée) a fait l'objet d'une expulsion. L'ensemble du bâtiment (3 logements) a été mis en vente par la Commune (CAI).
- ▶ 1 nouveau logement (Sorée) a été repris en gestion communale en août 2024.

Le suivi des dossiers sociaux des familles accueillies au sein de nos logements est assuré par l'assistante sociale attachée au secteur concerné ou celle qui est responsable de la gestion budgétaire des familles.

DES PROBLÈMES RÉCURRENTS

Les dégâts causés au sein des logements, soit par les locataires (manque d'hygiène ou de précaution, négligence, etc.), soit par leurs animaux de compagnies ainsi que la surconsommation d'énergie restent des problématiques soulevées de manière récurrente par les équipes techniques et le service social.

A cela s'ajoute régulièrement le manque de respect de certains locataires à l'égard du personnel technique ce qui peut, à la longue démotiver les meilleures volontés.

La mise en place d'une planification plus régulière pour les visites domiciliaires par les assistantes sociales a été instaurée ainsi qu'une convention de bonnes pratiques pour l'entretien du logement et de ses abords.



En janvier 2024, une visite (propriétaire du logement) pour chacun des logements sous gestion CPAS et Commune, en collaboration avec l'agent administratif du service logement et l'assistante sociale ou l'agent technique a été réalisée. Un rapport de visite a été dressé pour chaque logement et transmis au Collège communal. La visite de chaque logement sera renouvelée de manière annuelle.

Depuis le mois d'octobre 2024, une assistante sociale en cours de formation et déjà expérimentée en gestion des logements, travaille en étroite collaboration avec l'agent administratif du service Logement.

LES LOGEMENTS ILA (INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL) ET INSERTION

Le CPAS dispose de **3 logements** destinés à l'accueil de familles **Demandeuses de Protection Internationale (DPI)**. En 2024, ils ont tous été occupés successivement par des familles de 4 à 7 personnes.

Suite à l'AUDIT FEDASIL effectué et une série de recommandations notamment en termes de sécurité, 2 des logements sont restés inoccupés pour la remise en conformité et ont été remis en location en juillet 2024.

Les 3 logements ILA, sis rue du Haras, font l'objet de multiples demandes d'intervention, notamment en termes d'humidité et d'isolation.

Depuis **2022**, une réflexion est menée avec la Direction du CPAS et le service POLLEC pour le diagnostic de l'isolation de l'ensemble des 3 logements et l'étude de faisabilité du remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière d'un autre type (plaquettes-projet biomasse ou autre). L'avis du conseiller en énergie a été sollicité pour cette étude.

Un autre logement est également géré par le Cpas, celui destiné à **Pinsertion réinstallation** - rue Bouchet qui accueillait une famille de 4 personnes dont une a été relogée dans un autre logement sous gestion AIS.

Des travaux sont en attente pour le logement sis Bouchet au niveau notamment des canalisations.

ILA ET PST (PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL)

Depuis 2021, un agent administratif assure un appui pour l'accueil des personnes DPI en étroite collaboration avec 2 assistantes sociales attachées au service ILA.

La collaboration consiste à :

- L'accueil et la mise à jour des documents et du registre national pour les nouveaux arrivants
- L'élaboration et la participation aux états des lieux (entrées-sorties)
- Le relais vers le service technique pour les interventions
- La communication des informations utiles pour l'audit FEDASIL

La permanence (sur rendez-vous) avec un agent du CAI au sein des bureaux du CPAS a été momentanément suspendue. L'agent du CAI pourra notamment aider à la constitution du dossier de demande de nationalité.



EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS ... QUELQUES CHIFFRES

Le nombre de dossiers à traiter par le service Logement est en constante évolution au rythme de la situation socio-économique.

Les délibérations du Collège communal traitent des objets relatifs à :

- ▶ Bail de résidence principale et enregistrement (MyRent)
- ▶ Mise à disposition pour occupation précaire
- ▶ Attributions de logement et fins de convention
- ▶ Constitution et libération de la caution ou garantie locative
- ▶ Interventions techniques et Espaces verts

Les délibérations du Conseil communal traitent principalement des mandats de gestion avec les partenaires.

COMMUNICATION PRESSE – LOGEMENT

3 articles ont été édités dans le bulletin communal GESVES INFO à la rubrique Logement.

- Mon logement et MOI
- AIS – Un toit pour tous !



VIE SOCIALE



TOURISME

AGENT TRAITANT : FRANÇOISE KETELBANT

L'ÉQUIPE

Les matières liées au développement du tourisme local, soit l'accueil et l'information aux visiteurs, la promotion du territoire gesvois ainsi que la coordination des acteurs locaux et le développement de projets en collaboration avec nos communes partenaires au sein de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, sont traitées au sein de l'Office du Tourisme et de la Culture.



Cette année en date du 1^{er} juillet 2024, un nouvel agent, Françoise KETELBANT, est arrivé en remplacement de Renaud ETIENNE qui a pris en charge l'ASBL Anima Sports.

L'équipe compte deux agents communaux :

- Un mi-temps (19h/sem.) pour l'animation du service
- Un appui pour la prise en charge des permanences d'ouverture au public

POINT INFO DE L'OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Le point info de l'Office du Tourisme et de la Culture est ouvert à la population selon l'horaire suivant :

Du **mardi au vendredi** : de 9h à 13h

Les **samedis** (des vacances de Printemps à la mi-septembre) : de 9h à 13h

Les **dimanches** (deux dimanches des vacances de Printemps hors fériés + dimanche de Pentecôte + en juillet et en août) : de 9h à 13h

Fermé tous les lundis + les jours fériés à l'exception du dimanche de Pentecôte

Fermeture annuelle du 15 décembre au 15 janvier

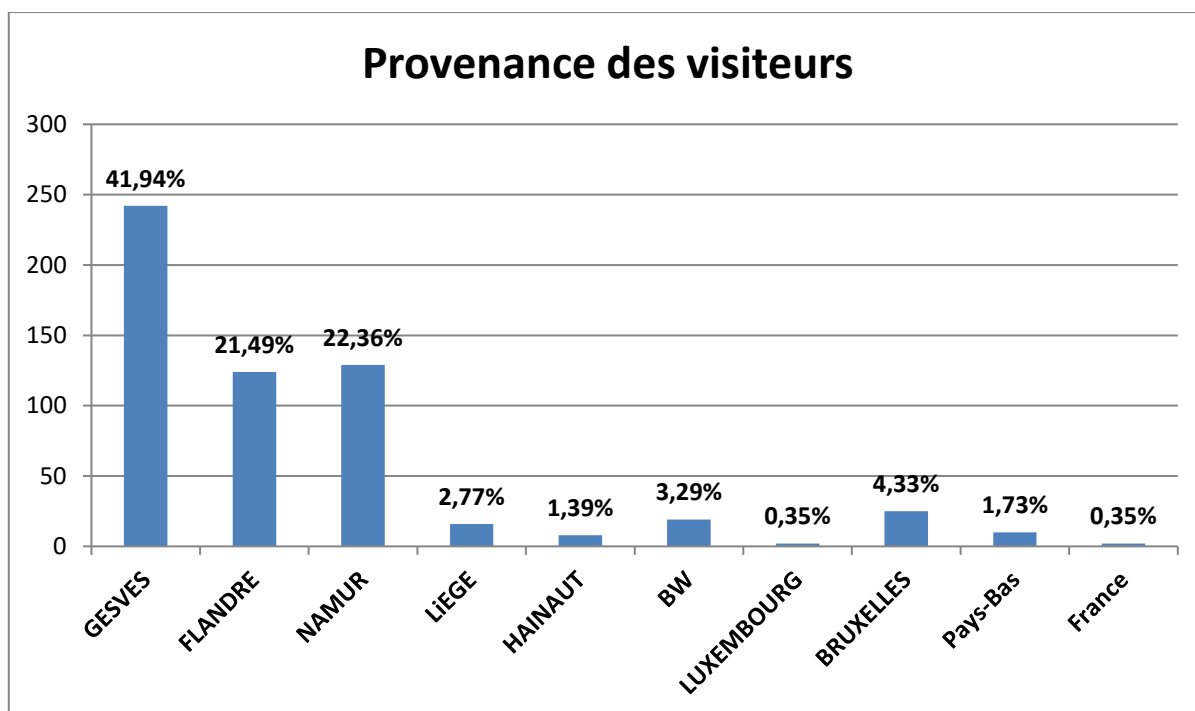
Cette année, l'équipe de l'OTC a pu bénéficier du concours de cinq étudiants gesvois : Melle Lou ETIENNE, Melle Zoé LEMINCE, Melle Lynn MAILLEN, M. Théo COLLIGNON et M. Neil MARCIN. Ils ont assuré l'accueil des visiteurs les weekends en période estivale.

INFO TOURISME

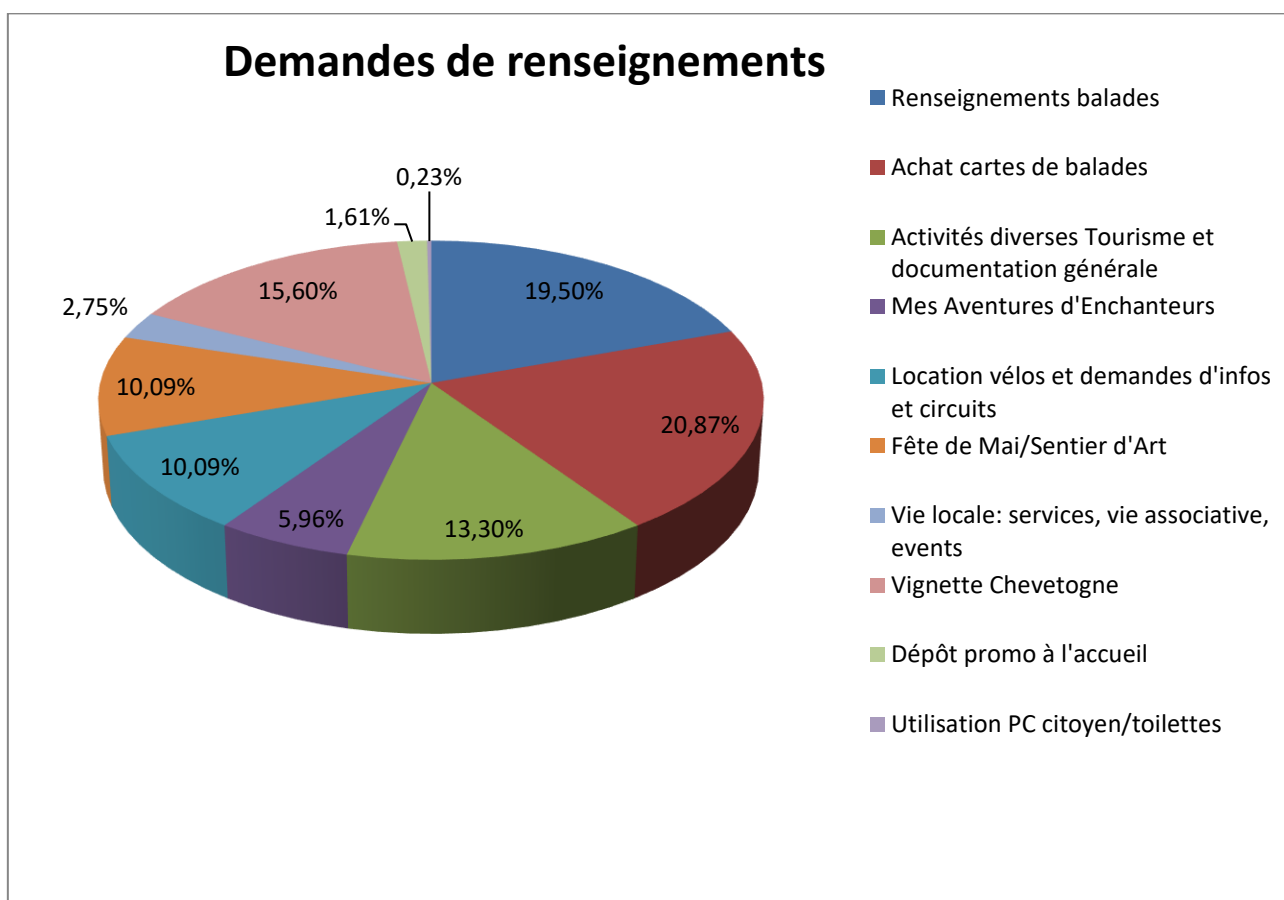
En 2024, le point info Tourisme a enregistré un total de **574** visiteurs, 533 adultes et 41 enfants (données arrêtées au 21 novembre) ; soit 86 en plus qu'en 2023.



Quelques informations sur la provenance des visiteurs :



Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :



ÉLABORATION D'UN RÉSEAU POINTS-NŒUDS PÉDESTRE

Le projet a pour objectif de créer, sur l'ensemble du territoire de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, un réseau pédestre constitué d'un maillage de nœuds où chaque intersection porte un numéro. L'utilisateur définira lui-même son parcours en fonction de la distance souhaitée, en boucle ou en ligne. Il s'agira donc d'un réseau à « consommer à la carte », contrairement aux itinéraires balisés actuels. A vocation principalement touristique, il s'adressera à un public familial et empruntera prioritairement les chemins et sentiers balisés de la commune, le GR575, les voies réservées aux usagers doux telles que le ViciGal.

Les objectifs de ce réseau sont :

- Renforcer l'offre de promenades transcommunales
- Uniformiser/standardiser le balisage pour en faciliter l'entretien
- Favoriser un tourisme durable
- Réduire la pression sur l'environnement
- Inviter les promeneurs à "consommer" sur le territoire
- Relier les pôles touristiques entre eux
- Créer des liaisons entre villes et villages

L'étape 1 a été réalisée ; nous avons décidé des tronçons (déjà existants ou non) à intégrer au réseau points-nœuds pédestre sur la commune de Gesves.

ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT « BALADES ET VOUS » AU CHÂTEAU D'HALTINNE

Le dimanche 29 septembre, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne a organisé en collaboration avec l'Office du Tourisme et de la Culture, l'évènement « Balades et vous », le festival des Balades à thèmes. Pour cette 14ème édition, c'est la magnifique propriété du Château d'Haltinne situé sur notre commune qui a accueilli 1200 participants dont 940 marcheurs. 730 personnes ont suivi des balades guidées, les autres ont profité des balades libres. A ce nombre sont venus s'ajouter les personnes qui ont profité des animations et les guides, les accompagnateurs et les bénévoles.



Cette édition s'est déroulée dans une bonne ambiance conviviale et très familiale.

INAUGURATION DU TRONÇON GESVOIS DU VICIGAL

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la Commune de Gesves et le Parc Naturel Cœur de Condroz ont inauguré le samedi 21 septembre le tronçon gesvois du ViciGal. Cette nouvelle dorsale de mobilité douce et touristique traverse la commune sur une distance de +/- 5 km en suivant l'ancien tracé du tram qui reliait Yvoir à Huy. Elle est destinée à être empruntée par les piétons, les cyclistes et les cavaliers, tout au long de l'année. La matinée a débuté par un petit-déjeuner, suivi d'une balade à pied ou à vélo. Un quizz sur le ViciGal était également proposé à la centaine de participants.



CULTURE

AGENT TRAITANT : FRANÇOISE KETELBANT

PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE CINEY

LES COURS

La Commune de Gesves continue à soutenir l'implantation locale du Conservatoire Edouard Bastin de Ciney qui propose, chaque semaine en période scolaire, des cours :

- De formation musicale (éveil musical et solfège)
- D'instruments (guitare, piano et trompette)
- De danse contemporaine pour enfants, adolescents et adultes

À la demande des différentes parties, un projet de nouvelle convention de partenariat entre la Commune de Gesves et la Ville de Ciney pour l'accueil en décentralisation du Conservatoire est actuellement à l'étude.

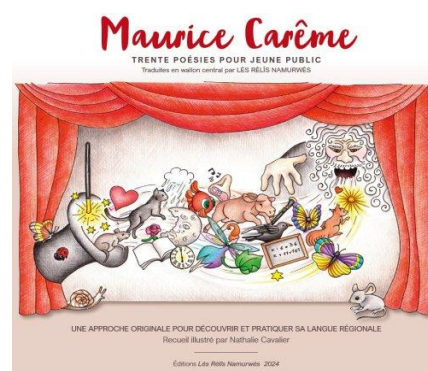
GROTTES DE GOYET

Les Grottes de Goyet ont accueilli environ 3600 visiteurs lors de leurs périodes d'ouverture en 2024.

COMMUNE DI AYI

Un recueil pour le jeune public « Trente poésies de Maurice Carême », proposées en wallon central par sept traducteurs (Luc Collard, Jean Colot, Françoise Evrard, Anne-Marie François, Jean Hamblenne, Bernard Louis et Joëlle Spierkel) a été édité.

Les illustrations peuvent être exploitées sur un tableau numérique et, quelques règles fondamentales de prononciation, orthographe, grammaire en soulignant les particularités de la langue, ont été mis en avant.



FÊTE DE MAI 2024

Cette année, l'ASBL Vagabond'Art avec le soutien de la commune de Gesves, a inauguré 6 nouvelles œuvres.

Elles sont présentes sur une nouvelle boucle entre Faulx-Les Tombes, Goyet et Mozet.



BIBLIOTHÈQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY, JACQUELINE LOMBA

GÉNÉRALITÉS

L'année 2024 revêt une importance toute particulière pour notre bibliothèque, car elle symbolise l'aboutissement d'un plan quinquennal et donc cinq ans de travail de longue haleine. Grâce à une vision stratégique et à un engagement constant, nous avons réussi à renforcer notre offre de services, à enrichir nos collections, et à consolider notre rôle au service de nos usagers.

À l'horizon de 2025, un nouveau plan quinquennal prendra le relais. Ce dernier s'inscrit dans une dynamique ambitieuse et sera le fruit d'un travail collectif et minutieux. Ce projet longuement réfléchi intégrera de nouvelles lignes directrices visant à répondre aux besoins évolutifs de nos usagers et à anticiper les défis futurs de la bibliothèque. Il sera également conçu pour renforcer l'accessibilité à la culture, encourager la diversité littéraire, et développer des espaces toujours au plus proche de nos lecteurs.

Faits notoires de l'année :

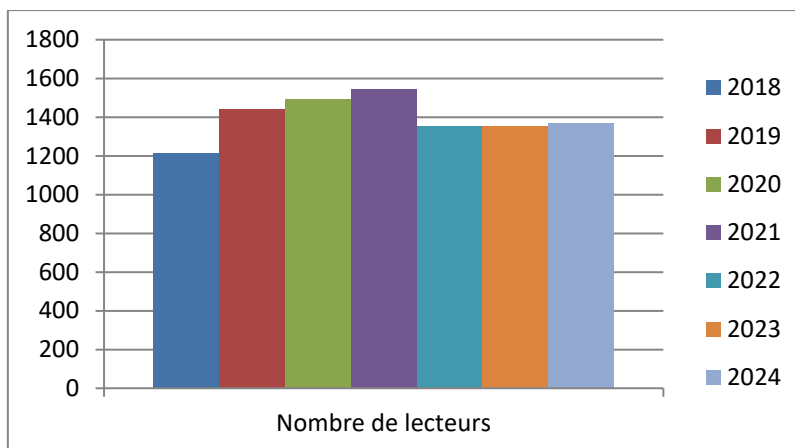
- Arrivée de Jacqueline Lomba pour renforcer l'équipe de la bibliothèque. Nouvelle collègue qui remplit des tâches d'équipement des livres, rangement et soutien aux divers projets comme dans l'accueil des classes et les dépôts dans les crèches communales.
- De nouveaux aménagements ont vu le jour à la bibliothèque afin de récupérer un réel espace bureau, différent du comptoir de prêts. La section ados a changé de place, et est maintenant disposée à côté de la section adulte. Nos documentaires ont été rassemblés dans une seule section, la salle polyvalente qui sert également de salle d'exposition. Une initiative très appréciée des usagers d'ailleurs et qui a comme impact une découverte plus accrue des expositions.
- L'accueil et l'encadrement de deux stagiaires.
- Accueil du premier Escape Game portable en Province de Namur.
- Rédaction du plan quinquennal de développement de la lecture en vue d'obtenir le renouvellement de la reconnaissance par la FWB

LES LECTEURS

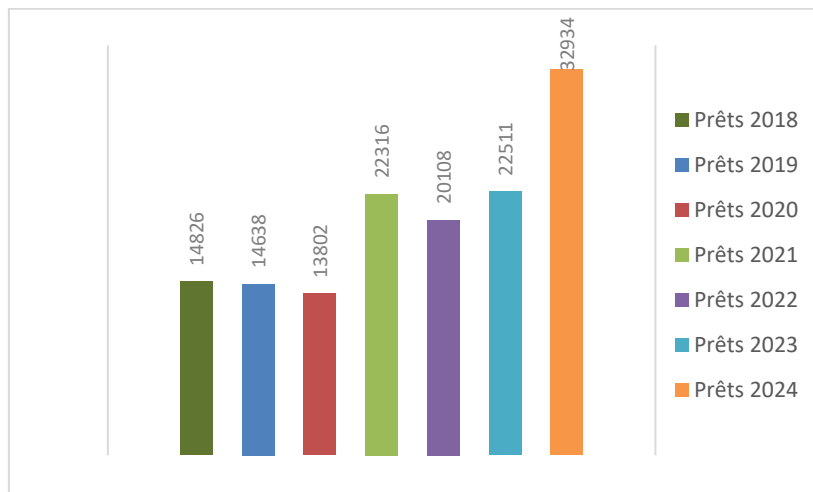
Au 30 novembre 2024, la bibliothèque compte 1368 **lecteurs actifs (ayant au moins emprunté un livre dans l'année)**.



En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, les crèches communales ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.



LES OPÉRATIONS DE PRÊT



En 2024, **32.934 livres** ont été empruntés à la bibliothèque, contre 22.511 l'année précédente. En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèques, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province).

TIRE-LIRE – PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES DE LA PROVINCE DE NAMUR

Le portail Tire-Lire donne accès à toutes les informations importantes mises en ligne par la bibliothèque. L'agenda, par exemple, est devenu un outil de communication indispensable. Le lecteur y trouve également le catalogue collectif qui lui permet de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble des collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et d'avoir accès à :

- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts
- Son profil financier et l'historique
- Ses réservations en cours

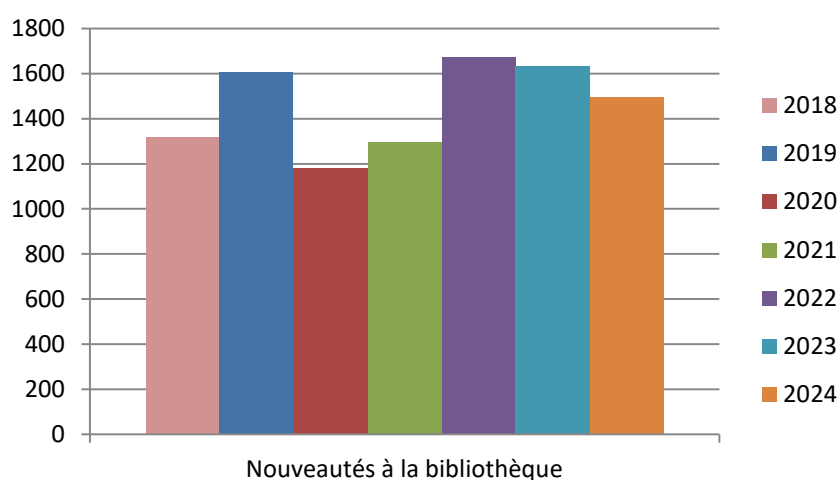


LES TARIFS DE PRÊTS – EN VIGUEUR DEPUIS LE 01/01/2020

Livre section jeunesse	Gratuit	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

LES COLLECTIONS

Chaque année, les collections sont enrichies de nouveaux ouvrages. En 2024, 8.000 euros ont été consacrés à leur acquisition. En plus, la bibliothèque reçoit des dons qui permettent d'augmenter le fonds d'ouvrages. Au total, 1.496 nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.



Le partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur permet d'augmenter la diversité de documents proposés au public (emprunt d'environ 1.800 livres gratuitement par an).

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 8000 € Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2024 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3000€ utilisée également pour les activités.



LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

La fréquentation de la bibliothèque est fortement influencée par la dynamique mise en place autour des activités proposées et de la mise en valeur de nos ouvrages.

La Communication vers les lecteurs et les citoyens se fait principalement par :

- La page Facebook « Bibliothèque communale de Gesves » suivie par 2.256 personnes
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info

Les autres vecteurs de communication de la bibliothèque sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- Les « toutes boîtes » pour les actions spécifiques.
- Les mails

LES ANIMATIONS RÉCURRENTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

« **Pastels de bouts de ficelles** » : Animation mêlant atelier créatif, lecture d'histoires et découverte de l'univers d'un auteur et/ou illustrateur

« **Club de lectures adulte** » : Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune. Ce club réunit une dizaine de lectrices. Petite nouveauté cette année : la mise en place d'un panier de livres sur le thème de la musique

« **Conteries 0-4 ans** » : Spectacles conçus pour les tout-petits, utilisés tant dans les crèches que chez les tout-petits en maternelles ou encore comme animations ouvertes aux familles à la bibliothèque

« **Club ados** » : Moment convivial rassemblant des jeunes pour l'élaboration de projets culturels. A partir de la rentrée 2024, le club se décline en 4 rendez-vous pour découvrir de manière originale des genres littéraires spécifiques

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« **Escape Game** » : la bibliothèque a bénéficié d'un bureau « escape game » qui mettait en scène la bibliothèque

« **Un été autour des contes** » : En juillet et août, les enfants ont pu bénéficier d'activités autour des contes lors de leur passage à la bibliothèque

« **La bibliothèque en fête** » : Une journée festive organisée en collaboration avec Point Culture. Au programme : concert, dédicaces, et moment convivial.



SALLE D'EXPOSITION

La bibliothèque offre depuis plusieurs années un espace où des artistes peuvent exposer leurs œuvres. Des animations peuvent également être proposées par l'Artiste au public de la bibliothèque.

En 2024, la bibliothèque a accueilli :

Du 09 janvier au 10 février	Isabelle Guillaume	Peinture
Du 13 février au 16 mars	Chantale Reinbold	Peinture
Du 19 mars au 11 mai	Hervé Tullet	Exposition réalisée en collaboration avec toutes les classes de maternelle
Du 24 juin au 3 août	Inst. St Lambert, Bonneville	Atelier Picasso
Du 6 août au 14 septembre	Ian De Haes	Originaux de ses albums
Du 17 septembre au 26 octobre	Olivier Charlier	Photos
Du 29 octobre au 7 décembre	David Christiaens	Créations diverses
Du 10 décembre au 18 janvier 2025	Photo-club d'Assesse	Photos

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Avec les 4 écoles primaires et maternelles :

En termes d'animations :

- De janvier à juin, nous avons reçu toutes les classes de maternelles de l'entité. Nous avons réalisé une exposition à la manière d'Hervé Tullet.
- Depuis septembre, nous recevons les classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires, pour un travail autour d'un livre d'André Borbé.



En termes de visites :

Les classes des écoles communales viennent régulièrement et à tour de rôle à la bibliothèque pour des visites libres.

En termes de prêts de livres :

La bibliothèque réalise à l'école de l'Envol un prêt mensuel de 20 livres par classe, sous forme de dépôts de boîtes à livres.

Nous sommes également un relais pour les classes réalisant un chef-d'œuvre en fin d'année, ou pour toute autre thématique dont auraient besoin les instituteurs.



PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans des crèches communales. Nous proposons également une activité mensuelle de lecture individualisée en groupe.

Nous avons également réalisé des spectacles ponctuels au sein des 3 crèches de la commune.



PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Nous effectuons du prêt de livres, de façon mensuelle, grâce à l'aide de plusieurs bénévoles. Nous proposons un service personnalisé pour permettre aux résidents d'effectuer des demandes précises.

En plus de cela, nous avons reçus les résidents du Foyer pour une visite d'exposition, animée par un artiste.

PARTENARIAT AVEC LES APPRENANTS EN FRANÇAIS, RESSORTISSANTS DU CPAS

Depuis le mois d'avril, les apprenants en alphabétisation viennent chaque semaine pour de la lecture individuelle. Nous sommes aidées par une équipe de bénévoles afin d'assurer un service personnalisé.



PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

- La visite de groupes lors des mercredis de l'accueil centralisé et pendant les plaines et/ou journées pédagogiques.
- Des visites libres établies au préalable avec l'équipe.
- Participations à des activités de la bibliothèque (ex : Fête au verger).
- Collaborations spontanées autour des animations, des échanges d'expériences.
- Des prêts de livres et dépôts.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – PROGRAMME BIODIVERCITÉ

Un budget spécifique est alloué chaque année pour l'acquisition de livres touchant à la thématique de la nature et de la biodiversité. Des animations sont également mises en place par la bibliothèque dans le cadre de projet.

Activités de sensibilisation :

Février : Animation « La famille des bois », autour de la cabane en saule de la bibliothèque. Repiquage de bois pour faire des arbres trognes et petite vannerie créative.

Mars : Soirée de sensibilisation autour des batraciens



Mai :

- Animation « La famille des bois », autour de la thématique de la cuisine sauvage
- Conterie nature pour les 0-4 ans, à la bibliothèque

Septembre :

- Participation à la semaine de la mobilité. Prêt gratuit pour toutes les personnes venant à pied ou à vélo
- Conférence sur le batchcooking

Octobre : Fête au verger conservatoire**Novembre :** Participation au mois du doc. Diffusion du documentaire « Moins & Mieux », suivie d'un débat.**Décembre :** Création de cadeaux nature pour ados et adultes**PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR**

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque peut emprunter des centaines de livres récents (environ 2.000 par an).

La bibliothèque participe également activement au comité des usagers, réunissant les responsables de toutes les bibliothèques de la Province, afin de réaliser des projets communs et d'échanger sur les pratiques et usages bibliothéconomiques.

ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace multimédia (deux ordinateurs) est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante. Il est peu utilisé, si ce n'est pour les impressions de documents.



RELATIONS NORD-SUD

COOPÉRATION INTERNATIONALE

PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (CIC) 2022-2026

MISSION A SAVALOU (MARS 2024)

Une délégation de Gesves s'est rendue à Savalou pour rencontrer ses partenaires et évaluer les avancées locales.

La mission visait à :

- Renforcer les liens humains, en comprenant les réalités locales et les défis culturels ;
- Structurer la coopération, en identifiant les forces et faiblesses de la mise en œuvre des réformes administratives ;
- Contrôler les projets, afin d'assurer leur alignement avec les besoins locaux et les objectifs internationaux.

Des formations, visites et réunions ont marqué une semaine riche en échanges.

ACCES AUX TERRES POUR LES FEMMES ET ENFANTS

Depuis 2013, le Code Foncier du Bénin donne aux communes des responsabilités clés, notamment pour la sécurisation des terres. Cependant, les femmes et enfants restent marginalisés. À Savalou, des actions de sensibilisation ont mobilisé 700 participants à travers 14 réunions, mettant en lumière :

- Le manque de connaissances sur les droits fonciers ;
- Les barrières socioculturelles entravant l'accès aux terres ;
- L'engagement à poursuivre ces actions dans les villages pour favoriser l'autonomie et réduire les inégalités.

VISITE DE SAVALOU A GESVES (JUIN 2024)

En retour, une délégation béninoise a visité Gesves pour approfondir la coopération. Les temps forts incluent :

- Découverte des services communaux et réflexion sur l'efficacité des ressources ;
- Rencontres avec des acteurs locaux autour du tourisme, des pratiques durables et de la mobilisation des ressources ;
- Partage d'expériences sur des thématiques comme la gestion administrative et la collaboration intercommunale.

DEFI MAJEUR : GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Savalou doit relever le défi de dresser un inventaire exhaustif de son patrimoine (bâtiments, mobilier, équipements). Avec un territoire de 111 villages et peu de ressources humaines, un consultant a été recruté pour coordonner cette tâche complexe, appuyé par l'achat de matériel (motos, tablettes). L'Union des Villes et Communes subventionne intégralement ce projet.



PERSPECTIVES DE COOPERATION

Le programme PCIC favorise des échanges bilatéraux pour une gouvernance plus efficace et une meilleure gestion des ressources. La collaboration continue, enrichie par des rencontres physiques, vise à renforcer les liens entre Gesves et Savalou pour répondre aux défis sociétaux et administratifs.



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

AGENT TRAITANT : MARION MANCEL – CHEFFE DE PROJET (MI-TEMPS)

Pour la réalisation de ses missions, l'agent du PCS est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Avec l'enchaînement des différentes crises, diverses actions ont dû être réinventées tandis que d'autres ont été retardées.

Les projets seront regroupés par axe.

COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU – GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

Missions du chef de projet : objectifs généraux

- Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations).
- Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents).
- Coordination de groupes de travail intercommunaux dans les axes Alimentation et Mobilité.
- Compte-rendu et évolution des actions auprès de la DiCS et du Conseil Communal.
- Supervision et/ou coordination : gestion des partenariats, pilotage des sous-commissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services.
- Information et communication : relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens, communication via le Gesves Info et les réseaux sociaux.
- Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions.
- Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination.
- Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins.
- Favoriser l'implication des habitants dans les actions du plan.
- Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées.
- Participation à la mise en place du Parc Naturel Cœur du Condroz et collaboration avec le projet insertion sociale.



AXE 1 : DROIT AU TRAVAIL, À LA FORMATION, À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Formation « Estime de soi et relooking »**

16 demi-journées ont été organisées par le CPAS avec l'asbl « Good-Look ».

AXE 2 : DROIT AU LOGEMENT, À L'ÉNERGIE, À L'EAU

- **Projet Eco Watchers : ateliers collectifs en économie d'énergie**

Partenariat CPAS - POLLEC – Empreintes asbl - PCS

En 2024, aucun atelier n'a été organisé, sur le prochain plan du PCS 2025-2030, nous envisagerons une approche plus individuelle pour soutenir les personnes dans de petits aménagements et « truc & astuces » dans leur logement. Nous solliciterons le Parc Naturel pour envisager des pistes en lien avec le sujet et nous soutenir dans notre réflexion.

- **Projet « Création d'un esprit de solidarité entre voisins »**

En 2024, à la demande de quelques citoyens habitant sur Muache, nous avons organisé un apéro « Voisin-Solidaire » le 12 avril.

Une première réunion a eu lieu le 27 juin, avec un groupe de personnes motivées pour lancer une dynamique de village et d'esprit de cohésion entre voisins.

En 2025, ce « comité » de Muache souhaite organiser une fête des voisins, le PCS les soutiendra dans cette démarche.

En 2025, il est prévu également de lancer cette opération sur le site de la Pichelotte.

AXE 3 : SANTÉ

- **Partenariat initié avec la Maison Médicale de Gesves, dans le cadre de l'article 20 du PCS3**

Partenariat maison médicale – Ecoles – PCS - Jeunesse

Réunions préparatoires – 04 juin, 02 juillet, 22 août.

Objectif : organisation d'un cycle de conférences relatif aux assuétudes.

De mars à juin 2024 : sensibilisation des P5 et P6 sur les 4 entités scolaire sous forme de 2 modules sur la dépendance aux écrans et le cyberharcèlement :

- Intervention de l'AMO à Andenne.

- Intervention d'Action Média Jeunes.

En avril 2024, en partenariat avec l'AMO d'Andenne et la police de la zone des Arches et en collaboration avec la Commune d'Ohey, une conférence a été organisée sur la même thématique. Une centaine de personnes ont été présentes durant cette soirée.



A partir d'octobre 2024, réflexion et programmation d'une nouvelle sensibilisation sur le tabac et l'alcool.

- **Parapharmacie solidaire**

Partenariat Bruzelle – PCS – Maison médicale de Gesves

Ce projet est destiné à la récolte et la distribution de protections hygiéniques auprès de femmes précarisées.

Réunion préparatoire : 04 juin.

Suite à un appel pour recevoir des produits d'hygiène gratuitement, durant l'année 2023 en partenariat avec la maison médicale de Gesves, nous avons trouvé des partenaires pour distribuer en toute discrétion dans des lieux stratégiques les produits.

Les serviettes hygiéniques se trouvent dans le hall du CPAS, dans les sanitaires de la bibliothèque et dans toutes les écoles de la commune.

- **Boite dans le frigo**

Partenariat CPAS – PCS

Projet issu du PCS 2, les boites dans le frigo sont toujours disponibles sur simple demande.

L'assistante sociale du Foyer Saint Antoine est en charge de cette action.

AXE 4 : DROIT À L'ALIMENTATION

- **Projet intercommunal PCS Gesves et PCS Assesse-Ohey : Bar à soupe**

En 2024, suite à l'Assemblée Générale du 21 mars, il a été décidé de mettre cette fiche en « arrêt ».

- **Projet « Epicerie Sociale – Impulsion » – Intercommunalité Gesves-Assesse-Ohey**

Partenariat Commune Assesse, Ohey - CPAS Gesves, Assesse, Ohey – PCS Assesse/Ohey – GAL Tiges et Chavées et Condroz-Famene.

Objectif : Mutualiser une épicerie sociale fixe avec les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey.

Ce groupe de travail est en suspens pour le moment. Il est prévu que l'épicerie sociale soit dans le local « du Val d'Or » à Ohey. A l'heure actuelle, ce local est occupé par une famille Ukrainienne.

Agrément prévu pour 2026.

A voir, lors de la réalisation du nouveau du PCS, si Gesves maintient l'intérêt de cette épicerie sociale en supracommunalité.



- **Projet « Pain suspendu »**

De janvier à novembre 2024, 358 pains ont été récoltés.

AXE 5 : DROIT À L'ÉPANOUISSEMENT SOCIAL, CULTUREL ET FAMILIAL

- **Jardin de la Pichelotte**

Partenariat - Citoyens - habitants de la Pichelotte - PCS – En soutien avec le service espace vert de la commune.

Objectif : Chaque personne intéressée sur le site de la Pichelotte ou à l'extérieur jardine sa parcelle. L'idée étant que les jardiniers se rencontrent, échangent autour du potager.

Au vu des résultats peu concluant en 2023, cette fiche devait être en suspens en 2024, donc aucune communication n'a été relancé à ce sujet. Pourtant, quelques voisins de la Pichelotte ont investi le jardin sous la bienveillance du responsable des espaces verts.

AXE 6 : DROIT À LA PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE

- **Donnerie**

Le 09 novembre, une deuxième donnerie pour les jouets et les jeux de société a été organisée.

Celle-ci a été entièrement gérée par les bénévoles du PCS et du Repair Café.

A chaque donnerie, en moyenne, nous avons une quinzaine de familles qui apportent des jouets et/ou vêtements pour une quinzaine de familles qui viennent en toute discrétion récupérer ce dont ils ont besoin.

En février 2025, nous réitérons une édition pour les vêtements chauds et de ski pour les classes de neige.

- **Repair Café**

Depuis fin 2021, le Repair est devenu une association de fait. Le PCS reste en soutien mais ne gère plus le projet.

Sur l'ensemble de l'année une dizaine de Repair Café se déroulent, le 1^{er} samedi du mois.

En 2025, nous fêtons les 10 ans du Repair Café de Gesves.

Dans le prochain plan du PCS, le Repair Café ne fera plus partie des fiches officiellement du PCS, mais le service restera tout de même en appui pour les bénévoles.

- **Animations SPIRAL – co-construction du PCS**

- **CCPH Conseil Consultatif des Personnes en situation de Handicap**

Création en octobre 2021.

Décembre 2022, 1^{ère} édition de la journée internationale du handicap.

En 2024 réunions préparatoires février, avril, juin, octobre.



Participation et mise à disposition d'une joëlette lors de la Corrida à Haut-Bois, l'objectif de la commune et de la CCPH à long terme est d'avoir une joëlette et un vélo adapté que nous mettrions à disposition pour l'ensemble de la population gesvoise.

Décembre 2024 : Sensibilisation avec les 3^{èmes} maternelle qui seront animées par le Centre Saint Lambert et UPEA Nuances asbl d'Haltinne.

Perspective 2025 : Soirée/souper « kim du goût et blind test ».

AXE 7 : DROIT À LA MOBILITÉ

- **Formation « Permis de conduire théorique »**

En 2024, recherche d'un autre opérateur que l'asbl Chantier de Marcinelle qui est auto-école sociale.

A ce jour pas de session organisée cette année.

- **Projet intercommunal – PCS Assesse-Ohey : Proxibus**

Partenariat TEC - Commune Assesse, Ohey - CPAS Gesves, Assesse, Ohey – PCS Assesse/Ohey

Objectif : mise à disposition du Proxibus auprès des communes d'Assesse et d'Ohey les 2 premiers jeudis du mois.

En 2024, ce projet est en attente d'une convention que le TEC est en train de réaliser et valider.



ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service Accueil Temps Libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :

- Entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- Entre l'asbl COALA et la commune, d'autre part.



Depuis septembre 2014, la coordination de l'ATL est assurée par le binôme Christophe DUEZ - Olivier GEERKENS.

Les locaux, situés sur le site de la Pichelotte, sont partagés avec l'asbl Gesves EXTRA, le Plan de Cohésion Sociale, et de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y sont installés.

Depuis toujours, même si l'ONE ne subventionne qu'un emploi à mi-temps pour les communes de moins de 2000 enfants âgés de 3 à 12 ans domiciliés sur le territoire communal, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences spécifiques (graphisme, comptabilité, informatique, etc.) à contribution de la coordination ATL de la Commune.

Points marquants de cette année 2024 :

- Les réunions de l'ensemble des accueillant.es le 16 janvier et le 10 septembre ;
- La poursuite du sous-groupe de travail de la CCA rassemblant les opérateurs, identifiés à l'ONE, proposant des activités pendant les congés scolaires pour une bonne coordination des activités Vacances ;
- La fin de la collaboration entre Gesves EXTRA et Quickschool et le passage chez APSchool (centralisation des inscriptions, prise de présences, facturation, ...) ;
- Le déménagement de la Plaine Communale du Hall Sportif vers l'école de l'Envol ;
- L'organisation de la journée inter réseaux le 16 mai en collaboration avec Anima Sports ;
- La poursuite et le développement des PAD (nouveau projet de subvention pour favoriser la mise en place d'activités lors des congés d'automne et détente) ;
- La création et la diffusion d'un « pense malin » à destination des accueillant(e)s ;
- La mise en place d'un module de 6 journées de formation continue ATL.

PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande auprès du Collège communal.

L'asbl COALA a été désignée pour coordonner la plaine communale dans le cadre d'un marché public en 2020 poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.

L'organisation 2024 de la plaine est caractérisée par :

- ✓ Un **Changement de cadres**
 - Hall des sports en travaux et locaux indisponibles, la plaine a déménagé vers Faulx-Les tombes :
 - Ecole de l'Envol pour les « grands » ;
 - Maison de l'Entité pour les « petits » ;
 - Manque d'animateurs (et d'enfants) : des groupes fusionnent selon les semaines, des équipes changent en cours de plaine pour s'adapter aux réalités ;
 - Les nouveaux espaces ne sont accessibles que le WE avant le démarrage de la plaine, la préparation et la mise sur thème au cœur du projet d'accueil s'en ressent ;
- ✓ Un **système d'inscription en ligne** mis en place **positivement** de manière exclusive et permettant de s'inscrire dès le mois de mars ;
- ✓ Un **recrutement compliqué de l'équipe** au vu du peu de candidatures et/ou de peu de disponibilité pour les préparations.
- ✓ Une **équipe d'animation (très) jeune** ;
- ✓ Une **fréquentation toujours en baisse** ;
- ✓ **Dynamique positive** des **nouveaux** animateurs pour entrer dans un processus de formation dans le futur ;
- ✓ Une **journée inter-Plaines** réunissant les enfants de 4 communes ;



CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2024 s'est déroulée sur deux sites « autonomes » mais contigus durant les 3 semaines du 8 au 26 juillet.

La coordination résultait, pour la 20e année, d'un partenariat avec l'asbl COALA. Cette coordination a été assurée par Olivier Geerkens en collaboration avec Valentine Gerardy et Christophe Duez pour la coordination ATL.



Le déménagement « forcé » de la plaine vers le site Envol/Entité à Faulx-Les tombes était source d'inquiétudes et de questionnements.

Il s'agissait donc d'une première organisation qui a demandé à tous les « habitués » de se constituer de nouveaux repères.

La fin annoncée du local RTG2 comme espace de stockage de notre matériel a trouvé une solution cet été : des espaces de rangement au rez-de-chaussée de la maison de l'Entité.

FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de **191 enfants distincts** (227 en 2023) se cachent **131 « familles »** (171 en 2023) dont 120 gesvoises.

- ✓ La fréquentation 2024 est plus faible
- ✓ Le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 191 enfants :
 - **104 enfants** (131 en 2023) ont participé à 1 semaine d'animation
 - **47 enfants** (56 en 2023) ont participé à 2 semaines d'animation
 - **40 enfants** (40 en 2023) ont participé à 3 semaines d'animation
- ✓ Le nombre d'animateurs-trices se répartit comme suit, en plus de la Coordination,

Semaine 1 :	21 animateurs...	dont	6 qualifiés	et	9 nouveaux
Semaine 2 :	18 animateurs...	dont	5 qualifiés	et	5 nouveaux
Semaine 3 :	18 animateurs...	dont	5 qualifiés	et	7 nouveaux
- ✓ Sans comptabiliser la coordination (2 personnes qualifiées), ces nombres ne permettent pas de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié.
- ✓ L'équipe était encore fort incomplète au moment des journées collectives de préparation.
 - Les « trous » ont pu être comblés par des arrangements imposés par la situation (Rassemblement de 2 groupes en semaine 1 et 2)

ANIMATION

- ✓ Les jeux-spectacles et quelques sorties ont à **nouveau** rythmé la plaine
- ✓ Divers moments forts ont été vécus :
 - Des chansons à gestes et danses dès 8h45, durant l'accueil du matin
 - La musique d'entrée chaque lundi
 - Une **nuitée** proposée à tous les enfants du site « grands » avec une veillée
 - Une journée inter-plaines à Perwez avec, notamment, la réalisation d'une fresque collective ; chacune des 4 communes ramenant un morceau chez elle.



- ✓ L'agrément ONE a été octroyé pour la période 2023-2026 avec quelques remarques nécessitant une « réponse » avant l'été 2024. Le Projet d'accueil a donc été légèrement modifié pour en tenir compte et communiqué à l'ONE.
- ✓ Une évaluation a été envoyée aux parents sous la forme d'un Google Form et 27 familles (= 19,5%) y ont répondu



CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres :

Nombre de naissances entre le 01/01/2024 et le 03/12/2024 : **55**

- 1^{er} trimestre : 96 enfants sont venus en consultation
- 2^{ème} trimestre : 81 enfants sont venus en consultation
- 3^{ème} trimestre : 60 enfants sont venus en consultation
- 4^{ème} trimestre (au 3/12/24) : 77 enfants sont venus en consultation

COORDONNEES DES INFRASTRUCTURES

GESVES :

Rue Pont d'Aoust 19A

N° d'agrément : 12/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) et un mardi de 15h30 à 18h30/19h assurée par Madame SOUPART, PEP (partenaire enfants-parents ONE, Monsieur CLOËS (médecin) mardi matin et Madame de Laveyle P (soir) et des bénévoles.

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des PEP'S et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la PEP à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITES MISES EN ŒUVRE

- Accueil des familles
- Visites à domicile
- Dépistage visuel
- Séances de massages et portage bébé
- Suivi renforcé



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

ANNÉE 2023 - 2024

AGENT TRAITANT : DEEPA NICOLAÏ

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) s'organisant par année scolaire, le rapport s'étend sur deux années avec une équipe qui a évolué (départs et arrivées).



Le CCE permet à des enfants âgés de 10 à 12 ans de devenir les porte-paroles de leur génération. Les objectifs du CCE sont : contribuer à la formation des citoyens de demain, initier les enfants au fonctionnement d'une commune et d'intégrer à la vie publique. Le CCE donne aussi aux jeunes la possibilité de se faire entendre de manière légitime auprès des politiciens. Ils participent en outre à la mise en œuvre de projets concrets après avoir été élus pour un mandat de deux ans.

Les Conseillers se réunissent deux fois par mois. Au fil de ces séances, les enfants s'initient à la prise de parole, à la réflexion, au travail en commun, à l'écoute des autres, à la pratique de la critique constructive et de la remise en question. Ils découvrent dans cette expérience, le sens de la démocratie et un sens à leurs apprentissages pour s'impliquer dans le futur.

Le rôle du conseiller est aussi de relayer les demandes de ses électeurs au sein du CCE, ainsi que d'informer les électeurs de ce qui s'y passe.

Les jeunes mandataires de l'année scolaire 2023-2024 sont :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx-Les Tombes</u>	BARANYA Maxime (6°) – MICHEL Orléane (5°)
<u>Ecole La Croisette - Sorée</u>	DORVAL Lucas (6°) – FRANSEN Célio (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	BODELET Camille (6°) – VAISSADE Zélie (6°) – GOSSERIES Joséphine (6°) - LAMBERT Victor (5°) – HENIN Edouard (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	Lazaro de la Iglesia Céleste (6°) – GOURDIN Sybille (5°)

Les projets menés par le CCE durant les 6 premiers mois de l'année sont :

- Prestation de serments des nouveaux élus
- Alimentation d'une chaîne de vidéo « Daily Kids » dont le but est d'informer le public des projets du C.C.E.
- Sensibiliser la commune et ses habitants sur le bien-être animal.
- Réflexion sur une campagne contre le harcèlement.



Chaque année scolaire, une partie du CCE est renouvelée. Au terme de la campagne électorale, les élections se sont déroulées dans chaque implantation scolaire.

Les jeunes mandataires de l'année scolaire 2023-2024 sont :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx-Les Tombes</u>	MICHEL Orléane (6°) – SCHOONEJANS Achille(5°) – RICARD Louis (5°)
<u>Ecole La Croisette - Sorée</u>	FRANSSEN Célio (6°) – PINTE Victor (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	LAMBERT Victor (6°) – CLOËS Emile (5°) – BOOMS Arthur (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	GOURDIN Sybille (6°) – LETOUCHE Maxine (5°)

Les projets menés par le CCE d'ici fin 2024 :

- Collaboration avec le PCS pour la donnerie des jouets
- Présentation du C.C.E sur la chaîne Daily Kids
- Préparation de la Prestation de serment
- Formation bosses et bobos (initiation aux premiers secours)

ACTIVITES 2024 DES MAISONS DES JEUNES

Chaque Maison des Jeunes a reçu un subside minimal de 250 euros, augmenté de 5 euros par jeune inscrit dans leur groupe (à minima une vingtaine de jeunes par jeunesse).

Les jeunes ont organisé les manifestations suivantes :

- Brocante au cœur du village par les jeunes de Faulx-Les Tombes
- Kermesse de Gesves – organisation de la soirée « Jeunes »
- Kermesse de Sorée – coordination et mise en œuvre par la Jeunesse de Sorée
- Organisation des grands feux de Mozet, de Sorée et de Gesves
- Le lever des couleurs lors du lancement des Fêtes de Wallonie à Faulx-Les Tombes
- Soirée Jeunes lors de la Route du Vin
- Les Apéros Falsi et Mozetois
- Le Karaoké Beer de Mozet
- La Jog'Ker de la jeunesse de Faulx-Les Tombes
- Start Summer Party

Les jeunes ont soutenu de leur présence active les manifestations suivantes fête des jubilaires, boum des « entrées en secondaire », cérémonie du 8 mai et du 11 novembre, Marché de Noël, ...

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINES

Les informations liées aux activités du CCCA sont reprises dans l'onglet « Comités-Commissions-Conseils » de ce rapport.

Le CCCA s'est réuni à 3 reprises en 2024.

SERVICE DU 3EME AGE - ACTIVITES 2024

Organisation d'une excursion à Marche-en-Famenne – 14/05/2024

Visite des ateliers de la Fromagerie du Samson le matin

Visite de la Brasserie de la Lesse l'après-midi

31 participants



Gouter des aînés – 30/05/2024

128 participants

Organisation en collaboration avec l'asbl « UPEA NUANCE »



Conférence « Les dangers en ligne » - 05/09/2024

25 participants

Thèmes abordés : Prévention des dangers d'Internet et des réseaux sociaux et partage d'expérience



INDÉPENDANTS ET PME

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

SOUTIEN AUX INDÉPENDANTS ET PME

Les nouveaux indépendants et les nouvelles PME qui s'installent sur le territoire communal bénéficient gratuitement d'une annonce en couleur dans le Gesves info.

Cette année, 5 indépendants – PME ont pu bénéficier de la promotion de leurs services ou produits de cette façon.

MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET ASSOCIATIF GESVOIS

Le répertoire du monde économique et associatif gesvois en format papier a vu le jour au printemps 2021.

Afin de garantir la validité des données, ce répertoire a été mis à jour en septembre 2024.



ENSEIGNEMENT

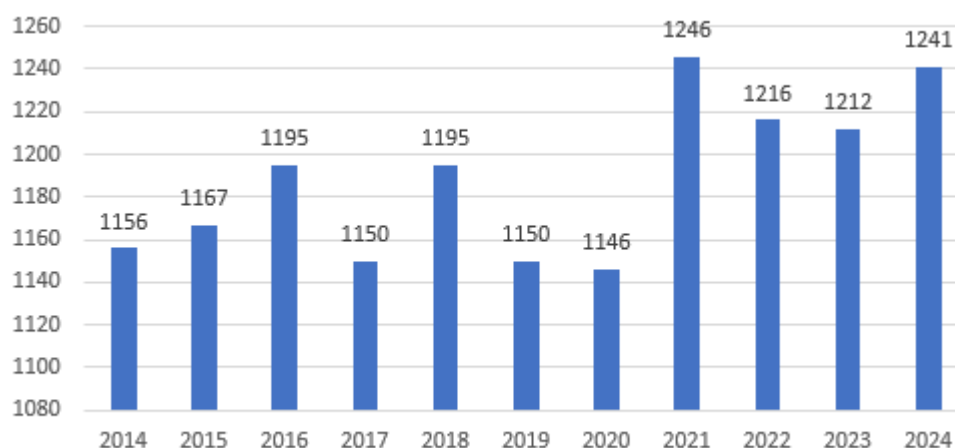


ENSEIGNEMENT

AGENT TRAITANT : VALÉRIE DUBOIS ET ANNE-THÉRÈSE DE JAMBLINNE

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'obligation scolaire concerne tous les élèves gesvois qui atteindront 5 ans au plus tard au 31/12/2025 jusqu'à leur majorité civile : 18 ans. Elle concerne donc les enfants nés entre 2006 et 2019 compris.



**Pour l'année scolaire 2024-2025, l'obligation scolaire concerne tous les élèves gesvois qui atteindront 5 ans au plus tard au 31/12/2024 soit les enfants nés en 2019.*



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

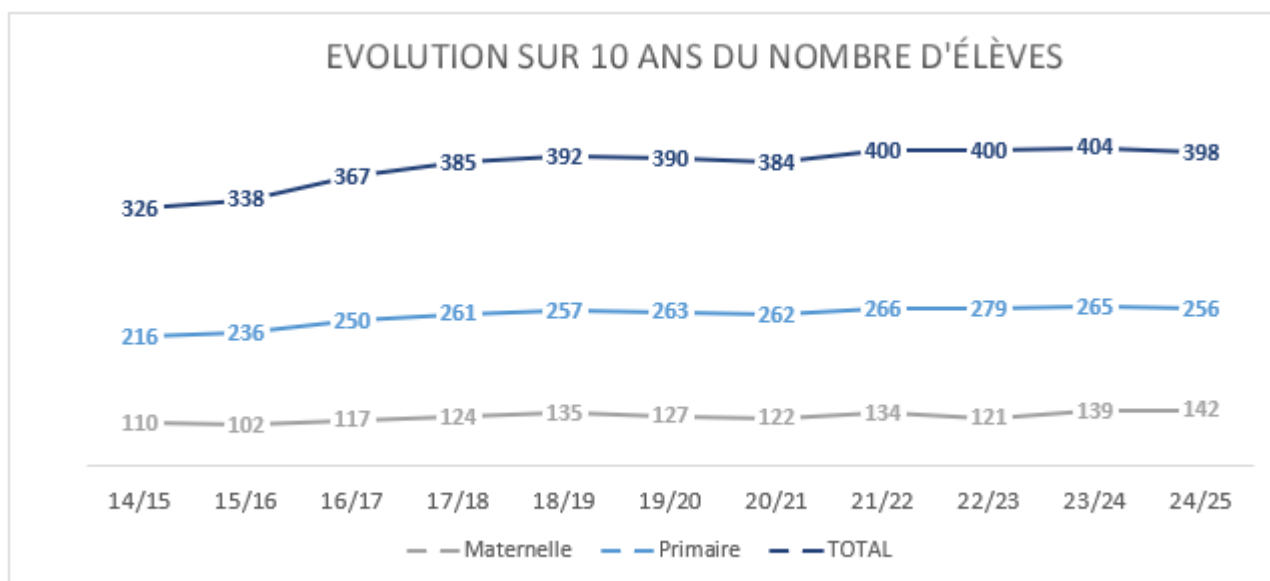
ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 - PERSONNEL

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Chantal KOK
Gestion administrative		Valérie DUBOIS et Anne-Thérèse de JAMBLINNE
Enseignement maternel	Accueil et renfort	Cynthia CELIK
Classes verticales	1 ^{er} cycle	Gwenaëlle BERWART (M1-M2) TP Françoise MONJOIE (M2-M3) -TP Isabelle BAUDUIN (M2, M3) - TP Anouchka BEAUJEANT (M1, M2, M3) T partiel Patrizia GUARRACIONO (M1, M2, M3) TP Aude RUELLE (M1-M2-M3) TP Maud HAMENDE (M1) TP
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	Yvette BOUCHAT (P1-P2) TP Kathelyne DECHAMPS (P1-P2) TP remplacée par Maïté DUJEU Bénédicte RODEMBOURG (P1-P2) TP Caroline DIEU (P1-P2) TP Julie DEGROOTE (P1-P4) T partiel (20 p/s prestées) Kathleen LEFEBVRE (P1-P4) T partiel (4 p/s rempl. de JD)
	3 ^{ème} cycle	Anne-Cécile AUBRY (P3-P4) T partiel (19 p/s prestées) Alizée HENRION TP (P3-P4) rempl. RB Christelle GERARD (P3-P4) TP (18 p/s et 6 p/s missions collectives rempl. par Pierre GIELING) Laura LECLERCQ (P3-P4) T partiel (20 p/s prestées) Stéphane GOFFIN T partiel (P3-P4 – 5p/s rempl. ACA, 4 p/s rempl. LL)
	4 ^{ème} cycle	Raphaël BEAUJEAN (absent pour exercer une autre fonction dans le PO d'Andenne), Michaël JACQUES (absent pour exercer une autre fonction dans le PO d'Assesse) Isabelle OGER (P5-P6) TP Lorène SOHET (P5-P6) TP (rempl. MJ) Pierre GIELING (P5-P6) T partiel et Kathleen LEFEBVRE (P5-P6) T partiel Lucie TALLIER (P5-P6) TP
Périodes Accompagnement personnalisé	Toute l'année scolaire	Logopède: Catherine LEPAPE 17/24 p/s P1-P2 Logopède: Catherine LEPAPE 1/24 p/s P5-P6 Stéphane GOFFIN T partiel 3 p/s P5-P6
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	Catherine MARION 12 p/s Sacha MAES 2 p/s
	Morale	Patrick CORTES BUENO 5 p/s + 1 p/s en fonds propres
	Religion catholique	Isabelle BOSSUROY (5 p/s en congé à des fins thérapeutiques) Cécile NOTTIN 5 p/s en rempl.+ 1 p/s en fonds propres
	2 ^{ème} langue	Christine HEINRICHS (4 p/s en congé à des fins thérapeutiques) Nathalie COLOT 16 p/s (rempl. 4 p/s CH)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET 17 p/s + 2 p/s en fonds propres
Education physique		Sébastien HERMANS T partiel (17 p/s) Sacha MAES 9 p/s + 1 p/s en fonds propres



ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2024, l'école comptait 398 élèves.

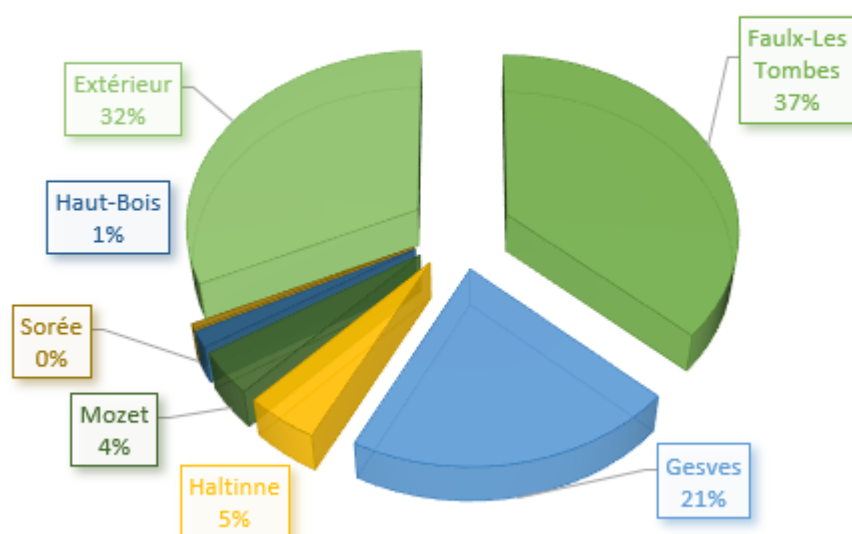


RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2024 : 398 élèves - Origine des élèves de l'école

	2017-	2018-	2019-	2020-	2021-	2022-	2023-	2024-
Faulx-Les Tombes	112	121	123	121	146	150	162	148
Gesves	71	74	80	81	71	72	77	85
Haltinne	33	22	17	16	11	16	18	19
Mozet	13	10	13	11	11	10	13	16
Haut-Bois	-	7	6	10	10	9	7	6
Sorée	1	4	5	17	6	3	3	2
Extérieur	160	162	151	139	145	140	124	129
TOTAL	390	400	395	384	400	400	404	398

RÉPARTITION - ORIGINE DES ÉLÈVES



ECOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE

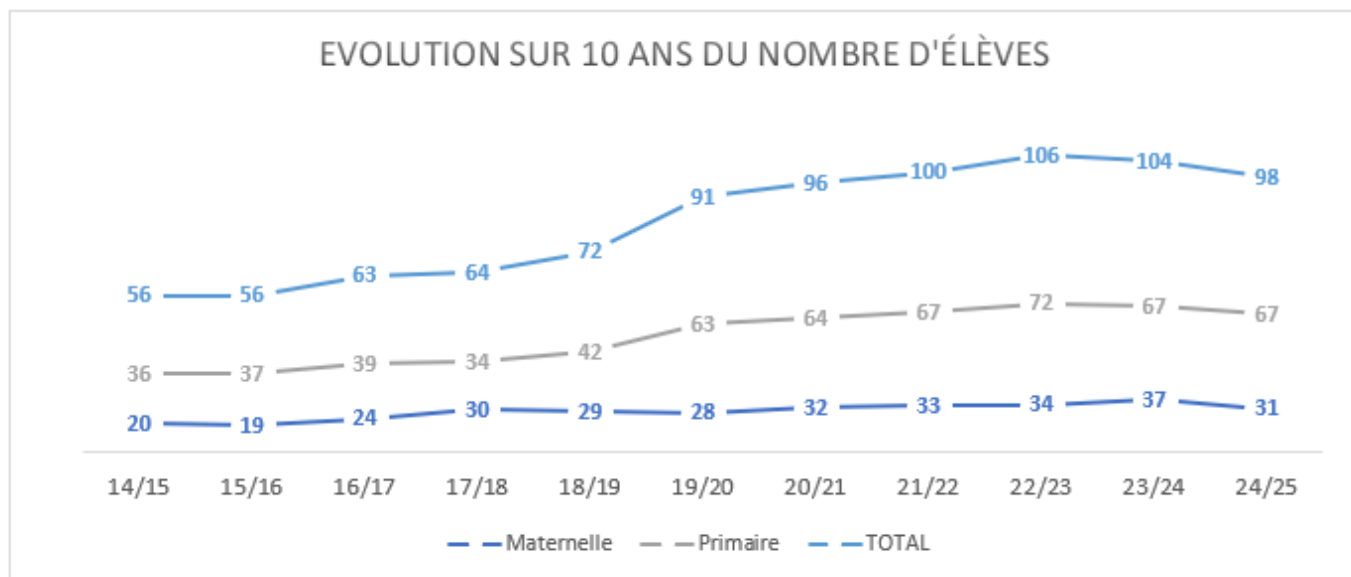
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – PERSONNEL

Direction		Vincent VANDERSMISSEN temps plein avec classe à ½ temps
Gestion administrative		Valérie DUBOIS et Anne-Thérèse de JAMBLINNE
Enseignement maternel	1 ^{er} cycle	Dominique WAVREILLE TP (maladie) Delphine MATHELOT TP (2p/s mission collective) Allison WARNANT TP (rempl. DW) Marie-Pierre EYBEN – Puericultrice TP
	2 ^{ème} cycle	Valérie MOUSTY TP
Enseignement primaire	3 ^{ème} cycle	Charline BLAVIER TP (maladie) Yolaine LHOIST TP (rempl. CB)
	4 ^{ème} cycle	Nathalie HARDY TP (absente pour exercer une autre fonction au sein du pôle territorial de Ciney) Caroline WATILLON 24 p/s (rempl. NH)
	Tous les cycles/ projets divers	Vincent VANDERSMISSEN (12 p/s)
Périodes Accompagnement personnalisé	Toute l'année scolaire	Kathleen LEFEBVRE (6 p/s)
Maîtres spéciaux	Education physique	Sébastien HERMANS T partiel (7 p/s prestées)
	Psychomotricité	Catherine MARION T partiel (4 p/s prestées)
	Morale	Patrick CORTES BUENO T partiel (2 p/s prestées)
	Religion	Cécile NOTTIN (en remplacement d'Isabelle BOSSUROY) T partiel (2 p/s prestées)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET T partiel (3 p/s)
	2 ^{ème} langue	Christine HEINRICHS T partiel (en congé pour 2 p/s) Mallaury CLEMENT T partiel (2 p/s prestées) Nathalie COLOT 6 p/s (2 p/s rempl. de CH)



ÉCOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE

Au 01/10/2024 l'école compte **98** élèves.

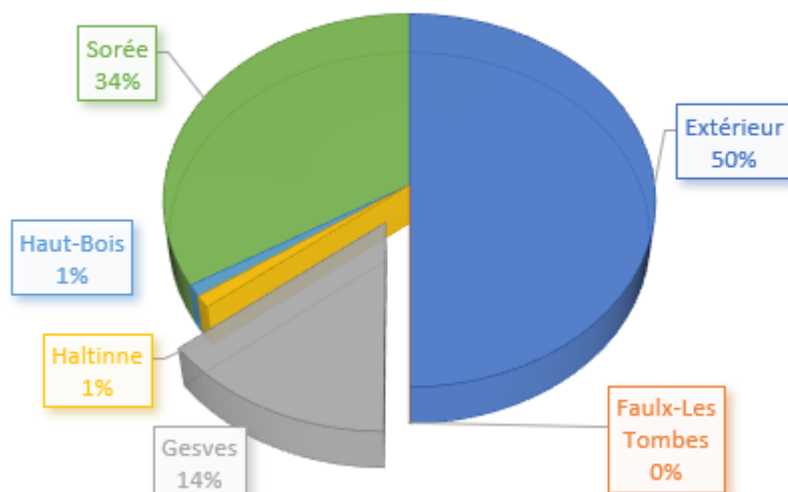


RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2024, l'école compte 98 élèves.

Origine des élèves	Nombre							
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Autres	25	33	57	57	60	60	59	49
Faulx-Les Tombes	2	1	0	0	0	0	0	0
Gesves	1	0	1	4	10	7	13	14
Haltinne	1	0	0	0	0	1	1	1
Haut-Bois	0	0	0	0	0	0	1	1
Sorée	35	38	34	35	30	38	30	33
TOTAL	64	72	92	96	100	106	104	98

RÉPARTITION PAR ORIGINE



ACTIVITÉS DES ÉCOLES COMMUNALES

Les écoles communales organisent et participent à de nombreux projets. Quelques activités sont illustrées dans les pages qui suivent. Plus d'informations sur les différentes activités sont disponibles sur le site internet de l'école de l'Envol (<https://www.ecolenvol.be>) et de l'école de la Croisette (<https://www.ecolelacroisette.be>) et dans les éditions du Gesves Info publiées cette année.

ECOLE DE L'ENVOL



Les récrés musicales



Classe accueil : découverte d'un animal mystère et création d'un espace vétérinaire (projet)



Ecole du dehors

ECOLE DE LA CROISSETTE



Fête des grands-parents



Projet « poules » en maternelle



Ramassage mensuel des déchets dans les rues du village



Musée de l'illusion

CONSEILS DE PARTICIPATION ET COMMISSION PARITAIRE LOCALE

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2024 :

Dates	Sujets abordés
13 juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Le métier d'accueillant(e) - L'évaluation externe du plan de pilotage - La mobilisation des bénévoles pour l'organisation des événements à l'école - Un préau supplémentaire dans la cour des primaires
18 novembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Structure et encadrement : nombre d'élèves et capital période - Travail collaboratif - Horaire des enseignants - Actions en lien avec le Tronc commun - Projet d'école - Modification du ROI de l'école suivant la circulaire 9212 du 29/03/2024 : - Harcèlement et cyberharcèlement

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à trois reprises durant l'année civile 2024 :

Dates	Sujets abordés
26 mars 2024	<ul style="list-style-type: none">- Rapport d'activité 2022-2023- Plan de pilotage- Comment les enfants vivent-ils les activités extra-scolaires à l'école ?- Soutien financier aux familles en difficulté- Comment intégrer le personnel d'entretien, les accueillantes et le personnel de surveillance dans l'équipe éducative
13 juin 2024	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'état d'avancement du Contrat d'objectifs- La mobilisation des bénévoles pour l'organisation des événements à l'école- Nouvelle circulaire n° 9264 « Conseil de participation »
3 octobre 2024	<ul style="list-style-type: none">- Structure et encadrement : nombre d'élèves et capital période- Horaire des Es et des enseignants- Concertations- Listing des dépenses- Elections composante « Parents »



COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à trois reprises durant l'année civile 2024 :

Dates	Sujets abordés
21 février 2024	<ul style="list-style-type: none">- Journal de classe- Procédure en cas d'absence- Modification du ROI des écoles communales – Retour sur les remarques de l'inspectrice.
19 août 2024	<ul style="list-style-type: none">- Les nominations 01/04/2024- Confirmation- Emplois vacants au 15/04/2024- Classement des temporaires prioritaires et non-prioritaires au 31/05/2024- Approbation du ROI de la COPALOC de Gesves
16 octobre 2024	<ul style="list-style-type: none">- Année scolaire 2024-2025 : application des dispositions statutaires et du décret du 13 juillet 1998 :<ul style="list-style-type: none">o Structure et encadrement au 1/10/2024o Horaire des élèves et des enseignants,- Organisation de la concertation.- Nomination de Lorène Sohet

POPULATION DES AUTRES ÉCOLES SUR LA TERRITOIRE COMMUNAL

ÉCOLE LIBRE SAINT-JOSEPH À GESVES – 2 IMPLANTATIONS

Chaussée de Gramptinne, 182 à 5340 GESVES - Classes maternelles et P1 P2

Rue Petite Gesves, 30 à 5340 GESVES – Classes P3 à P6

01/10/2024	MATERNELS	PRIMAIRES
Gesves	65	116
Assesse	0	5
Andenne	5	12
Hamois	1	0
Ohey	10	18
Autres	0	6
TOTAL	81	157



ECOLE PRIMAIRE AUTONOME DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE RENE BOUCHAT

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES

01/10/2024	MATERNELS	PRIMAIRES
Gesves	24	46
Assesse	1	6
Andenne	0	3
Hamois	3	6
Ohey	5	4
Autre	1	0
TOTAL	34	65

ECOLE PROVINCIALE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e)**.

Au 1 octobre	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'élèves	94	76	87	70	57	60	66	65	70	87	90	113	111

Origine des élèves	Répartition par pays		
	Année 2022-2023 au 01/10/2022	Année 2023-2024 au 01/10/2023	Année 2024-25 au 1/10/2024
Belgique	82	102	106
France	4	4	2
Luxembourg	3	3	1
Italie	1	0	0
Ile Maurice	0	1	0
Maroc	0	1	0
Haïti	0	1	0
Allemagne	0	1	0
Israël	0	0	1
Tunisie	0	0	1
TOTAL	90	113	111

ECOLE CITOYENNE – 1^{ER} DEGRÉ SECONDAIRE

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves

Au 1/10/2024	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'élèves	12	39	46	25	29



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	Dont Gesvois
2024-2025	100	75
2023-2024	110	81
2022-2023	78	68
2021-2022	88	72
2020-2021	90	61
2019-2020	89	62

	2023-2024	2024-2025
FORMATION MUSICALE	82*	73*
PREPARATOIRE 2	4	5
F1	19	10
F2	16	15
F3	15	13
F4	8	15
QUALIFICATION 1 (F5)	15	5
QUALIFICATION 2 (Q)	7	10
PIANO	30	30
GUITARE	22	19
TROMPETTE	7	8
DANSE CONTEMPORAINE	21	12

* Parmi les 73 élèves - suivant les cours à l'antenne de Gesves- certains peuvent être inscrits à plusieurs cours spécifiques à la fois.



PARTENAIRES



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre, fort de 49 travailleurs, se compose de différents services dont les principaux sont :

- ✓ Le service social général,
- ✓ Le service administratif,
- ✓ La maison de repos pour personnes âgées – le Foyer Saint Antoine,
- ✓ Le service de réinsertion socio – professionnelle,

L'équipe de travailleurs fixes est aidée par une dizaine de bénévoles (au service de taxi social, à la maison de repos, pour les cours de français ou comme écrivain public) ainsi que par plusieurs étudiants jobistes (à la blanchisserie, et à la maison de repos principalement) et par quelques prestataires en A.L.E. (à la banque alimentaire, à la blanchisserie ou au maraîchage).

A côté de ces services, d'autres leur sont complémentaires :

- ✓ Les initiatives locales d'accueil (I.L.A.),
- ✓ Le service énergie,
- ✓ Le service de médiation de dettes,
- ✓ Le taxi social,
- ✓ Les consultations juridiques,
- ✓ La banque alimentaire,
- ✓ L'écrivain public.

Ponctuellement, le Centre intervient afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes précarisées, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants.

Le C.P.A.S. a également passé des conventions avec des services d'aides – familiales (4), de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ).

Enfin, chaque année, il participe activement à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes de la Commune, pour laquelle celle-ci perçoit un subside régional.

Par rapport à ses voisines, la Commune de Gesves est celle qui connaît un plus grand écart, entre les hauts et les bas revenus. Si la population peut, globalement, être qualifiée de relativement aisée, il y a donc tout de même des différences marquées, dont il faut tenir compte.

Le C.P.A.S. de Gesves accueille, au sein de ses différents services, un public varié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons, à savoir, principalement :

1. Le suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (41 dossiers actuellement), parmi lesquels on retrouve 34 % de personnes qui poursuivent des études ou qui suivent une formation professionnelle ou le suivi des bénéficiaires de l'aide sociale équivalente accordée à des personnes d'origine étrangère (1 dossier ouvert à ce jour, pour une personne originaire d'Ukraine).



2. Les aides sociales diverses octroyées aux personnes et aux ménages en difficulté (avances sur rémunérations ou sur allocations sociales, aides en espèces et en nature, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos ou en maison d'accueil, avance d'un 1^{er} loyer ou d'une caution locative, prise en charge de factures d'énergie ou de frais médicaux, participation dans des frais de transport ou de crèche, etc...)

Le C.P.A.S. intervient également ponctuellement dans des dossiers de personnes étrangères illégales sur le territoire belge (aide médicale urgente, aide alimentaire urgente).

L'année 2024 a tout de même été plus sereine que les précédentes, faites de crises successives, voire cumulatives (Covid, inondations, guerre en Ukraine, crise énergétique), qui avaient amené de nouveaux publics vers les C.P.A.S.

3. L'hébergement de 43 résidents au sein du Foyer Saint-Antoine, agréé comme maison de repos pour personnes âgées.
4. L'accueil de familles candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil (I.L.A.).

Il y a, à ce jour, à Gesves, 15 places ouvertes en I.L.A., réservées à 3 familles de 4, 4 et 7 personnes. Ces dernières années, le travail lié à l'encadrement de ces familles s'est considérablement alourdi dans la mesure où il est nécessaire de faire face à divers problèmes dont un respect insuffisant des lieux mis à disposition et à des exigences élevées à l'égard des personnes en charge de l'accompagnement.

5. L'insertion socio - professionnelle par le biais des contrats de travail art. 60 (4 contrats temps plein et un contrat à ½ temps, à ce jour et un contrat de travail spécifique SINE, pour les chômeurs considérés comme très difficiles à placer. A noter que le C.P.A.S. d'Assesse met, pour le moment, 2 ouvriers sous contrats art. 60 à disposition du service de maraîchage du Centre.) ; des contrats de formation ou de travail AVIQ (pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental reconnu) ou des prestations en A.L.E. ;
6. L'encadrement et le soutien apportés par le biais de gestions budgétaires (25 gestions en cours à cette date) ou de guidances budgétaires ;
7. La commercialisation de légumes bio, plants, fruits, produits d'épicerie, via commandes ou achats effectués sur place, au Petit magasin, ou sur le site internet des Compagnons du Samson (www.lescompagnonsdusamson.com).
8. L'accès à la banque alimentaire du Centre (une moyenne de 52 ménages représentant environ 144 personnes), ou à des banques alimentaires partenaires (comme celles de l'association Saint-Vincent de Paul, à Andenne, ou la Main tendue, à Namur).

Au vu des besoins importants (mais qui tendent à se stabiliser désormais), le C.P.A.S. a conclu des conventions de collaboration avec la Banque alimentaire Namur – Luxembourg et avec l'a.s.b.l. ViVRES.

Il achète également certains produits, via les plateformes Solifood et Goods to give et distribue aussi certains produits reçus ponctuellement, en dons.



9. La fourniture gratuite de matériel, mobilier et petit électro-ménager de seconde main, ainsi que de vêtements, linge de maison, jouets et matériel de puériculture, issus de dons, ou l'envoi vers des partenaires, qui disposent de matériel de 2e main, à bas prix, comme Oxfam ou l'a.s.b.l. les Petits Riens.

Le Plan de Cohésion Sociale collabore activement avec le C.P.A.S. pour la gestion des dons ;

10. La lessive, le séchage et/ou le repassage du linge à la Blanchisserie du Samson (avec possibilité de prise et remise du linge à domicile) ou divers travaux de couture, raccommodage et étiquetage ;
11. L'offre de cours de français, en collaboration avec l'a.s.b.l. Lire et écrire, pour les personnes dont ce n'est pas la langue maternelle, ou pour celles qui ont des lacunes au niveau de la lecture et de l'écriture ;
12. L'appel à l'écrivain public, pour faciliter la compréhension de documents écrits et l'écriture de courriers les plus divers ;
13. L'octroi de l'allocation de chauffage, à toutes les personnes remplissant les conditions fixées par le Fédéral. (Environ 190 demandes analysées ces 12 derniers mois) ;
14. Le suivi des personnes endettées, par le service interne de médiation de dettes. (Une douzaine de dossiers de ce type ont été traités en 2024.) ;
15. Le suivi et les conseils, dans le cadre d'une guidance énergétique ;
16. L'intervention d'un des 4 services d'aide – familiale avec lesquels le C.P.A.S. est conventionné ;
17. Des prestations ponctuelles de travaux d'intérêt général, le plus souvent au sein du service de maraîchage, en collaboration avec les services de probation avec lesquels le C.P.A.S. est conventionné ;
18. L'accès à un service de taxi social : environ 80 personnes font appel à ce service et une cinquantaine de déplacements sont effectués, mensuellement, par 4 chauffeurs bénévoles.
19. Diverses demandes de stages, au sein des services du C.P.A.S.
20. La rencontre avec un avocat dans le cadre des séances de consultations juridiques gratuites organisées mensuellement dans les locaux du Centre.
21. Une assistante sociale du C.P.A.S. assure l'accueil des demandes de logements et effectue, avec les personnes qui le souhaitent, les démarches requises en vue d'une inscription sur les listes des sociétés de logements sociaux et de l'Agence immobilière sociale Andenne-Ciney.

Il y a lieu de noter ici que Gesves, dont la population croît régulièrement, continue à manquer de logements adaptés aux situations d'urgence ou aux personnes à faibles revenus.

Le Centre gère 2 logements d'urgence, à la Pichelotte.

22. Depuis peu, il est également possible, grâce à une collaboration avec l'a.s.b.l. Psynam, de venir rencontrer, sur rendez-vous, dans les locaux du C.P.A.S., un psychologue répondant aux critères des soins psychologiques de 1ère ligne.
23. Enfin, différents ateliers collectifs peuvent être mis en place, en collaboration avec le P.C.S., tels que des cours pour l'obtention du permis de conduire théoriques, une formation à l'utilisation plus rationnelle de l'énergie et la lutte contre le gaspillage ou encore des séances de groupes visant à l'amélioration de l'estime de soi.



Il faut préciser ici que le nombre de demandes d'aides examinées lors des séances de Conseil de l'Action sociale ou de Bureau Permanent, bien que déjà élevé (environ 600 demandes traitées, hors dossiers d'allocations de chauffage), n'est pas l'exact reflet du nombre d'accompagnements assurés par le service social.

En effet, une demande sur 4 consiste uniquement en renseignements, soutiens, clarifications, et orientations, avant une démarche auprès d'autres services administratifs, services médicaux ou paramédicaux et démarches en justice.

Le service social constate qu'il est souvent sollicité, pour effectuer des démarches administratives quotidiennes, avec ou à la place des personnes qui le contactent, et qui se sentent désemparées, face à la complexité de celles-ci.

Par ailleurs, depuis la crise sanitaire, les autres administrations participant à la sécurité sociale – Onem, syndicats, mutuelles, U.C.M., services de pensions, etc...- ont tendance à renvoyer leurs usagers vers les C.P.A.S., pendant la période, de plus en plus longue, de traitements de leurs dossiers...

Dès lors, le C.P.A.S. intervient régulièrement pour octroyer des avances financières ou des RIS en avances sur d'autres allocations sociales.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes de santé physique ou mentale, d'assuétudes, de violences conjugales, ...).

Des contacts plus serrés ont été pris ces dernières années entre le C.P.A.S. et les psychologues du projet Psynam, l'équipe mobile Philia ou encore des membres de la Maison médicale de Gesves.

Par ailleurs, il est parfois nécessaire d'effectuer des démarches en vue d'obtenir, en justice, une décision d'administration provisoire de biens ou de personne, ou de mettre en place une coordination de soins à domicile.

Des citoyens s'adressent également au C.P.A.S., car ils sont à la recherche d'un logement ou d'un emploi. Ils sont alors aidés dans la mesure du possible : rédaction de C.V. et lettres de motivation, conseils relatifs à un entretien d'embauche, soutien en vue d'obtenir un permis de conduire, recherches sur internet, contacts avec des propriétaires privés ou des agences immobilières, etc...

Le Centre peut également être appelé à intervenir auprès de jeunes gens, majeurs, étudiants, qui demandent à être aidés, ou représentés, dans leurs démarches en vue d'obtenir une pension alimentaire de leurs parents.

Certaines personnes, enfin, souffrent d'isolement, de solitude et ont, avant tout, besoin d'être écoutées encouragées ou rassurées.

L'objectif assigné aux C.P.A.S. est vaste et difficile. Nous tentons, comme le prévoit la législation, de permettre à chacune et chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine, que ce soit par des mesures préventives, palliatives et/ou curatives. Pour y parvenir, les collaborations, dans ce cadre, sont utiles, voire indispensables.



Notons ainsi que le fait que l'Agence Locale pour l'Emploi assure 2 jours de permanence, au sein-même des locaux du C.P.A.S., est positif à la fois pour les services concernés et pour les usagers.

La présence, au sein de la Pichelotte, de l'agent en charge du Plan de Cohésion Sociale, ainsi que la mise à disposition, par la Commune, d'un agent administratif à temps partiel, en charge des questions en lien avec la problématique des logements, des dossiers de personnes d'origine étrangère et du programme stratégique transversal sont aussi de bonnes choses.

Il en va de même du fait que la chargée de missions insertion professionnelle du Parc Naturel Cœur de Condroz ait un bureau proche de ceux du C.P.A.S. ou du fait que le Directeur financier soit commun au C.P.A.S et à la Commune.



Les rapports d'activités annuels détaillés sont téléchargeables sur le site www.gesvesextra.be



L'asbl "Gesves EXTRA" en bref... :

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans la cadre du décret Centre de vacances ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - Les locaux de la coordination et d'animation, rue de la Pichelotte 11A, Gesves.
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne – Gesves.
 - L'école de la Communauté française René Bouchat, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 17 - Sorée.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Avec la réforme qui a impacté tous les APE au 1/01, nos 3,5 ETP sont subventionnés à durée indéterminée.
- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire des animateurs/trices et administrateurs/trices de l'asbl.
- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire et des centres de vacances : des accueils (le matin et le soir) ; des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux, APA, etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
 - Des professionnel(les) de l'animation, enseignant(es), artistes

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA :

Membres	Représentant
COMMUNE	Julie DUPONT
	Maggi LIZEN
	Simon LACROIX
	Michèle VISART (secrétaire)
	Corentin HEQUET
	Eddy BODART (Trésorier)
Ecole « Croisette »	Vincent VANDERSMISSEN
Ecole libre Saint-Joseph	Nathalie PISTRIN
	Françoise YSEBAERT (Administratrice)
Ecole René Bouchat	Nathalie TONNEAU
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (président)
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Sophie DELAHAYE
Invitées	Isabelle COLIN (coordinatrice)

Comptable externe : Finoco SPRL

POINTS MARQUANTS 2024 :

PERSONNEL

- L'équipe compte 7 permanent(e)s, dont 4 à mi-temps, 2 animateurs à temps pleins et une coordinatrice à temps partiel (soit 4.5 équivalents temps-plein).
- Marie SOUMILLION a travaillé pour Gesves Extra sous contrat du 01/12/2019 au 18/06/2024 et a été remplacée par Nicolas LEFLOT arrivé le 19/06/2024 comme accueillant et animateur.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs/trices en tant qu'assistant(e)s de projet.:
 - Deepa NICOLAI est à la gestion des plaines de vacances, de la ludothèque ainsi que du CCE.
 - Raphaël SZÖCKE est à la gestion des plaines de vacances et de la ludothèque.
 - Katty HERNOUX est responsable de l'accueil centralisé et des mercredis'tructions.
 - Gaetane HANCE est responsable de l'accueil centralisé
 - Sophie TIRTIAUX est responsable des journées APA
 - Nicolas LEFLOT est responsable de journées pédagogiques et spéciales.
- Suite au marché public QUICKSCHOOL a perdu le contrat au profit d'APSCHOOL. Apprentissage du nouveau programme plus intuitif et moins chronophage.

ACTIVITÉS

- **Accueil centralisé du mercredi après-midi, chaque mercredi en période scolaire**

Projets principaux et thématiques abordées :

- Les accords Toltèques



- La fête de la Pomme (collaboration avec la bibliothèque)
- La créativité, les émotions, les super-héros, la cuisine, le grimage, les cultures du monde, le sport, ...



Présences en chiffres :

2019	2020	2021	2022	2023	2024
2562	1316	1389	1404	1836	1058

Chiffres relevés le 25/11/24

- **Ludothèque**

L'animatrice est présente pour accueillir les enfants, les conseiller, jouer avec eux et si ça leur plait, ils peuvent reprendre le jeu en location pour pouvoir jouer à la maison en famille. La ludothèque ouvre tous les mercredis (hors vacances) de 14h à 18h15.

- **Journées exceptionnelles**

Notre Asbl organise des activités à destination des élèves des écoles de l'entité lors de journées spécifiques à chaque établissement : les journées pédagogiques, les journées APA (Activités Pédagogiques d'Animation), journées inter-réseaux, ... Les activités sont organisées au sein de nos locaux ou de l'établissement scolaire.

En 2024, Gesves Extra a pris en charge 23 J.P et J.S (13 de plus que 2023) et une seule journée a été annulée au vu du faible nombre d'inscrits (6 enfants). Ces journées sont parfois organisées par cycle et par école, ce qui veut dire organiser une journée pédagogique pour une ou deux classes...

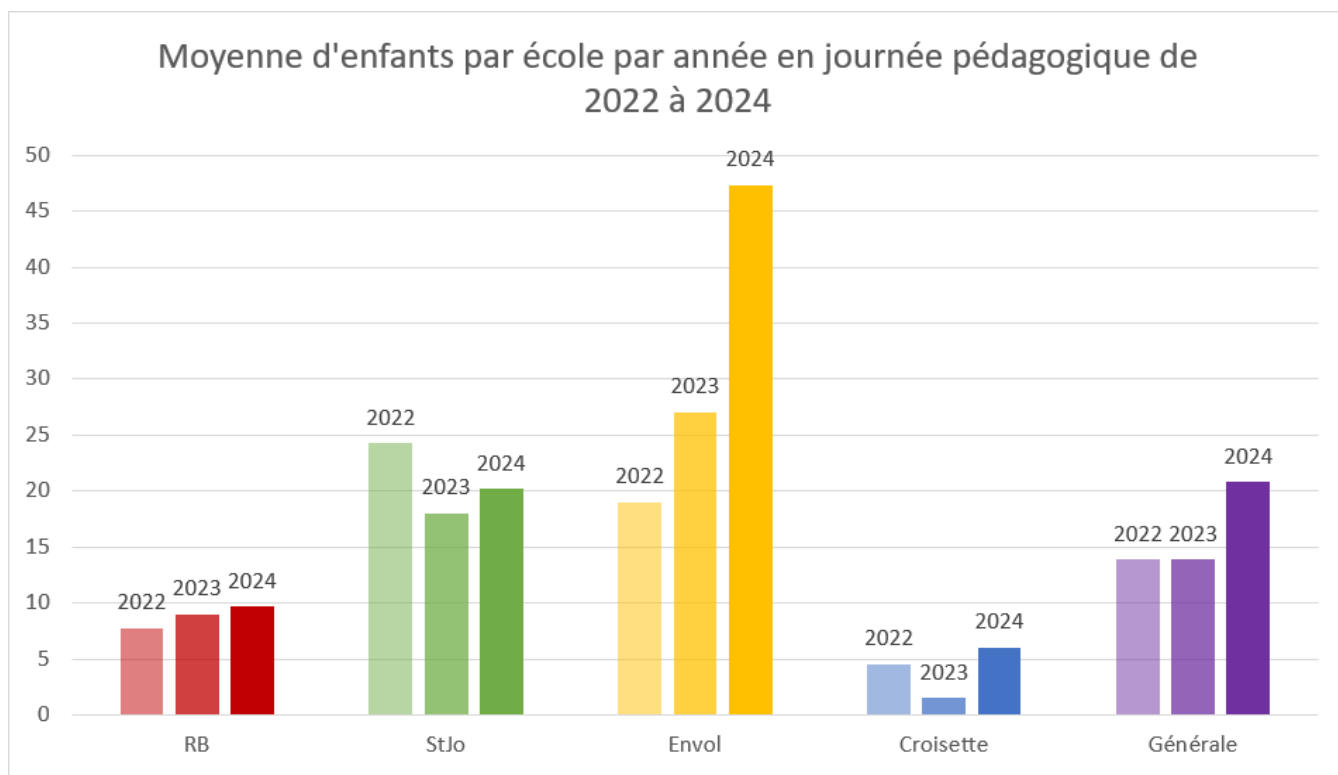
2020 (sept-dec)	2021	2022	2023	2024
62	410	216	140	449

Présences - Chiffres relevés le 09/11/24

- **Journées pédagogiques**

En 2024 : Gesves Extra a assuré des animations dans les écoles lors de 21 journées pédagogiques réparties sur les 4 écoles de l'entité, ce qui a représenté un total de 449 enfants animés. 3 journées d'animation ont été annulées par manque de participants.





On remarque une belle augmentation en 2024 en moyenne par journée pédagogique.

Ce tableau ne prend pas en compte les journées pédagogiques ne comprenant qu'une seule classe ou bien les journées spéciales telles que le mardi gras ou bien le 27 septembre.

Il est important de noter que le pourcentage d'enfants s'inscrivant aux journées pédagogiques a augmenté par rapport au nombre d'enfants inscrit dans les écoles. (6.4 % à 9.6 %)

- **Mercredis'tractions**

Les mercredis'tractions se poursuivent et 2 activités ont pu être organisées, comme : Au coeur des ânes et le ciné-mômes. Nous avons annulé une sortie au Phare d'Andenne car très peu d'inscriptions. Nous choisissons toujours des destinations qui se trouvent autour de Gesves avec des activités diverses et variées.

- **Plaines de vacances**

Gesves Extra organise des plaines durant toutes les vacances scolaires, hormis la semaine de Noël.

Gesves Extra a organisé 11 semaines de plaine durant l'année 2024 avec un thème différent pour chaque plaine.

Depuis la rentrée scolaire en août, les parents peuvent inscrire leurs enfants via la plateforme APSchool.

Cette année nous avons eu l'occasion de faire plusieurs partenariats avec, notamment Roxane DEGEMBE (initiation Yoga), l'asbl Enjoy Sports, le Domaine de Mozet et l'asbl COALA.



Les plaines en Chiffre :

2013	2015	2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1779	1651	1754	1757	1208	1451	1788	2298	2047

Présences - Chiffres relevés le 25/11/24

- **Accueil et ateliers**

Nous poursuivons et améliorons l'accueil extrascolaire, de façon à le rendre le plus optimal, professionnel et facile possible, tant pour les enfants, les accueillant-es ainsi que les parents.

La coordination de Gesves Extra instaure une cohésion d'équipe entre toutes les accueillant-es via des rencontres régulières sur l'année afin de confronter les réalités de chacun et de faire le relais entre les besoins des enfants et les possibilités d'action de Gesves Extra. Une réunion est organisée en début d'année scolaire et la deuxième en fin d'année. Comme l'an passé, un budget matériel a été dégagé pour l'accueil extrascolaire dans chaque école.

Malgré une légère diminution du nombre d'ateliers proposés, le nombre d'enfants présents aux ateliers a augmenté d'à peu près 13 %.

- **Mise au vert**

Comme chaque année, nous avons organisé une mise au vert pour l'équipe des permanents Gesves Extra ainsi que pour notre équipe d'accueillants, les 4 et 5 juillet dans nos locaux de la Pichelotte dans l'optique de partager un moment convivial, les remercier pour leur travail au quotidien mais aussi pour toujours améliorer l'accueil extrascolaire au sein de chaque école.

LES ENJEUX 2025

- Maintenir les emplois
- Continuer à stabiliser l'équipe
- Améliorer encore la cohésion d'équipe au sein des accueillantes et permanents
- Mise à jour du Projet d'Accueil de Gesves Extra avec la collaboration des accueillant(e)s et permanent(e)s
- Continuer la rigueur du suivi des paiements et des rappels
- Réaliser une réserve de recrutement (difficulté de trouver des accueillant(e)s lors d'un remplacement).



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : GILOT ISALINE

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier.

L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Pour s'inscrire comme travailleur auprès de l'ALE, il faut :

- soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans)
- soit bénéficier du revenu d'intégration sociale
- soit avoir moins de 45 ans en étant inscrit depuis minimum 12 mois comme demandeur d'emploi et bénéficier d'allocations de chômage ou d'insertion depuis au moins 1 jour.

Les activités qui peuvent être réalisées dans le cadre de l'ALE sont : le jardinage, le bricolage, la surveillance scolaire, les activités au profit des ASBL...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, soit des personnes morales : autorités locales, ASBL et autres associations non-commerciales, des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques au prix de 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

STRUCTURE

Les organes de gestion de l'asbl doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT).

L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Le Président de l'ALE gesvoise est Monsieur Christophe AGNELLI, il est le responsable fonctionnel de la collaboratrice ALE tandis que Madame Geneviève Vermeulen (Forem) en est la responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer, sanctionner...). La gestion de l'ASBL est de la responsabilité de l'Organe d'administration (OA).



COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>REPRESENTANT</i>
Représentants du Conseil Communal :			
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
Trésorier	GOFFINET	Maxime	GEM
Membre	HINCOURT	Jacqui	GEM
Membre	MAGNEE	Lucas	GEM
Membre	PISTRIN	Nathalie	RPG+
Vice-Président	VAN AUDENRODE	Martin	RPG+
Représentants du CNT (Conseil national du Travail) :			
Président	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Membre	GOFFIN	Maryline	FGTB
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	NOELMANS	Christian	UWE-FEB
Secrétaire	VIOT	Jean-François	UNIPSO

BUDGET

Il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition de l'agence locale pour l'emploi un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence.

L'ASBL ALE de Gesves emploie à 2/5 temps, Madame GILOT Isaline, rémunérée par le FOREM.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- Une indemnité annuelle allouée par le Forem, qui s'élève à 2.478,94€ par agent détaché en ALE, au prorata de la période d'occupation et du régime de travail ; qui permet à l'ALE de couvrir les frais administratifs des agents Forem. Cette indemnité est versée trimestriellement.
- L'ALE reçoit 25% du montant total des chèques achetés par les utilisateurs de la commune de Gesves.

FORMATIONS 2024

L'ALE doit consacrer 25% de la quote-part des chèques vendus l'année précédente à des formations payantes et reconnues.

La quote-part sur chèques en 2023 s'élevait à 2448,24€. Le montant **minimum** à devoir dépenser dans les formations était donc de 612,06€.

En 2024 ce sont 3 modules de deux journées de formation qui ont été financés en partie par l'ALE, en collaboration avec Gesves Extra et Coala. Plusieurs travailleurs ALE actifs au sein des établissements scolaires de la commune ou chez Gesves Extra ont pu bénéficier de ces formations.

Une première partie de la facture ayant été payée en 2023, le total des dépenses en formation pour l'année 2024 s'est élevé à 2400,00€.



LES PRESTATAIRES

Année	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
Total 2024	53	15	28%	60	14	23%	113	29	26%
Total 2023	48	15	31%	54	15	28%	102	30	29%
Total 2021	50	12	24%	52	10	20%	102	22	22%
Total 2020	49	8	16%	46	8	18%	95	16	17%
Total 2019	52	9	17%	47	11	23%	99	20	20%

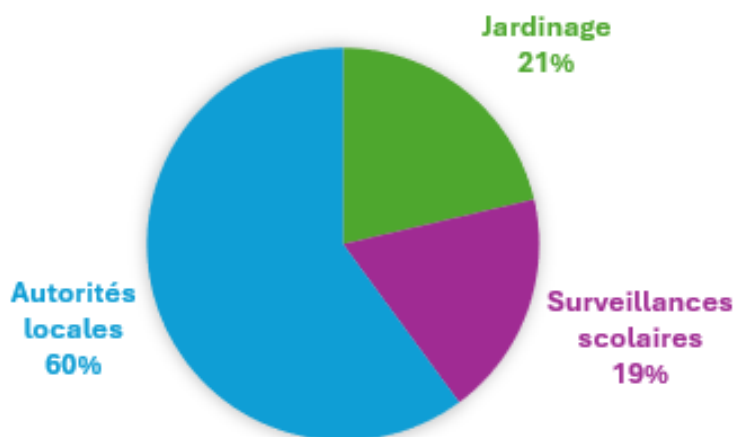
L'année 2022 n'est pas reprise dans ce tableau, les données récoltées étant insuffisantes en raison du fait qu'il n'y avait pas de collaborateur pour l'ALE cette année-là.

LES PRESTATIONS

Les activités principales de l'ALE de Gesves sont le jardinage, la surveillance dans les établissements scolaires et les activités au profit des autorités locales.

En 2024, le nombre d'heures prestées (de janvier à octobre) s'élève à 3182 heures. Cela représente une moyenne de 318 heures par mois. Elles sont réparties de la manière suivante :

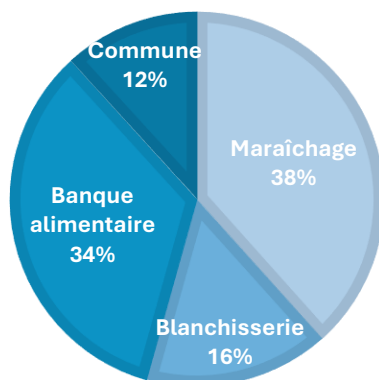
REPARTITION DES PRESTATIONS ALE



Les activités au profit des autorités locales représentent une part importante des prestations en ALE car elles concernent : la blanchisserie, l'aide à la banque alimentaire, le maraîchage ainsi que des heures de main-d'œuvre pour la commune.

REPARTITION DES PRESTATIONS AU SEIN DES AUTORITES LOCALES

■ Maraîchage ■ Blanchisserie ■ Banque alimentaire ■ Commune



Cette année, à la suite de ses prestations, un prestataire a été engagé sous contrat de travail par le Domaine de Mozet et plusieurs bénéficiaires du RIS ont pu débiter un contrat article 60 après un essai positif en ALE.



CRÈCHES COMMUNALES

Trois crèches communales sont présentes sur le territoire gesvois.

Elles sont gérées par l'Intercommunale IMAJE.

CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES

Capacité journalière : 30 enfants

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

Au 1^{er} novembre 2024, 47 enfants sont inscrits.

PERSONNEL

La crèche est gérée par Véronique HALLEUX, directrice à ½ temps et ¼ temps PMS. L'équipe est composée de 8,4 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices.



CRÈCHE COMMUNALE DE GESVES

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES

Capacité journalière : 18 enfants

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

Au 1^{er} novembre 2024, 29 enfants sont inscrits.

PERSONNEL

La crèche est gérée par Madame Anaïs HUFENUS, directrice à mi-temps et ¼ temps PMS. L'équipe est renforcée par Virginie BRIOT à raison de ¼ temps en qualité de PMS. L'équipe est composée de 5 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices et d'une aide logistique à ¾ temps.



CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS »

Rue Maubry, 8 à 5340 Sorée.

Capacité journalière : 21 enfants

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

Au 1^{er} novembre 2024, 36 enfants sont inscrits.

PERSONNEL

La crèche est gérée par Madame Virginie BRIOT, directrice à ½ temps et PMS ¼ temps. L'équipe est composée de 4,8 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices et d'un 4/5 temps aide logistique.



PROJET DE VIE DANS LES CRÈCHES COMMUNALES

Les projets de vie des différentes crèches sont disponibles sur le site de l'intercommunale Imaje.

PARC NATUREL CŒURS DE CONDROZ ASBL

Depuis décembre 2023, le Cœur de Condroz a été reconnu comme Parc naturel et sa candidature LEADER a également été acceptée. Une nouvelle ASBL a dès lors été créée le 14 mars 2024 : Cœur de Condroz.

2024 a donc vu naître le Parc naturel Cœur de Condroz ! Année de transition entre les GAL qui ont continué à exister jusque fin d'année et le Parc naturel.

Le Parc Naturel Cœur de Condroz organise ses projets suivants quatre axes :

Axe 1 – Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

Axe 2 – Paysages, aménagement du territoire et mobilité

Axe 3 – Développement socio-économique et développement rural durable

Axe 4 – Energie et climat

Le détail des actions et projets menés par le Parc Naturel Cœur de Condroz est disponible sur le site internet <https://coeurdecondroz.be/>

